« La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse. »

Etude menée par la Commission Education Formation du Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie
Mars 2009

Introduction

Première partie : Choix d'outils méthodologiques et diagnostic de la situation

1) *Les populations concernées par l'étude*

1.1 : L'échantillon des jeunes P.8
1.2 : L'échantillon des intervenants clés.....P.9

2) *Les méthodes : séminaire, questionnaires, observations participante,*

2.1 : La parole donnée aux coutumiers.....P.9

2.2 : Le questionnaire s'adressant aux jeunes.....P.10
2.2.1 : La forme.....P.10
2.2.2 : Le contenu.....P.11-12
2.2.3 : La passation du questionnaire.....P.12-13

2.3 : Statistiques descriptives : traitement et analyse.....P.13
2.3.1 : Genre et âge.....P.14
2.3.2 : Le contexte socio-économique.....P.14
2.3.3 : Le contexte familial.....P.15
2.3.4 : Le contexte lié à la situation sociale.....P.15

2.4 : L'observation participante.....P.16

3) *Les caractéristiques de la jeunesse : un mal être qui s'accentue*

3.1 : Quelques chiffres.....P.16-18
3.2 : Les problèmes sociaux.....P.18-19
3.3 : Les problèmes psychologiques.....P.20-21

Deuxième partie : Les principaux facteurs de violence chez les jeunes

1) *Une histoire troublée*

1.1 : La société kanak d'antan
1.1.1 : La conception kanak de la personne.....P.21-22
1.1.2 : L'homme kanak, du visible à l'invisible.....P.22
1.1.3 : L'éducation des jeunes garçons et des jeunes filles dans la société kanak originelle.....P.22-24

1.2 : Le choc de la colonisation
1.2.1 : La religion.....P.24
1.2.2 : La spoliation des terres.....P.25
1.2.3 : Le boom du nickel.....P.25
1.2.4 : La pénétration de la mondialisation.....P.25
1.2.5 : La place de la culture kanak.....P.25-28

2) *Des bouleversements économiques et sociaux*

2.1 : Carences dans le cadre éducatif familial.....P.28-29
2.1.1 : L'entrée dans la modernité.....P.29-30
2.1.2 : L'évolution des formes familiales.....P.30
2.1.3 : Des schémas éducatifs bouleversés.....P.31
2.1.4 : Des parents « démissionnaires ».....P.31-32
2.1.5 : Les effets du contexte local sur les modes de vies des jeunes...P32-33

2.2 : Le rapport à l'école :

2.2.1 : Des inégalités scolaires.....P.34-35
2.2.2 : « Les effets maîtres ».....P.36
2.2.3 : La prise en compte de la dimension culturelle.....P.37-38

3) Une absence de visibilité politique
3.1 : La méconnaissance de l'histoire
3.2 : Un manque de discernement dans les perspectives politiques.....P.38
3.3 : Des difficultés d'alignement de la vie sur les segments du marché.....P.38-39
3.4 : L'implication dans la société contemporaine.....P.39
3.4.1 : Non reconnaissance
3.4.2 : Non - représentation

Troisième partie : Les propositions et les recommandations

1) Mieux connaître les attentes des jeunes
1.1 : Une « maison des jeunes ».....P.40
1.2 : Redonner la place essentielle de l'identité kanak.....P.40-41

2) D'un point de vue historique
2.1 : Privilégier l'intergénérationnelle.....P.41-42
2.2 : Transmission des valeurs pratiques et culturelles.....P.42-43

3) D'un point de vue économique et social
3.1 : « Plus fort que la violence, la parole ».....P.44
3.2 : Une adaptation aux réalités sociales, culturelles et linguistiques.....P.44-45
3.3 : Un partenariat : quels acteurs pour quels engagements **?**.....P.46-47

4) D'un point de vue politique

Conclusion P.49-50
Bibliographie P.51-52
Annexes
- Lettre de saisine du Haut commissaire de la République.....P.54
- Questionnaire.....P.55-58
- Compte rendu du séminaire du 14 novembre 2008 au Centre Culturel Tjibaou.....P.59-62
- Compte rendu des auditions des professionnels.....P.63-96
- Programme du colloque du 17 avril 2009 au Centre Culturel Tjibaou.....P.97-98
- Discours du Haut commissaire de la République (Document non transmis)
- Discours d'ouverture du Président du Sénat coutumier.....P.99-100
- Compte rendu du colloque du 17 avril 2009.....P.101-108
- Discours de clôture du Président du Sénat coutumier.....P.109
- Carte des aires coutumières de Nouvelle-Calédonie.....P.110

La commission Education et formation du Sénat Coutumier

Président : Clément GROCHAIN
Vice- Président : Albert WAHOULO
Rapporteur : Julien BOANEMOI
Membres : Gabriel PAITA, David SINEWAMI, Pascal SIHAZE, Jean-Marie GNAVIT, Jean-Guy M'BOUERI, Damas THEAN- BOUEONE

L'équipe chargée de l'étude
Chargé de mission : Roch WAMYTAN
Chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion : Armelle LENAULT.
Chargée de l'enquête, de la collecte d'informations et de documentation : Patricia LEVY, Joséphine ZEOULA,

Remerciements

La commission éducation et formation remercie l'équipe chargée de l'étude pour la qualité de leur travail et leur implication, mais surtout, les professionnelles, les invités qui, nous ont enrichi de leurs expériences et qui se sont mobilisés pour la réalisation de cette étude.

La commission remercie également Nicolas BOLO pour sa disponibilité, Larry MARTIN KAUMA et Marie Joëlle KAOUMA pour leurs conseils techniques et Myriam GEY pour sa collaboration.

Les membres de la commission tiennent tout particulièrement à remercier les jeunes des différentes aires coutumières et des quartiers de Nouméa qui nous ont agréablement reçus lors de l'enquête de terrain et de leur collaboration.

Soyez assurés que le Sénat coutumier porte à tous sa reconnaissance et ses remerciements.

Introduction

« La crise d'adolescence est aujourd'hui entrée dans le vocabulaire. Personne ne la conteste, on la considère comme naturelle, comme un passage obligé. Parallèlement les jeunes n'ont jamais été autant sous les feux de l'actualité et au milieu des préoccupations de la société. » Antoine Desroches

L'étude « La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse » témoigne de l'intérêt porté à cette problématique d'une part par le Sénat Coutumier et d'autre part par le haut-commissaire de la République par le biais de la saisine de l'institution coutumière du sénat coutumier, en date du 7 août 2008, conformément à l'article 143 de la loi organique. Cette étude vise à comprendre l'augmentation croissante des phénomènes de violences chez la jeunesse kanak et océanienne, à étudier les significations de l'action qui s'y développe et, cette faisant à identifier le mal être de cette jeunesse.

L'adolescence est une période sensible, une période d'affrontement, un moment de la vie qui constitue un passage entre l'enfance et le « pré-âge adulte ». L'enfant est alors confronté à un ensemble de transformations corporelles et psychologiques. Les repères enfantins s'évaporent et mettent en question ces transformations. La crise d' « adolescence » est de ce fait une crise identitaire. Ce phénomène prend toute sa vigueur dans les problèmes actuels liés à la jeunesse : phénomène de bandes, de violences intra- et extra- scolaire et dérive sur une répulsion du système scolaire. Ce phénomène est responsable du taux élevé de suicide, qui est la première cause de décès chez les quinze-vingt-quatre ans. Les jeunes qui se confinent dans des situations marginales vivent, acceptent et parfois revendiquent leurs exclusions, leurs mises à l'écart. Ils sont vulnérables à toutes les pressions et aux multiples tentations que comporte la société contemporaine.

La marginalisation se caractérise par ceux qui portent des défauts d'intégration ; subissent un relâchement du contrôle, une crise statutaire et une désorganisation sociale. La délinquance, est celle qui s'impose avec le plus de force, puisque la criminalité moyenne, celle qui se développe le plus, est surtout localisée dans le centre ville et ses quartiers.

Les jeunes d'aujourd'hui évoluent chaque jour au sein de trois sphères différentes, la famille, l'école, le lieu de vie. La différence entre un jeune bien inséré et un jeune en déclin de marginalisation se quantifie au temps passé dans le quartier. Pour l'insérer, le quartier est un espace d'habitat, son repère pour se loger. Pour le marginalisé, cet espace est une stagnation : il est mal dans sa peau aussi bien chez lui qu'à l'école et l'espace commun neutre du quartier représente pour lui un espace de liberté, de reconnaissance d'identité.

L'incompréhension que perçoivent les jeunes, c'est que les adultes, normalement porteurs des repères dans chacune des sphères citées (parents à la maison, enseignants à l'école, voisinages environnement), passent le plus clair de leur temps à discréditer les deux autres milieux, (éducation, enseignement, règles citoyennes).

Ce débat pourrait être posé en ces termes : Comment les jeunes peuvent-ils se projeter dans le futur en tant qu'acteurs et auteurs s'ils ne parviennent pas à trouver leur place dans une société qui oscille entre modernité et tradition ?

Bien que déstabilisés par la mouvance des courants culturels, les jeunes kanaks disposent d'un fort potentiel culturel.
La « délinquance » ou la « violence des jeunes » souvent utilisée à mauvaise escient, notamment à des fins de stigmatisation, par les médias et/ou les acteurs de la vie sociale augmentent le sentiment d'insécurité. Cette violence pourrait être définie comme phénomène social qui permettrait ainsi de comprendre, pourquoi et comment, la société peut générer des comportements violents. Or, le simple fait de vivre en société ne conduit pas systématiquement tous les jeunes vers la violence. Aussi, il convient de dresser un état des lieux de la jeunesse kanak, afin de déterminer les situations génératrices de violence dans l'objectif de proposer des solutions appropriées.

Première partie : Choix d'outils méthodologiques et diagnostic de la situation

Les études quantitatives ont une limite : elles constatent une fréquentation, des pratiques, des satisfactions, des attentes, mais elles n'expliquent en aucun cas pourquoi cette situation existe. Seules les études qualitatives permettent, par l'analyse sociologique, de comprendre les mécanismes de l'opinion, de comprendre pourquoi les jeunes pensent ceci ou cela, pourquoi ils s'autorisent ou non telle ou telle pratique, comment ils comprennent leur environnement.

Ce travail qualitatif a été réalisé du 1er octobre 2008 au 15 mars 2009 lors des commissions Education et Formation diligentées par le Sénat Coutumier.

L'enquête construite d'entretien est l'outil le plus approprié pour saisir l'individu dans son espace temporel, dans son histoire et dans sa trajectoire, pour atteindre à travers lui une réalité sociale. L'entretien constitue par lui-même le lien d'une situation sociale fait de rencontre et d'échange, c'est pourquoi le contexte dans lequel il prend sens est très important. Il faut savoir que l'entretien est compromis si l'absence d'implantation des lieux et de connaissance du terrain par le chercheur, n'ouvre pas les conditions requises pour le bien fondé des échanges.

Ces études qualitatives apportent ainsi des informations qui vont offrir une réelle capacité de prospective, alors que les études quantitatives n'en produisent pas vraiment.

Cependant, elles sont, dans leurs méthodes, surprenantes et frustrantes. En effet, contrairement aux sondages il n'est pas nécessaire d'interroger beaucoup d'individus. Pour chaque population étudiée, un échantillonnage de 20 à 25 personnes suffit pour obtenir des résultats parlants. L'être humain est moins complexe qu'il ne paraît. Nous utilisons peu de façons de penser un enjeu ou un objet, au-delà de nos individualités, et nous partageons structurellement beaucoup de points communs dans la compréhension sociale, nous permettant de cohabiter, de vivre relativement en harmonie. Ainsi, si l'échantillonnage peut paraître étriqué, il n'en demeure pas moins que l'enjeu d'une étude qualitative ne se situe pas dans le nombre de personnes interrogées mais bien dans la manière de les interroger et dans l'analyse des propos recueillis. En effet, plus marquée dans les études quantitatives, l'analyse est sans doute ce qui différencie les études qualitatives entre elles.

Un planning de travail et un calendrier ont été adoptés lors des réunions tenues par la Commission Education Formation du Sénat Coutumier en charge de cette étude. Ce planning de travail s'est déroulé en trois phases :

- un état des lieux présenté par l'ensemble de la représentation coutumière lors du séminaire du 14 novembre 2008 au Centre Culturel Tjibaou. Les participants ont conduit leurs réflexions sur les problématiques de la jeunesse et ont établi des propositions et des recommandations.
- Une enquête auprès des jeunes, par le biais de questionnaire individuels ou groupés. Ces données ont permis prioritairement de dégager le profil sociodémographique des jeunes, avant d'être séquencées par différentes thématiques : la vie familiale, la scolarité, la place de la culture et de la coutume et enfin l'évolution de la société. Ces thématiques ont été choisies car elles représentent les facteurs générateurs en partie, de la violence des jeunes.
- L'audition des professionnels, des intervenants clés, des personnes dont le métier consiste à s'occuper de la jeunesse en général et de celle dite « délinquante » à savoir plus en difficulté. Ont été entendus : les autorités judiciaires, l'administration pénitentiaire, les professionnels de l'enseignement, de la santé, de l'église et de l'action sociale.

1) ***Les populations concernées par l'étude***

1.1 : L'échantillon des jeunes

La procédure d'échantillonnage est dite « empirique » lorsque les individus sont choisis en fonction de critères ne garantissant pas le caractère aléatoire de l'échantillon.
L'échantillon des jeunes ayant répondu aux questionnaires compte 314 enquêtés (182 garçons et 132 filles) âgés entre 16 et 25 ans (18 ans en moyenne) dont la majorité d'entre eux sont scolarisés. L'âge de 16 ans correspond à la fin du cursus scolaire secondaire obligatoire. Il constitue une phase de transition déterminante pour le jeune, où les modalités de l'insertion socio-économique et familiale se construisent. La tranche d'âge 16-20 ans correspond à la pleine adolescence et l'âge 20-25 ans à celle du début de l'âge adulte, au sens occidental du terme. La tranche d'âge 20-25 ans est nuancée voire différenciée dans le contexte kanak en rapport avec la classification qui ne s'appuie pas nécessairement sur l'âge de l'individu mais sur ses capacités à prendre et à assumer ses responsabilités.

Pour répondre à une plus juste représentativité, l'échantillonnage se devait d'être diversifié en termes de position sociale (lycéen/ étudiants/ salarié/ patenté à son compte/ au chômage, au foyer, à la tribu) et de lieux de vies par aires coutumières : Drubea-Kapone Xaracuu, Ajie-Arho, Paici Camuki, Hoot Ma Whaap, Iaai, Drehu et Nengone).

De même, le qualificatif du terme « jeunes » ne saurait se limiter qu'aux seuls mineurs. Le contexte économique et l'évolution sociale du temps actuel rendent le passage à l'âge adulte de plus en plus tardif. Le passage de l'adolescence à l'âge adulte ritualisé par le travail, le mariage, ou les obligations militaires

endossés en même temps, prend une autre forme plus ambigüe où l'individu n'est plus un adolescent mais pas encore un adulte. Le terme de « jeunes » ne peut donc se réduire aux seuls adolescents mais englobe aussi ce que l'on pourrait appeler « les jeunes adultes ». On peut dire que le questionnement autour de l'identité et la socialisation est omniprésent. C'est ce principe qui tend à faire jaillir la délinquance et ses causes, que l'on peut aborder et comprendre avec l'individu dans la mesure où ce dernier accepte du partage pour y être compris.

1.2 : L'échantillon des intervenants clés

Les intervenants clés ont été choisies en raison de leur niveau de connaissance et d'implication dans les tissus sociaux de la jeunesse. 36 professionnels ont été auditionnés du 11 février au 25 mars 2009.
Par ces réseaux, ont été obtenues des informations dans les champs scolaires, judiciaires et services sociaux, dont les sources se sont révélées diversifiées et complémentaires grâces aux intervenants qui ont accepté de confier certaines informations et dont la collaboration fut constructive. C'est au travers de discussions informelles qu'ont été recueillis des éléments indispensables à l'enrichissement et à l'ouverture d'autres pistes de réflexions qui confortent l'étude.

2) Les méthodes : séminaires, questionnaires, observations participantes,

2.1 : La parole donnée aux coutumiers

Le séminaire du vendredi 14 novembre 2008 a constitué le premier niveau de réflexion pour cette étude. Au cours de ces travaux, les participants se sont regroupés par aire coutumière et ont conduit leurs réflexions suivant deux axes principaux :

- un état des lieux de la problématique de la jeunesse avec des questionnements sur :
  - les relations qu'ils entretiennent avec leurs jeunesses,
  - les raisons qui font que la jeunesse ne pose pas de problèmes particuliers,
  - les interrogations sur le « mal être » de certains jeunes,
- des propositions et recommandations découlant de l'état des lieux visant à l'améliorer l'existence des jeunes ou à émettre des pistes de solutions.

Chaque groupe a désigné un animateur et un rapporteur. Le compte rendu a été établi en fonction des deux axes. Il en est ressorti que le séminaire a ciblé des indications concrètes sur un premier inventaire d'état des lieux sur lequel la commission Education Formation a pu poursuivre ses réflexions.

2.2 : Le questionnaire s'adressant aux jeunes

L'étude repose sur une enquête par questionnaire réalisée suite au séminaire du 14 novembre. Le relevé de conclusion a permis de construire un questionnaire standardisé adapté aux situations du contexte actuel.

Pour l'enquête par questionnaire, était initialement prévu un échantillonnage défini de 10 jeunes par aires coutumières. Compte tenu du nombre de personnes présentes lors des carrefours de jeunes, il a été jugé opportun d'augmenter le nombre de jeunes par échantillonnage.

2.2.1 : La forme

Le questionnaire a été orienté vers l'entretien semi-directif afin que, les questions posées soient le plus possibles ouvertes pour que les enquêtés puissent développer et forger un véritable discours et un raisonnement recueillant une série d'idées. La limite de ce genre d'entretien est la capacité de l'enquêté à construire un véritable discours. On constate que certaines personnes parlent moins facilement que d'autres. Ainsi ont été prévues dans la grille d'entretien, des petites questions servant à relancer la discussion et à la réorienter vers la problématique.

Le questionnaire destiné aux jeunes revêt une forme structurée contenant à la fois des questions fermées et ouvertes. Le choix des questions ouvertes a pour objectif initial de permettre aux jeunes de s'exprimer librement sur des thèmes de société. Il faut savoir que les questions fermées sont proposées par des professionnels des métiers du social et à partir desquelles les répondants doivent faire leurs choix de réponses.

Dans un souci de compréhension, les questionnaires ont été soumis, à des fins de test, auprès d'une population respectivement âgée entre 16 à 25 ans. Cet exercice a permis de finaliser la formulation en améliorant la lecture pour remédier aux difficultés d'interprétation.

Seule l'amélioration des questions a été revue. En revanche, en ce qui concerne la hiérarchie des questions, le rythme, la durée et l'approche utilisée, aucun changement n'a été apporté. La version corrigée du questionnaire s'avère très semblable à la version d'origine. La plupart des réponses ont été conservées, ce qui a permis d'effectuer l'analyse sur un échantillonnage de 314 répondants. Il convient de rappeler que les données sont totalement anonymes, ce qui garantit une confiance indispensable entre le questionneur et le questionné.

2.2.2 : Le contenu

La version finale du questionnaire compte 35 questions, dont 6 sont fermées et 29 sont ouvertes. Ces questions couvrent les six thèmes suivants :

1°/ Données sociodémographiques
2°/ Vie familiale
3°/ Scolarisation
4°/ Identité kanak
5°/ Place de la culture et de la coutume dans la société
6°/ Jeunes d'aujourd'hui

L'élaboration de ce questionnaire s'inspire à la fois de la réflexion des représentants coutumiers du séminaire du 14 novembre 2008, ainsi que des commentaires recueillis auprès des membres de la Commission Education Formation du Sénat coutumier.

La première partie du questionnaire recueille des informations générales, elles traitent :

- ✓ du lieu de vie défini en huit classes selon les différentes aires,
- ✓ le sexe défini en deux classes : masculin et féminin,
- ✓ l'âge : 16-20 ans, 21-25 ans,
- ✓ l'activité se définit en sept classes : lycéen, étudiant, salarié, patenté ou à son compte, au chômage et/ou à la recherche d'un premier emploi, ou dans une autre situation (foyer, tribu...),
- ✓ l'implication ou non dans la vie associative.

La deuxième partie concerne **la vie de famille.** La famille apparaît être le lieu le plus important de socialisation des enfants ; un rempart de protection des comportements incivils et délinquants ou bien au contraire, un facteur favorisant à des actes déviants. Des questions portent sur les interactions et sur l'environnement familial dans lesquels évoluent les jeunes, ainsi que sur le potentiel d'éducation culturelle et de la position sociale des parents. Les ressources sont des indicateurs qui permettent de déterminer les conditions dans lesquelles l'enquêté évolue et dispose de moyens utiles à sa scolarité. C'est un marqueur déterminant pour connaître l'environnement dans lequel le jeune évolue (promiscuité.)

La question relative au rôle d'éducateur et de censeur exercés par l'oncle maternel, a-t-elle un sens pour le questionné ? En effet coutumièrement, l'oncle utérin a pour devoir de transmettre à son neveu son intégration sociale dans sa société traditionnelle clanique. Un lien de droits et de devoirs réciproques puissants s'établit entre l'oncle et le neveu. De ce lien, l'oncle maternel garde son importance lors des grands évènements tels que la naissance, le mariage ou les deuils, il est souvent représenté comme un père.

La scolarité fut, par ailleurs introduite dans le questionnaire afin de connaître le rapport à l'éducation. Le milieu scolaire est déterminant puisqu'au regard des âges requis dans les questionnaires, la plupart sont en cursus de scolarité. Les jeunes vivent la plus grande partie de leurs temps à l'école, et à l'instar de la famille, ils y apprennent les règles de vies, ses modes de fonctionnements et ses normes sociales. L'école est l'institution de la République où l'on enseigne les valeurs et les principes sur un modèle donné qui correspond à une politique d'éducation et de pensée venant d'autres contrées.

Le choix de la thématique sur l'identité **kanak : la place de la culture/coutume** est de même fondamentale puisque c'est l'assise référentielle du jeune. Cette assise permet de repérer si l'enquêté est empreint des valeurs mettant en exergue le fait qu'il est kanak, comment il s'identifie, et quels sont les impacts que porte son identité en rapport avec la société contemporaine.
La société actuelle se modernise, on assiste à une évolution voire un changement des mentalités par les médias et la mondialisation ce qui entraine des chamboulements sur les modes de vies tout en favorisant la perte des références culturelles indispensables pour les jeunes. C'est pourquoi, s'interroger sur la place de la culture et la coutume, revient à se demander si ces valeurs traditionnelles demeurent absolument nécessaires pour la construction des jeunes. Elles questionnent également sur la nécessité à maintenir de génération en génération la transmission.

Aujourd'hui, de plus en plus en prise à l'exclusion sociale et souvent marginalisés, les jeunes sont catalogués comme délinquants réels ou potentiellement, par les médias, par les instances administratives et gouvernementales. Les jeunes s'approprient plus fortement à un modèle de vie spécifique, puisqu'ils sont en rupture avec la société. Emergent de nouvelles identifications de vies héroïques que développent certains jeunes qui vivent sans perspective de sortie du quartier ou de la tribu. Cette thématique sera privilégiée car les acteurs de la société en général ont à apprendre auprès des jeunes sur les actions concrètes à mener, sur les moyens et les méthodes à mettre en œuvre pour y remédier afin que des solutions satisfaisantes trouvent places à leurs réponses d'intégration au sein de la société contemporaine.

2.2.3 : La passation du questionnaire

Dans une action de complicité, une présentation générale de l'étude est partagée avec l'enquêté, au cours de laquelle une lecture sommaire est faite. Cette procédure a l'avantage de faire tomber les barrières de l'appréhension et facilite une interaction dynamique entre l'enquêteur et l'enquêté(e).
Les entretiens se sont déroulés entre le 09 janvier et le 17 février 2009 par des modes d'accès directs, plus précisément de « face à face ». Au cours des déplacements et selon le nombre du regroupement, les méthodes et les démarches ont été priorisé par référence aux questionnaires groupés.

Pour plus de précisions, le tableau ci–dessous dresse le planning de l'enquête de terrain :

Aires coutumières	Dates	Nbre de filles	Nbre de garçons	Total
Drubea Kapone	▪ 11-12 janvier ▪ 28 janvier 2009	45	68	***113***
Xaracuu	▪ 10 février 2009	33	24	***57***
Paici Camuki	▪ 16 janvier 2009	1	3	***4***
Hoot Ma Whaap	▪ 16 janvier 2009	11	13	***24***
Iaai	▪ 2-3 février 2009	1	7	***8***
Drehu	▪ 22 au 25 janvier 2009	25	40	***65***
Nengone	▪ 9 janvier 2009	16	24	***40***
Total		***132***	***182***	***314***

2.3 Statistiques descriptives : Traitement et analyse

Le recueil des données des questionnaires a constitué l'élément fondamental servant de base à la réalisation de l'analyse de l'étude qualitative. En général, les discours permettent de noter spontanément ce que pensent à chaud les personnes interrogées, pourquoi cette pensée, sa qualité d'analyse dans l'argumentation mais aussi dans sa qualité et sa connaissance linguistique. Il est important que toutes formes exprimées restent une opinion signifiante qui corrobore les opinions émises en général. En effet, bien que tous les mots aient leur sens, et au-delà des discours spontanés, il est important de s'arrêter sur le vocabulaire utilisé, révélateur évident d'une mentalité ou d'un état d'esprit.

Les réponses réunies grâce aux questionnaires ont été triées et décryptées.
Afin de répondre aux objectifs fixés, deux types de traitement ont été réalisés sur l'effectif des 314 personnes questionnées :

a. Un tri à plat (pourcentage de chaque modalité de réponse)
b. Une analyse de tableaux croisés.

Un travail de recodage a été nécessaire sur les réponses aux questions ouvertes, de manière à ce qu'elles soient exploitables dans une lecture quantitative par regroupement d'idée afin d'établir un pourcentage.
Le questionnaire collige les données caractéristiques à la démographie, à la vie sociale et économique des jeunes.

2.3.1 : Genre et âge

Classe d'âge	Effectifs Filles	%	Effectifs Garçons	%	Total
(16-20 ans)	83	26.43%	103	32.80%	186
(21-25 ans)	49	16.50%	79	25.15%	128
Total	***132***	*42.93%*	***182***	*57.95%*	***314***

La surreprésentation des garçons dans l'échantillonnage est un choix délibéré pour la passation du questionnaire, pour la bonne raison que les statistiques connues du mal être sont plus élevées dans la population masculine. Bien souvent, injustement montrés du doigt par les médias, d'où certainement une des raisons pour laquelle ils participent davantage lors de nos interventions.

2.3.2 : Le contexte socio-économique

Travailler, occuper un emploi, permet à chacun de gagner sa vie, de façon normale et honnête. La majeure partie des enquêtés (28.3%) sont filles/fils d'employés locaux. Compte tenu de l'absence d'un pourcentage exhaustif de cadres locaux, il apparaît des inégalités liées à des différences d'origines socioprofessionnelles, d'origines ethniques et du genre. Enfants de cadres et d'ouvriers, garçons et filles ont des destinées scolaires inégalitaires. Les parents les plus diplômés sont les plus ambitieux pour leurs enfants qui reçoivent un soutien assidu et performant dans la scolarité. La situation financière et économique des parents, permet le financement et l'entretien d'un cursus secondaire et d'études supérieures, ou peut satisfaire des compléments de connaissance à travers des cours particuliers, des séjours linguistiques. S'ajoutent à cette situation aisée des parents, la maîtrise des circuits culturels et sociaux, qui déterminent pour certains membres de leur progéniture des choix d'orientation de première envergure pour leur avenir professionnel.

Catégorie Socio Professionnelle du père	**Filles**	**Garçons**	**Total**
1 Agriculteurs: exploitants	3,8 % (12)	6,7 % (21)	10,5 % (33)
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,5% (14)	5,4% (17)	9,9% (31)
3 Cadres, professions intellectuelles supérieurs	2,5% (8)	6,4% (20)	8,9% (28)
4 Professions intermédiaires	1,6% (5)	3,8% (12)	5,4% (17)
5 Employés	17,2% (54)	11,1% (35)	**28,3 %** (89)
6 Ouvriers	3,8% (12)	8,3% (26)	**12,1 %(**38)
7 Retraités	8,6%(27)	16,2% (51)	**24,8 %** (78)
Total	42,0	58,0	100 % (314)

2.3.3 Le contexte familial

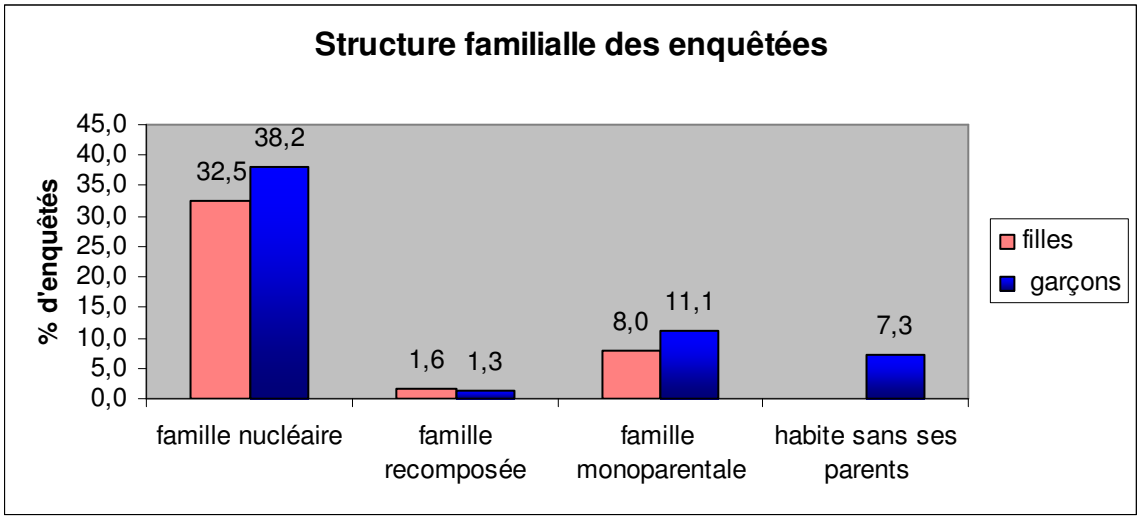

La cellule parentale est accusée d'être le facteur lié à la prévalence de la délinquance, car le contexte familial dans lequel évoluent les jeunes, intervient dans une mesure importante dans leur dérive. Comme l'illustre le diagramme ci-dessus, la famille nucléaire reste majoritaire bien que cette dernière ait subi des transformations lors de ces 30 dernières années, par la massification de l'emploi des femmes, l'augmentation des divorces et des remariages, d'où le balbutiement des familles recomposées.

2.3.4 : Le contexte lié à la situation sociale

S'informer sur la situation sociale des jeunes enquêtés permet de mesurer l'implication qu'ils ont dans la société. S'obliger à prendre en compte les situations sociales variables pour chacun d'eux est nécessaire pour obtenir une vue d'ensemble des profils sociaux et dès lors à se pencher sur les jeunes les moins insérés. L'institution scolaire assure une double mission d'instruction et de socialisation, tout en développant des activités de recherche et d'enrichissement des savoirs. Le travail contribue non seulement en premier lieu à s'affranchir d'indépendance mais aussi fortement à la socialisation et à la construction identitaire des individus.

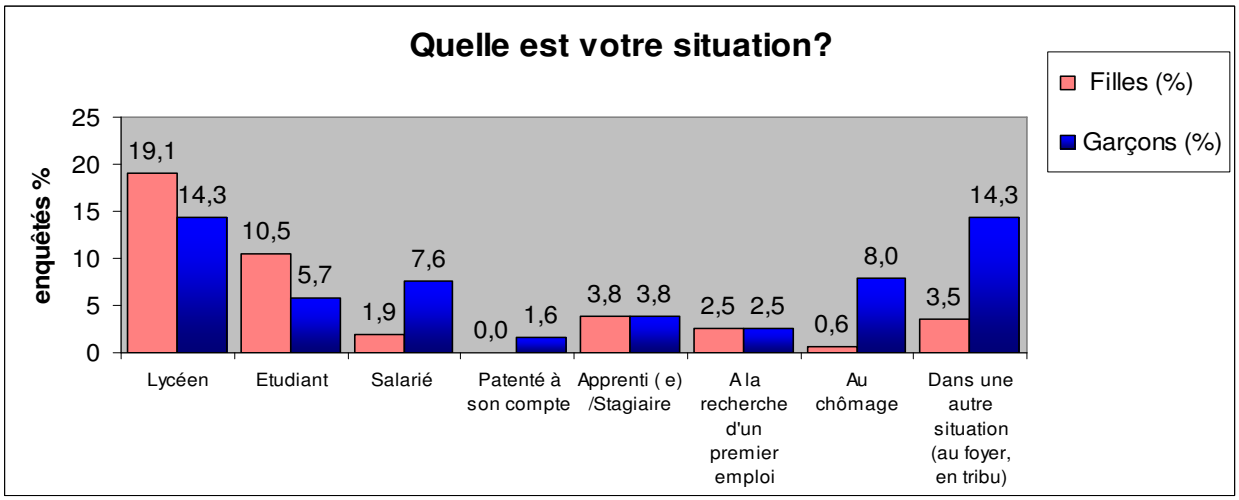

2.4. L'observation participante

Parallèlement aux questionnaires, a été utilisée **l'observation participante** comme méthode de recueil de données. Elle implique de la part du chercheur une totale immersion dans son terrain pour tenter d'en saisir tous les détails, toutes les subtilités.

Ainsi ont été prises en compte les diverses discussions, enrichissant les réflexions au fur et à mesure des échanges.

Sur le terrain, le principe de base fut aussi de privilégier les rapports humains. Il était important de garantir et de préserver tous échanges avec les personnes présentes sur les lieux bien au-delà d'un travail restreint au recueil de données.

Nul doute que l'écoute et le temps passé au travers de sujet ne relevant pas accessoirement de la raison pour laquelle nous étions là, reste pour le moins enrichissant.

Par ailleurs, la participation aux activités culturelles, la fête de l'igname à Yaté, les rassemblements religieux à Saint-Louis et à Maré, la kermesse paroissiale et le carrefour des jeunes à Lifou ont servi de tremplin d'information sur les 1500 personnes environ de cette étude, par le biais des déplacements sur la Grande Terre et les Iles Loyautés. Ces manifestations ont permis de révéler que tous ces jeunes sont bien en mouvement aussi bien dans les activités sportives que dans celles des ateliers de réflexion. L'observation s'est portée vers le milieu où les jeunes vivent, s'expriment et agissent.

3) Les caractéristiques de la jeunesse : un mal être qui s'accentue

3.1 : Quelques chiffres

Par référence à l'ISEE[1], le solde migratoire est évalué à 1134 personnes dans la population calédonienne au 1er janvier 2008 laquelle inscrit une population estimée à 244 410 habitants : 9,2% en province Iles Loyauté, 18,7% en province Nord et 72,1% en province Sud. La population est jeune, le pourcentage des moins de 20 ans est estimé à 35,6% (environ 85 000 personnes), contre celle des 60 ans et + affichant seulement 10,7 %.

[1] Institut de la Statistique et des Etudes Economiques

Estimation de la population au 1er janvier 2008

de 0 à 9 ans : 42 724

de 10 à 19 ans : 44 240

de 20 à 29 ans : 37 106

Total : 124 070

Les jeunes (0-29 ans) représentent : 50.76 % de la population néo-calédonienne.

En Nouvelle-Calédonie, entre 2005 et 2008, le nombre de mineurs mis en cause dans des faits de délinquance généralisée a progressé de 1 053 à 1 325 cas soit + 26 %, dont 995 dans la commune de Nouméa.

Selon les sources de la brigade des mineurs de la police nationale[2], en 2008, il y avait 57.22 % des jeunes mineurs délinquants impliqués dans des cambriolages, 51.56 % pour des vols à la roulotte, 46.72% pour des vols à l'étalage et 36.5% pour des vols de véhicules. En dix ans le chiffre des vols de véhicules est passé de 16.8 % à 27,7%. Les travaux de ces fonctionnaires ont porté sur le dénombrement d'un noyau dur d'une cinquantaine de récidivistes âgées entre 15 et 18 ans.

Toujours par référence à l'année 2008, le taux de mineurs délinquants était de 27.7%, soit une baisse de 1.32 % par rapport à l'année précédente.

D'après les sources locales de la presse calédonienne, un article sur la délinquance, au 1er décembre 2008, faisait mention de l'incarcération de 21 mineurs et de 10 jeunes adultes âgés respectivement entre 18 et 21 ans, ce qui représente un pourcentage de 1.2% de la population pénale de l'administration pénitentiaire de Nouvelle-Calédonie. Il faut souligner que 85 % des détenus sont d'origine Kanak (source : fonctionnaire de police).

Les statistiques de mars 2009 font état du fait qu'au centre pénitencier de Nouvelle-Calédonie[3] le nombre de détenus est de 394 pour 192 places.

En lien avec ce qui précède, en matière d'addiction et selon l'enquête de l'INSERM[4] , en Nouvelle-Calédonie, 66 % des jeunes de 16 à 25 ans déclarent fumer régulièrement du cannabis, 45 % fument tous les jours, toutes ethnies confondues. Parmi eux, 24 % des jeunes boivent du kava régulièrement et la consommation d'alcool est plus forte chez les garçons 40 % contre 21% chez les filles (consommation plus d'une fois par semaine).

[2] Audition de fonctionnaires de la brigade des mineurs de la police nationale le 25 mars 2009, (cf. annexe)

[3] Audition d'un fonctionnaire du SPIP le 25 mars 2009 (cf. annexe)

[4] Institut National de la santé et de la recherche médicale, « Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie » Mars 2008, Etude menée par l'Unité 687 de l'INSERM

Un autre secteur d'inégalité présente un fort taux de différence dans la réussite titrantes des diplômes. Comparativement aux jeunes métropolitains de plus de 21 ans, garçons et filles, 79% sont titulaires d'un baccalauréat, contre 67 % pour les européens calédoniens, 49 % pour les Polynésiens, 57 % pour les « autres », et seulement 34% pour les Kanak. (cf. INSEE 2004). Le taux d'échec scolaire pour la population kanak est compris entre 20 et 25 % ce qui estime le taux de déperdition[5] à 20 %.

L'enquête sur la « situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie » réalisée par L'INSERM en mars 2008, démontre que **l'inactivité et le chômage sont nettement plus fréquents chez les Kanak à hauteur de 38 %** que chez les jeunes des autres communautés à savoir : 21 % chez les Polynésiens, 9 % chez les Européens calédoniens, 7 % chez les métropolitains et 19 % chez les autres. Ces résultats doivent cependant être interprétés avec prudence dans la mesure où les jeunes kanak, retournés vivre pour la plupart dans leur tribu, travaillent sur leurs terres coutumières pour l'autosubsistance de leurs familles et du clan. Ils sont donc des travailleurs à part entière.
Par ailleurs, bons nombres de jeunes en fin de cursus de formation spécialisée, sont pour la plupart ignorés du monde professionnel et ne trouvent pas d'autres alternatives que de se retrancher en tribu. Cependant les chiffres des organismes officiels chargés de ces circuits de formation confirment qu'il existe bien un vivier conséquent des jeunes diplômés kanak, dont la pudeur de se « vendre » dans la culture kanak est l'antithèse et échappe à la société de consommation. Ainsi, le faible taux d'emploi chez les Kanak peut s'expliquer par des causes plus profondes d'ordre culturel : l'une, de conception occidentale, individualiste, de nature à promouvoir les valeurs de rentabilité et de profit par le travail, l'autre, de conception traditionnelle, communautariste, de nature à s'auto-subsister au jour le jour, dans un contexte collectif, partagé pour tous.

D'autres facteurs interviennent dans la violence des jeunes dont certaines formes d'ordre psychique, qui sont à la cause de toute une série de délits, propice à d'autres problèmes sociaux et psychologiques.

3.2 : Les problèmes sociaux

Connue pour sa fonction centrale de socialisation des enfants, la famille est l'institution fondamentale de la société. La transmission des valeurs et le rapport éducatif sont transmis par les différents membres de la famille, c'est sur elle que se construit l'identité même. C'est aussi par elle qu'est relatée l'explication de la délinquance juvénile. Cependant d'autres repères éducatifs sont à prendre en considération.
La transmission des valeurs coutumières n'est plus assurée comme autrefois, les rites qui traditionnellement balisaient le passage de la fin de l'enfance à celui de l'adulte sont moins exercés au détriment de l'importance du rite sacré de la position sociale traditionnelle du jeune.

[5] Ceux qui sortent du système scolaire.

Excusés par l'insouciance de la jeunesse, les couples sont bien souvent dans l'incapacité d'assumer seuls leurs enfants et ne peuvent hélas, leurs transmettre les valeurs coutumières qu'eux-mêmes ont parfois sommairement reçu. De plus, visiblement la consommation d'alcool et de cannabis font perdent, dans une parfaite insouciance, toute crédibilité à l'égard de leurs enfants.

Pour revenir vers le système scolaire l'école n'a aucune réponse devant l'ampleur des difficultés d'ordres sociales que pose l'enfant scolarisé, elle n'a pas les éléments ni la mission de la coexistence ethnique.
Un changement évolutif[6] dans le comportement des adolescents a été relevé, à savoir qu'ils étaient anormalement plus bavards parlant à tort et à travers, malheureusement au profit de leur marginalisation, avec un comportement empreint d'attitude agressive dominante. Ce constat fait sur les bancs de l'école indique que depuis quelques années, des passages à l'acte violent, des altercations dans les salles de cours illustre que les enfants n'ont comme référence ni l'institution scolaire ni le système d'éducation communautaire, comme maintes fois souligné par des enseignants d'éducation spécialisée.

D'un point de vue général, certains jeunes n'observent pas les règles de respect envers les autorités coutumières, au motif qu'ils ne se retrouvent pas à travers les anciens. Bien souvent par une mauvaise, voire une absence de connaissance des fondements de la coutume. C'est ce qui explique le peu d'intérêt que portent les jeunes à la vie coutumière[7], confirmés par l'absence de participation aux différents travaux et manifestations coutumiers.
C'est la raison pour laquelle, ne peuvent plus être appliqués les châtiments dits coutumiers qu'exerçaient autrefois le chef et son conseil au risque que ce dernier soit traduit devant les tribunaux civils.
Dans ce même ordre d'idée, certaines pratiques ont évolué avec les mesures prises dans le cadre du droit coutumier récemment, et par ce biais donnent accès à la reconnaissance de la coutume kanak. En revanche, l'inconscience liée à l'absence de savoirs en matière de reconnaissance coutumière d'un enfant né d'une fille mère kanak, génère pour l'enfant une déstabilisation dans sa position sociale et il ne peut prétendre participer pleinement vivre la coutume kanak.
Ces enfants en perte de repères s'adonnent à l'alcool, au cannabis, au kava, à l'oisiveté, puis à des conduites d'addictions. Les actes de violence commis par les jeunes, comme les vols avec violence sans raison sont quasiment tous effectués sous l'emprise de l'alcool et de stupéfiants, comme en font foi les rapports et les déclarations des autorités publiques.
Aux dires d'un professionnel de santé publique en psychiatrie[8], la décadence est de plus en plus vertigineuse causée par le sentiment d'être de plus en plus abandonnés par la famille, la coutume, la société civile et les autorités en général.

[6] Audition d'une enseignante spécialisée pour adolescent en grande difficulté en SEGPA le 3 mars 2009 (cf. annexe)
[7] Témoignages recueillis lors du séminaire du 14 novembre 2008 au Centre Culturel Tjibaou
[8] Audition d'un infirmier psychiatrique au Pavillon 5 à l'Hôpital psychiatrique de Nouville le 3 mars 2009 (cf. annexe)

Voici présenté l'adolescent dans un contexte où les repères identitaires sociaux existent mais sont malheureusement inaccessibles car en sommeil de par l'évolution que connaissent les peuples originels. Il ne faut pas perdre de vue également que les phénomènes de disparentalité, de schéma familial confus, et des idéaux en faveur de la religion et/ou du militantisme politique, amènent l'intérêt des adolescents vers les acteurs qui portent les valeurs reconnues dans la mondialisation et tout ce qui est lié au capital, (orientation du cursus des études, marketing spécifiques, culture et mode préfabriquée).

3.3 : Les problèmes psychologiques

La problématique de la santé mentale est centrale à l'adolescence et chez les jeunes adultes. Les conditions familiales dans l'enfance retentissent sur la santé à l'adolescence et plus tard dans la vie, et conjuguées aux inégalités sociales, peuvent produire un niveau élevé et inégalitaire de troubles psychologiques chez les jeunes.

Comme indiqué précédemment, 66 % des jeunes de 16 à 25 ans déclarent fumer régulièrement du cannabis, 45 % en fument tous les jours. Cet usage apparaît comme un phénomène plus marqué dans le Grand Nouméa que dans les régions rurales, de manière uniforme entre les communautés. L'inactivité ou la recherche d'emploi est clairement liée à ce mode de consommation, un tiers des inactifs étant des fumeurs quotidiens de cannabis. (Inserm, mars 2008)

En Nouvelle-Calédonie, le taux de THC (*TetraHydroCannabinol)* est de 14 % ce qui est très élevé. Le cannabis cultivé localement est donc très nocif. (Les Nouvelles- Calédoniennes, fin mars).

Le cannabis entraîne une détérioration du système nerveux central, des perturbations de la perception, (l'instruction sera pas ou mal reçue), puis l'addiction lorsque la consommation devient chronique. Le cannabis empêche les échanges entre les cellules du cerveau d'où une modification de l'humeur. L'addiction peut entraîner une schizophrénie paranoïaque « tout le monde est contre eux », et/ou un délire hallucinatoire.

Le risque dépend du mode de consommation, il dépend aussi de l'état physique de l'individu ; plus la consommation commence tôt, plus les complications sont graves et plus il y a destruction du cerveau. Les patients internés au pavillon 5 souffrent d'une schizophrénie à origine cannabique légère (hallucinations), d'autres peuvent avoir des comportements agressifs.

21 patients sont internés, au pavillon 5 du CHS de Nouville, principalement une population schizophrénique à origine cannabique, la plupart kanak, et addicts au cannabis, aux perspectives limitées de s'en sortir. C'est souvent une population agressive, certains ont déjà tué un membre de leur famille. La population est hétérogène ce qui pose bien souvent problème car toutes les pathologies sont mélangées.

Certains parmi eux, souffrent de schizophrénie cannabique légère qui peut se manifester par la sensation pour les hommes d'enfanter, ils parlent tout seul, souffrent d'hallucinations accrues par le cannabis, entendent des voix malfaisantes entraînant des agressions physiques sexuelles ; certains vivent en ermite

dans la chaîne centrale, le délire cannabique peut les pousser à des agressions. Les kanaks ayant la culture de l'invisible et du spirituel, certains vivent à fond leur délire totémique.
La question du suicide doit être abordée, elle touche de plus en plus la jeunesse.
L'enquête INSERM[9] démontre en général que 53 % des filles s'identifiant comme métisses déclarent avoir plus **d'idées suicidaires.** La quasi-totalité des jeunes enquêtés (98 %) qui ont fait une tentative de suicide avaient déjà pensé sérieusement à cela, ce qui tend à montrer qu'en amont des tentatives de suicides, il faut s'intéresser aux idées suicidaires comme expression du mal être des jeunes. Les jeunes ayant eu une enfance difficile que ce soit ceux qui déclarent une enfance malheureuse ou qui rapportent avoir grandi dans une grande famille dans laquelle il y avait des problèmes d'alcool ou d'argent, ont plus d'idées suicidaires, soit 48 % chez les garçons et 69 % pour les filles.

Le tiraillement entre mode de vie traditionnelle et mode de vie occidentale induit des ravages avec ses effets négatifs tels que la délinquance, la consommation excessive de cannabis et d'alcool ou encore le suicide dont sont victimes, prioritairement, les jeunes kanak en perte de repères sociaux et culturels. Ce mode de vie importé perverti sournoisement le système traditionnel.

La présentation du contexte de la jeunesse actuelle étant posé, il convient d'organiser ce matériau brut et de présenter l'enchaînement de ces causes profondes, celles qui agissent et qui s'exercent depuis quelques temps sur l'individu.. L'analyse de ces différents facteurs tient compte d'un processus historique, significatif à l'évolution des conditions de vie des jeunes sur un plan à la fois social, économique et politique.

Deuxième partie : les principaux facteurs de violence chez les jeunes

1. Le fonctionnement de la société kanak : « une cohésion originelle déstabilisée »

1.1. La société kanak d'antan

1.1.1 La conception de la personne kanak

Dans la société kanak traditionnelle, la conception de la personne est duelle. La vie, regroupant le corps, portée et donnée par le père et le sang, l'esprit donné par la mère ; ils fondent cette dualité fondamentale et complémentaire. C'est l'identité culturelle dans la formation du corps et de l'esprit.

Jean-Marie Tjibaou a su expliquer naturellement sa conception kanak de la personne en disant : «*A l' origine, il y a l'arbre, le tonnerre, etc. Et puis il y a la série des ancêtres, et puis il y a nous. Et la vie passe à travers cette généalogie, et cette généalogie, elle est celle de mes pères, mais elle est aussi celle du clan qui a donné ma mère et qui, en donnant ma mère et qui, me donne la vie. Le principe de vie, nous*

[9] Institut National de la santé et de la recherche médicale, « Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie » Mars 2008, Etude menée par l'Unité 687 de l'INSERM

disons que c'est la mère qui donne la vie. Le père donne le personnage, le statut social, la terre (…). La vie est donnée par le sang. Le sang, c'est la mère qui le donne. Et le propriétaire du sang, c'est elle, ses frères et ses pères. Alors je reste toujours duel. Je ne suis jamais individu. Je ne peux pas être individu. Le corps n'est pas un principe d'individuation. Le corps est toujours la relation. »

Ces explications sont reprises lors des discours coutumiers, les rituels de naissance comme de deuil…Chaque personne est constituée de plusieurs principes dont l'animation relève de relations sociales qui la dépassent.

La personne est née culturelle, cette identité culturelle portée par ses valeurs est régie par son organisation sociale, que l'on retrouve dans l'expression courante « la coutume ». La personne kanak n'est pas dissociable d'un ensemble cohérent et structuré. Il n'a pas une culture mais il est sa culture. Afin de maintenir une cohérence philosophique de la conception kanak de l'univers et une cohésion des organisations sociales, la parole kanak doit rester permanente dans la coutume et dans le quotidien de la personne kanak.

1.1.2 Homme kanak, du visible à l'invisible

L'enfant disait Jean-Marie Tjibaou est l'héritier dans le quadrillage du tissu social de la tribu, de la case correspondant à son nom, il est du totem de cette tribu, il habite la case et cultive les sillons d'ignames des hommes qui portaient ce nom, il vivra selon les interdits et protections des esprits attachés à ce nom.

Le « vrai homme » est par définition quelqu'un qui appartient à la terre où il est né, et lequel pendant toute sa vie témoigne de l'honneur attaché à son nom. Cela suppose qu'il y a les autres clans accueillis, considérés comme partenaire d'échanges de relations coutumières, « les sacrés » auxquels on octroie quelques parcelles de terre, voire la dignité de chef.

Il appartient à cette terre mère, génitrice, nourricière. C'est elle qui fait vivre et c'est encore vers elle que tout être se dirige pour mourir après avoir fait son temps.

Sa propre conception de ses origines, il se dit être sorti de la nature.

Cela semble fort logique, en effet, qu'un homme essentiellement culturel ne puisse revendiquer une identité distincte de celle que lui octroie sa culture. Il lui appartient par sa fonction dans l'organisation sociale, par sa place dans les réseaux de liens de parenté, par son origine dans les différents secteurs de l'espace. Homme, il est porteur de dons, femme, elle est porteuse d'enfants. Voilà, l'homme kanak, il fait partie d'un ensemble cohérent et structuré : sa coutume. Il est une partie d'un tout. Il est du tout ou il n'est rien. Le kanak se perçoit dans sa culture comme faisant corps avec elle. Ce qui, en d'autres termes, signifie qu'il n'a pas une culture, mais qu'il est sa culture.

1.1.3 L'éducation des jeunes garçons et des jeunes filles dans la société kanak originelle.

Dans l'ancienne vie tribale de Lifou, les jeunes garçons, les « nekotrahmany », au sortir de l'enfance, ne vivaient plus chez leurs parents ; ils quittaient la case familiale pour aller habiter avec tous les autres garçons de leur génération dans le « hmelom », la case commune.
Chaque tribu avait en effet sa case commune où les jeunes garçons, les novices en voie d'initiation, surtout communautaire et guerrière, étaient placés sous la surveillance des vieux (qatr) qui leur servaient de mentors et d'éducateurs. Ils vivaient séparés de leurs parents et de la gent féminine comme le seraient aujourd'hui des pensionnaires dans un collège.

Le « qene hmelom » était en effet l'institution chargée de l'éducation de la jeunesse. C'est là que les vieux enseignaient le « qenenoj », c'est-à-dire les traditions du pays, les règles de conduite, le savoir-vivre, les obligations et les interdits traduisant les valeurs morales et la façon de se comporter.

Dès l'âge de sept à huit ans, les enfants apprenaient tout ce qu'il fallait pour affronter la vie qui les attendait. Avant l'entrée au « hmelom », les jeunes garçons et les jeunes filles avaient déjà commencé leur instruction. Le soir, dans la case où la famille veillait et dormait, les enfants somnolaient en écoutant les récits légendaires, les exploits des héros guerriers, l'exemple de quelques personnages célèbres, les explications mythiques des phénomènes de la nature, de la vie et du monde qui les entouraient et les concepts cosmogoniques et religieux.

A chaque occasion, on rappelait aux enfants les obligations concernant le savoir-vivre et les devoirs envers les parents, les vieillards et les chefs. En leur expliquant le contenu du « trenge manathith » (la divine providence), la famille inculquait l'éthique de la communauté et le sentiment d'une existence de solidarité.

L'initiation aux sciences naturelles revenait principalement aux parents ainsi que les secrets de la médecine et les vertus des plantes, leur usage, les noms des animaux et des oiseaux, leurs cris, leurs mœurs et leur habitat, la façon de les chasser ou de les prendre au piège ainsi que les techniques de pêche.

Les filles proches de leur mère ou de leurs tantes se réunissaient, soit pour préparer des médicaments, découvrir l'utilisation des baies, des fruits, des pousses, des herbes ou des tubercules qui nourrissent la famille. Chaque jeune fille se voyait attribuer d'un lopin de terre pour planter ses ignames et s'approprier du savoir faire de la culture vivrière.

Dans le hmelom (case d'initiation des hommes) les vieux apprenaient aux jeunes adolescents les différentes techniques nécessaires à leur vie d'homme et de guerrier, les notions de respect, la hiérarchie sociale, les devoirs envers les chefs et les aînés, mais aussi, la préparation et la fabrication des outils et des ustensiles pour les travaux quotidiens, sans oublier les armes indispensables lors de conflits.

Les vieux enseignaient sous forme de « ihajié », discours ou causerie édictant les conseils, et les règles à suivre en toutes circonstances, soit dans la vie au quotidien, soit lors de fêtes et des cérémonies coutumières marquées par les naissances, mariages, deuils, offrandes des ignames et travaux collectifs.

Chaque jour, au matin, les jeunes garçons se rendaient à la plage pour y boire l'eau de mer (ulumi geje) avant toute activité. Car les règles d'hygiènes, d'eau salée et de nourritures sèches, étaient les raisons d'une bonne vigueur.
En fin de journée, s'organisait le ramassage du bois séché, notamment pour le feu des anciens. Quand arrivait le soir, avant le coucher, s'exerçait le rituel de l'apprentissage des danses guerrières traditionnelles appelées « fehoa » nécessitant de nombreuses répétitions.

A la fin du séjour en « qene hmelom », les jeunes garçons, devenus des hommes, des « thupetresij », devaient, par un rituel de passage, affirmer leur nouvelle classe d'homme. Avec l'autorisation des vieux ce rituel consistait à se raser (iciny), puisque les cheveux, la moustache et la barbe étaient apparentes comme marqueurs extérieurs indiquant le changement physiologique, d'une maturité sexuelle.
Grâce à leur chevelure décolorée à la chaux, on remarquait ces jeunes guerriers, les « thupetresij », ils étaient admirés des jeunes filles dans l'idée de combler leurs abstinences sexuelles.

1.2 Le choc de la colonisation : « une cohésion originelle déstabilisée »

La constitution en tant qu'acteur à part entière de la société coutumière et sociétale calédonienne paraît difficile dans la mesure où la jeune génération est le produit d'un long processus historique de colonisation se traduisant par une assimilation et une acculturation progressive dont l'impact résonne encore de nos jours. En effet, l'histoire révèle la difficulté des Kanak à prendre part aux décisions économique, politique et sociale du pays selon plusieurs facteurs.

1.2.1 : La religion

Arrivée en tout premier lieu dans le pays kanak, la religion a conduit la population autochtone à la conversion aux croyances religieuses chrétiennes, durant toute la période sombre (1774-1853) par le choc entre ces deux mondes. Elle a fait naître dans la pensée autochtone, l'existence d'une civilisation multi

séculaire, porteuse d'une mission civilisatrice (des pères religieux des pères maristes) pour une acceptation et une assimilation spirituelle forcée au christianisme, (directive du Vatican).

Au premier contact, l'autochtone voyait les premiers hommes blancs comme des ancêtres revenant de l'au-delà, leur inspirant un sentiment de grand respect, de crainte, les considérants comme des êtres de l'invisible. Les sens mythiques liés aux phénomènes de la nature, de la vie, les concepts cosmogoniques et religieux sont autant d'éléments qui favorisent le rapprochement des autochtones sans trop de difficultés à la religion chrétienne accompagnée par la colonisation. Ce facteur religieux n'est pas sans répercussion dans le psychisme du Kanak.

1.2.2 La spoliation des terres

On peut dire que la période de spoliation des terres, par la déstructuration spatiale, est la cause évidente de la déstructuration symbolique où l'homme kanak est dépossédé d'une partie de lui-même. L'autochtone, sans sa terre originelle, plonge dans une crise identitaire, car la terre est non seulement son tertre clanique mais c'est aussi son espace d'identité culturelle et son moyen d'autosubsistance.

1.2.3 Le boom du nickel

La période 1969-1989 souligne l'intérêt du peuple autochtone à se constituer en tant que partie prenante dans les décisions politiques et économiques du pays dans un contexte particulièrement difficile, en plein boom du nickel que traversait la Nouvelle-Calédonie. Le tissu politique de l'époque (statut Jacquinot, lois Billote) peu propice aux intérêts des Kanak ont participé à leur repli et à leur oubli dans la société. A défaut d'être écoutés et entendus, on a assisté à une radicalisation des revendications nationalistes et l'idée d'indépendance, laquelle par réactions a soulevé une mobilisation non-indépendantiste. On parle alors de bipolarité politique.

1.2.4 La pénétration de la mondialisation

La période de 1989 à nos jours est caractérisée par une accélération de la mondialisation faisant apparaître chez tout un chacun, l'idée d'accéder à la société de consommation, de s'aligner sur les segments du marché et de se compter comme acteur économique. L'enquête actuelle démontre que pour le jeune Kanak ; il semble difficile de s'inscrire dans les tissus économiques sans risquer de participer à sa déstructuration culturelle ou de se lire dans sa propre société originelle mais également dans la société calédonienne.

1.2.5 La place de la culture kanak

Comme le souligne Ralph Linton **«** *La culture en tant qu'ensemble fournit aux membres de toute société un guide indispensable pour toutes les circonstances de la vie*[10] ».

[10] Ralph Linton, *Le fondement culturel de la personnalité,* Dunod, Sciences humaines Dunod, mars 1993.

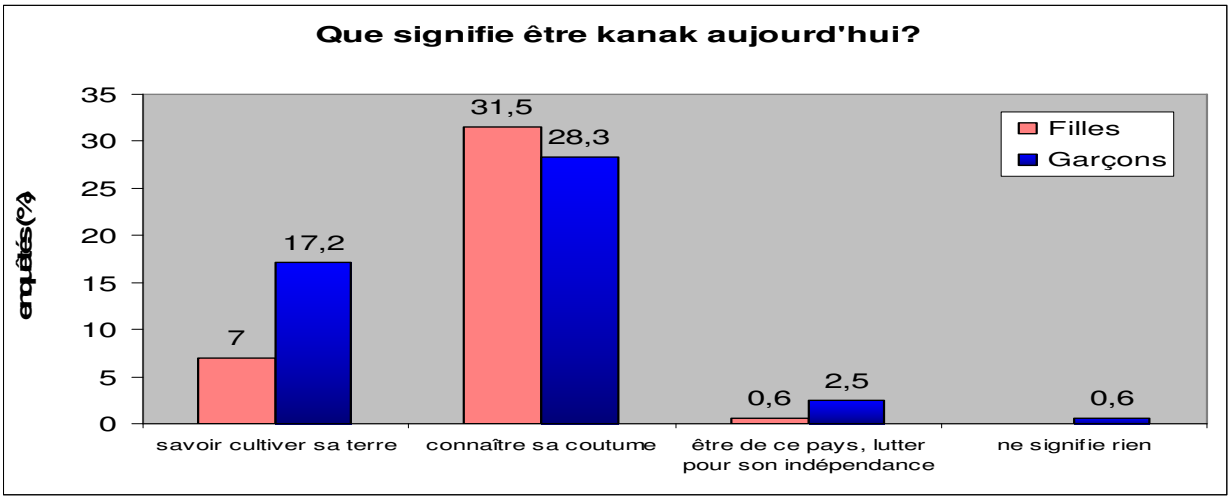

Parmi les jeunes interrogés, être kanak aujourd'hui représente le fait d'être né en Nouvelle-Calédonie, de s'approprier la transmission des ancêtres, de vivre au quotidien la coutume, d'être fier de son appartenance ethnique et d'être responsable et acteur de l'avenir de son pays.

Pour d'autres « être kanak aujourd'hui » c'est savoir faire la part des choses entre la vie traditionnelle et l'évolution de la société.

La culture doit être assimilée pour la transmission aux générations futures, elle doit participer à l'éducation des enfants, « *pour avant tout apprendre la notion de respect* ». Aujourd'hui, la culture kanak perd ses valeurs dans l'éducation des enfants, au détriment des attraits dus à l'évolution de la société.

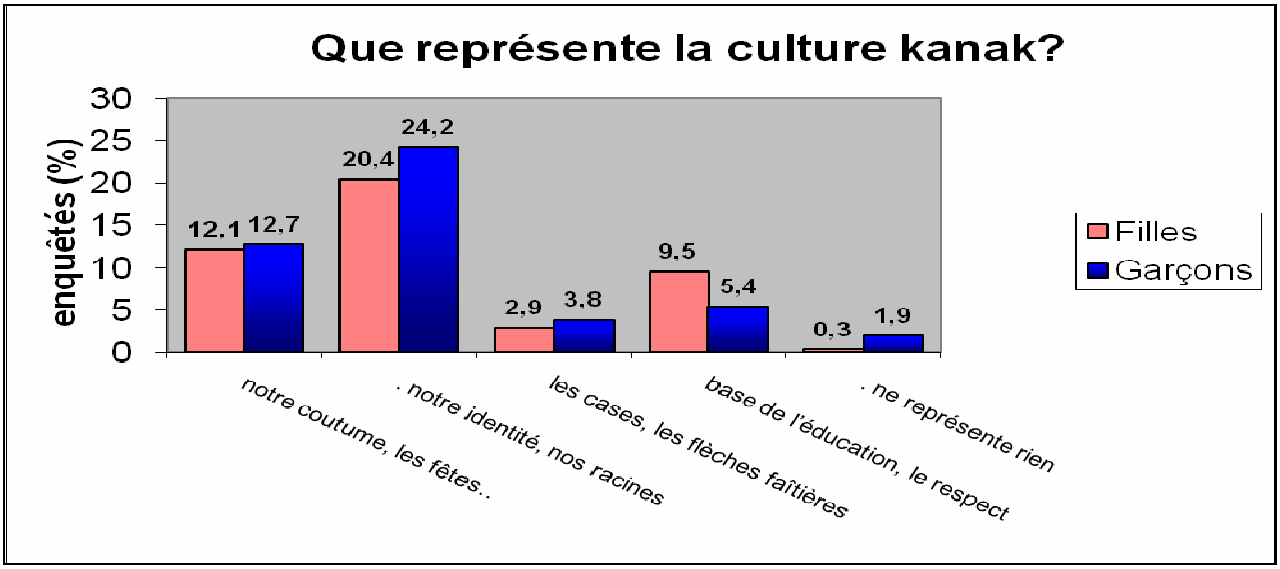

L'illustration du diagramme ci-dessus démontre que 12 % des jeunes femmes privilégient la connaissance des chemins de la coutume, le poids de sa responsabilité, ou comment s'arrête son autonomie et bien évidemment les règles de respect de l'ensemble du système traditionnel. Les garçons sont concernés par le sens et les notions que revêt la citoyenneté du pays.

La question sur la représentation de la culture suscite des réactions vives définies par des groupes de mots tels que : « *respect, humilité, joie et paix*», ou alors « *respect, valeurs, langue, totem, tradition, symbole, coutume, tabou* » ou bien encore « *la culture kanak symbolise notre passé, c'est notre repère. C'est l'identité propre de notre pays une richesse, un patrimoine, une identité et une fierté* ». « *La culture kanak c'est quelque chose de sacré, de tabou, qui représente notre patrimoine. C'est un héritage que l'ont doit partager, c'est un fait que l'on doit toujours retracer…* ».

Par ailleurs, au sujet de la pratique d'une langue autochtone, 85 % des jeunes interrogés parlent une langue kanak. La pratique d'une langue kanak lors des cérémonies coutumières a démontré l'importance de la place que celle-ci tient dans l'identité kanak. La possession de compréhension dans une langue commune est un élément incontournable d'appartenance ethnique. Weber[11] souligne que ces similitudes ne sont perceptibles que dans la confrontation avec d'autres ethnies, donc lors des relations interethniques : « *C'est seulement avec l'apparition d'oppositions consciente à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune une situation analogue, un sentiment de communauté.* »
Parler et communiquer dans une langue kanak, c'est tout simplement vivre sa condition d'homme libre kanak.

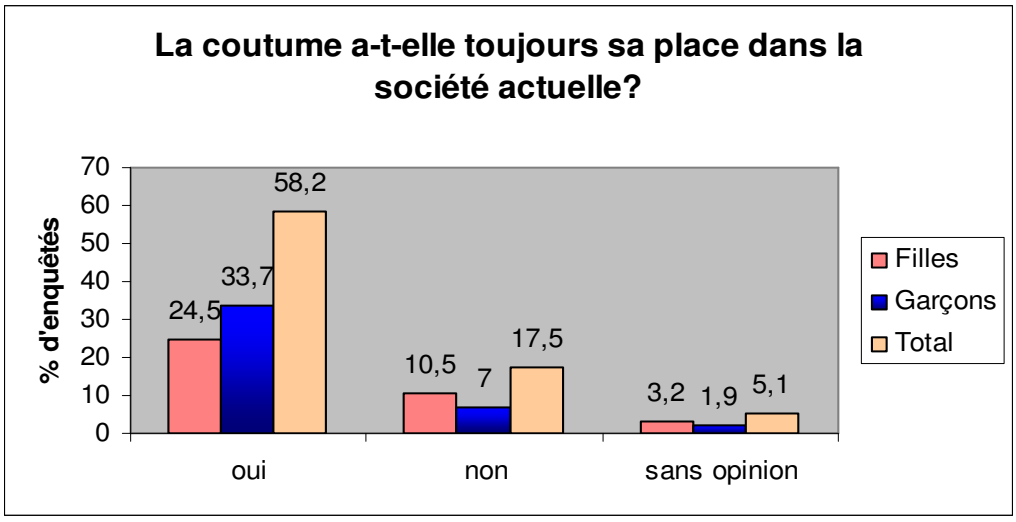

Comme le détaille le graphique ci-dessus, l'éducation coutumière est en général, transmise par la famille puis par les anciens lors des cérémonies coutumières, des mariages, des adoptions, des décès et toutes autres manifestations en relation avec la tribu et la terre. Elle révèle les règles d'harmonisation sur lesquelles est construite la société kanak traditionnelle. Il faut savoir que c'est une société de respect, d'humilité, de partage, de consensuel clanique.
La coutume demeure à sa place dans la société moderne, bien que les jeunes fassent la démarche de bien vouloir s'y rattacher, comme assurément l'un des moyens optimal de ne pas sombrer dans la délinquance, et tous les autres fléaux de la société.

[11] Max Weber, *Economie et société, 1922,* P.130

C'est principalement au cours des cérémonies et lors des manifestations tribales que sont démontrés par les coutumiers les règles et les chemins du savoir faires de la coutume. C'est précisément dans ces moments de participation que les jeunes reçoivent et découvrent, en direct, les valeurs coutumières.

Dans cet ordre d'idée, les jeunes sont partie prenante du maintien des dispositions politiques d'ordre coutumier[12], à condition d'en être davantage informés. Il en est de même pour les autres aspects de la coutume à savoir les manifestations du déroulement de la vie quotidienne. Sur le sujet, les chiffres relevés font apparaître un pourcentage de 92,3 % pour le maintien des dispositions coutumières contre 2.5 % à son abolition.

La société contemporaine comporte ses paradoxes. Elle affiche librement ses richesses de manière inégale, pourtant elle prône l'égalité des chances alors que la sélection sévit dans tous les domaines. La question de comment une société dont les valeurs sont en décalage avec les réalités peut-elle prétendre les transmettre aux jeunes ?

2: Des bouleversements économiques et sociaux

2.1 : Carences dans le cadre éducatif familial

Les bouleversements économiques et sociaux intervenus ces dernières années ont des conséquences sur la transmission des valeurs et des rapports éducatifs apportés par les différents membres de la famille, c'est sur elle que se construit l'identité de l'enfant. Mais c'est aussi par elle que s'explique communément « la crise d'adolescence ».
Les parents ont-ils démissionné de leur fonction d'éducateur ?
On peut distinguer trois approches théoriques majeures dans la littérature pour expliquer les effets[13] de la famille sur la délinquance.

La première approche appelée « General Strain Theory » (Agnew, 1992) part de l'hypothèse que les relations négatives entre le jeune et sa famille forment une des sources de tension, que les auteurs appellent « strains ». Ces tensions sont saisies la plupart du temps au travers d'événements négatifs comme par exemple le divorce de ses parents, la mort d'un copain. La frustration socio-économique est ainsi intégrée au sein d'un ensemble plus large de frustrations saisies comme autant de tensions à

[12] Concerne la chefferie, l'autorité des vieux, l'adoption et la reconnaissance du mariage coutumier.
[13] Sandrine Astor, Marie-Aude Depuiset sous la direction de Sébastian Roché, *La famille explique-t- elle la délinquance des jeunes ?,* Pacte CNRS, Dossier d'étude n°102/2008.

l'intérieur des individus. Ces sources de tension peuvent jouer un rôle dans l'émergence de comportements délinquants dans le sens où ces dernières déclenchent des émotions négatives telles que la colère, qui elle-même peut se manifester au travers d'actes délinquants.

La seconde approche, celle du « contrôle social » (« Social Control Theory », Nye, 1958 ; voir aussi « Social Bonding Theory », Hirschi, 1969 ; 1990), met l'accent sur le contrôle parental indirect (par l'attachement, la qualité de la relation intergénérationnelle) d'une part, et le contrôle parental direct (par la supervision) d'autre part. Cette théorie semble être la plus fréquemment validée dans la littérature, même si elle fait l'objet de critiques. Elle avance donc que les contrôles, directs et indirects, jouent un rôle dans la limitation des déviances et la formation du self-control de l'enfant qui, en retour, conduira ou non à de la délinquance.

La troisième approche, celle de la « Social Learning Theory » (Akers, 1998), se focalise sur les apprentissages et les renforcements positifs et négatifs (encouragements, punitions). Cela s'applique à l'intérieur de la famille. Selon Akers (1998), on peut également montrer comment des relations fortes avec des personnes déviantes, des pairs notamment, renforcent les valeurs et les comportements en lien avec la délinquance. La fréquentation des pairs a en effet été régulièrement soulignée comme une variable très importante pour prédire la délinquance.

Cette enquête propose des informations sur les dimensions de la vie familiale plus précisément sur la structure, les relations et l'environnement familial. La qualité des relations entre les enfants et les parents a-t-elle changé ?

La démarche consiste à comprendre les interactions entre les facteurs familiaux et les facteurs liés à la modernité.

La famille, dans la société mélanésienne ne se limite pas aux parents des enfants, elle prend en compte le clan à la fois maternel et paternel. Il a été nécessaire d'évaluer les tactiques d'éducation et l'investissement des parents qui s'exercent dans les types d'éducation reçus.

2.1.1 : L'entrée de la modernité

Dans la période des années 1970 à la suite du boom du nickel que les populations des quatre points cardinaux de la Nouvelle-Calédonie migrent vers la capitale. La confrontation avec la société de consommation révèle peu à peu une différenciation entre le mode de vie dit « traditionnel » et celui dit « moderne ». Les générations suivantes vont entretenir ce lien avec la modernité tout en essayant de conserver un patrimoine traditionnel.

Au fil du temps, la modernité s'est imposée, en remettant en cause tout l'aspect traditionnel de la culture. L'impact de la modernité sur la société kanak s'est traduit par des frustrations aussi bien pour les adultes que pour les adolescents et les jeunes enfants.

De nos jours, les familles se sont adaptées aux commodités des biens matériaux lesquels, reconnaissons-le, ont permis l'amélioration du niveau socioéducatif au sens le plus large.

Et pourtant, surgit la difficulté à concilier les principes de la société traditionnelle avec celle de la modernité, ce qui traduit l'importance du mal être des jeunes. Certains jeunes des tribus perdent tous repères à l'arrivée dans la capitale, par la découverte d'un mode de vie nouveau : la cité est l'image de la facilité, de l'anonymat, de la liberté vis-à-vis des adultes et des coutumiers. Les messages que véhiculent les moyens de communication, ont un impact conséquent sur la violence des jeunes, qui se les approprient, les imitent, sans en posséder les éléments de distinction entre la réalité et la fiction.

En milieu urbain, l'éducation des enfants est concurrencée par de nouvelles préoccupations familiales notamment en matière d'emploi, un « laisser aller » et un manque d'attention envers les jeunes sont en augmentation dans les foyers.

A la différence en milieu tribal où l'attention est davantage centrée sur le jeune, et exercée par l'ensemble de la composante familiale et également par la présence de l'appartenance clanique de proximité.

2.1.2 : L'évolution des formes familiales

Ces dernières décennies ont fait apparaître de profonds bouleversements dans les structures familiales coutumières.

La baisse des mariages, l'augmentation des divorces et de l'émergence des nouvelles formes de vie sociale (famille recomposée ou monoparentale) entraînent un déséquilibre incontesté chez les jeunes. Le modèle familial a évolué, l'esprit de famille au sens élargi, c'est-à-dire, parents, enfants, ascendants et collatéraux se raréfie, ce qui génère une absence de repères stabilisants pour le jeune.

Ainsi, plus spécialement en situation d'éclatement familial, de monoparentalité ou de recomposition familiale, on peut imaginer que les jeunes puissent développer un sentiment d'insécurité sur le plan affectif et vivent une fragilisation dans une construction positive.

Aux dires des acteurs professionnels, quelques jeunes franchissent le pas de dénoncer leur mal être aux membres de leurs familles. Il faut savoir que les enfants métissés de parents européens et océaniens, rencontrent une difficulté particulière par le fait qu'ils ne savent pas se situer car ils n'ont pas été raccrochés à l'un des deux mondes. Cette absence de repère dans le positionnement est ressentie, dans l'enfance puis dans l'adolescence comme un rejet, une exclusion, une frustration générateurs du mal être.

De même, certains professionnels ont constaté que la tendance sociale à prôner le principe d'individualité avait pour conséquence de diminuer la cohésion sociale. En effet, le principe de la société traditionnelle prend racine dans la communauté où les jeunes s'identifient à cette appartenance.

Un groupe de jeune de la cité de Saint-Quentin : « *La société disperse la famille puisque aujourd'hui, elle se base sur l'argent et le travail au risque de l'exclusion. A Nouméa, nous remarquons que des hommes comptent sur l'argent pour survivre, alors que dans la tradition kanak, il suffit de cultiver la terre.* ».La société occidentale est bâtie sur l'individualisme et entraîne des conflits familiaux par le choc des cultures.

La vacance de certaines chefferies entrave toute éducation coutumière. Aussi le jeune est tiraillé entre son devoir du moment qui peut-être l'école ou le travail et sa vie coutumière, occasionnant encore tout moyen de repère identitaire.

2.1.3 : Des schémas éducatifs bouleversés

Les valeurs coutumières sont moins bien transmises notamment à cause de la scolarisation obligatoire précoce, où le système des valeurs républicaines véhiculées par l'école vient supplanter les références coutumières dans l'apprentissage de la formation des jeunes. De surcroît, l'entrée des femmes sur le marché du travail est préjudiciable à la transmission des valeurs coutumières des enfants, qui garantissent la stabilité de la famille.

Le défaut de communication entre les parents et les enfants, largement monopolisé par les divertissements actuels (télévision, jeux vidéos...), amplifiés paradoxalement par le discours des parents véhiculant tout et son contraire, est la démonstration parfaite d'un manque de modèle, déstabilisateur pour la énième fois l'enfant dans sa construction.

On note que la notion de respect dans les rapports entretenus avec les oncles maternels ne portent pas sur tout le savoir qu'entoure le lien coutumier avec le sang des maternels. Seuls un comportement de retenue figée ressort dans cette enquête.

Parmi les jeunes interrogés, tous ont connaissance de l'importance des liens de respect aux oncles utérins, mais tous ont traduit cette connaissance dans un sentiment de crainte face à cette appartenance coutumière.

2.1.4 : Des parents « démissionnaires »

Les questions portées sur les interactions et l'environnement familial varient en fonction du genre. La supervision sous entend la manière dont les parents veillent sur leurs enfants. Le type d'éducation « sévère » sous entend le fait que les parents limitent les sorties et suivent leur réalisation et «souple » lorsqu'ils font le contraire ou le font peu. Pour l'environnement, les variables retenues concernent la profession du père (PCS), les relations aux oncles maternels et leurs rapports avec leur entourage en général.

Les parents ont besoin de cohérence, au motif que de plus en plus, les jeunes sont rattachés à des personnes ordinaires, non délinquantes, qui sont pour eux des modèles. Ce rattachement est propice à s'abstenir de commettre des actes de délinquance, soit pour ne pas faire de peine à ses proches, ou soit pour ne pas mettre en péril ses plans d'avenir (ex : études/travail).

77 % des enquêtés entretiennent de bons rapports avec leurs parents. Cependant les garçons dénoncent un manque de dialogue et de communication, voire de débat avec leurs parents. En revanche les filles, entretiennent une approche privilégiée avec leurs mères et tissent des liens de bonne convivialité avec leur entourage. Pour elles, le manque de confiance réciproque peut être à l'origine des problèmes conflictuels entre parent enfants.
Il est certain que l'implication des parents dans l'accompagnement scolaire est profitable, car bon nombre pensent que l'éducation scolaire relève totalement du ressort de l'école.

S'agissant de l'autorité parentale, beaucoup de parents sont accusés d'être démissionnaires, et souffrent en réalité d'une perte de crédibilité aux yeux de leurs propres enfants, par l'exemple qu'ils donnent d' eux-mêmes à travers la consommation d'alcool et de cannabis, remettant en cause leur capacité à faire prévaloir l'autorité parentale.
L'absence de contenant dans l'autorité parentale, est décriée par les générations actuelles. Cette souffrance se traduit par des comportements impulsifs, ils refoulent en masse extérieurement leurs colères, et leurs frustrations par des attitudes déviantes, dans l'objectif d'attirer l'attention des parents sur eux.
L'une des principales variables de la délinquance, c'est d'abord le degré de contrôle que les parents exercent sur leurs enfants. « *Pour cette jeunesse, le cadre autoritaire parental est généralement très rigide, mais lorsque les barrières se lèvent et que le jeune est livré à lui-même, la régulation de la transgression devient difficile, le jeune ne gère pas l'acte et ne parvient pas à avoir une idée personnelle, à penser par lui-même*[14]*. »*

2.1.5 : Les effets du contexte local sur les modes de vies des jeunes

Prendre en compte l'environnement physique et social des jeunes pour expliquer la délinquance est nécessaire. En effet, la délinquance ne se limite pas qu'à la famille ou aussi à sa structure, que dans ses fonctionnements élémentaires (supervision, qualité de la relation) bien que ces derniers soient essentiels.
Les lieux de vies à Nouméa et dans le Grand Nouméa, peuvent provoquer dans certains cas le passage à l'acte (violence psychologiques, violence interindividuelle, intra ethnique et interethnique ...). L'habitat

[14] Audition de Madame Ozoux, secrétaire générale du parquer général de la Cour d'Appel de Nouméa le 19 mars 2009 (cf annexe)

proposé est un espace réduit qui peut avoir des effets négatifs sur la psychologie de l'enfant et avoir des répercussions à l'école.

De plus, on constate dans la commune Nouméa, depuis une vingtaine d'années le phénomène de « squats ». Leur existence est bien sûr en liaison avec les attraits de la ville, aux opportunités qu'elle offre notamment en matière d'emplois et de services. 300 familles de squatteurs émergent par an dans le Grand Nouméa dont 100 sont originaires des Iles.

Les habitats sont précaires et amènent les jeunes à l'échec au niveau de la formation. La situation sociale assombrit de façon déterminante le mal être des jeunes, par les conditions de l'environnement, par l'entourage citadin qu'il ne faut pas sous-estimer. Le milieu dans lequel évolue le jeune est source de mal être s'ils ont en commun des lacunes de communication, et la non-satisfaction de tout l'attrait du désir de consommation. Le regroupement de jeunes et/ou phénomènes de bande devient alors problématique.

Selon J-C. Lagrée et P. Lew-Fai[15], « *parmi les facteurs susceptibles d'expliquer la participation des jeunes aux dynamiques locales, via les groupes et bandes, et leur participation aux systèmes d'interactions locales, il convient d'examiner les caractéristiques sociales des acteurs, qui permettent d'appréhender leur position dans la structure sociale. (…) En effet, nombre d'études des plus classiques ont rapporté le phénomène de bande et l'engrenage dans la délinquance juvénile à la dissociation du couple parental, à la mésentente familiale ou à l'absence de contrôle familial. (…) les difficultés qu'ils rencontrent au sein de cette instance de socialisation interfèrent avec les autres déterminants de leur trajectoire sociale et traversent les autres domaines où ils exercent leurs activités. (…) Les jeunes qui participent à ces formes de sociabilité ne sont pas seulement d'origine populaire, ils appartiennent surtout à des familles précaires et instables du triple point de vue des ressources financières, des possibilités d'amorcer un processus d'intégration sociale et culturelle, et des capacités à surmonter le handicap d'une socialisation qui s'est effectuée sur des références ethniques différentes.* »

Toutefois, tout regroupement reste naturel chez les jeunes. Certains dans une démarche d'y trouver une source de valorisation, et en quelques sorte d'avoir le sentiment de «*retrouver une famille»* où se créent des liens significatifs avec des personnes qu'ils jugent dignes de leur confiance, brisant l'isolement, affirmant leur identité, en quête d'admiration dans ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

L'étape du terrain est cruciale car c'est dans cette existence qu'il est demandé de confronter le travail préparatoire soutenu d'hypothèses avec la réalité sociale. Ainsi dans sa totalité, l'analyse des entretiens démontre que le mal être des jeunes d'aujourd'hui découle d'un excès de liberté abusif donné aux jeunes (« laisser aller »). Cette liberté, de nos jours, est dangereuse, car tous n'ont pas la capacité de juger, de conscientiser, de mesurer ce qui est déviant ou enrichissant.

[15] *Chômage des jeunes, délinquance et environnement urbain* : recherche bibliographique coordonné par Jean-Charles Lagrée, Paula Lew Fai., Paris : G.R.E.P., 1987.

Le principal facteur de déviance est celui de la famille, qui ne peut pas répondre à son besoin d'assurance, de soutien moral, d'un réconfort psychologique, indispensable à son développement, à son rapport aux autres et à l'extérieur.

On peut penser également de l'éducation des aïeux considérée comme plus stricte et plus sévère qu'ils ont connues, qu'ils ne veulent pas faire subir à leur progéniture les conditions restrictives. L'absence de dialogue demeure, la société du non- dit prédomine.
Après la famille, l'école est la seconde institution de socialisation dans laquelle le jeune passera une partie de sa construction.

2.2 : Le rapport à l'école

2.2.1 : Des inégalités scolaires

Le système scolaire a lui aussi perdu sa crédibilité, avec cette énorme hypocrisie du collège unique. Comme l'écrit Alain Minc[16] : *« Quand un système fonctionne à l'idéologie égalitaire, il produit les conduites les plus inégalitaires qui soient »*. À partir du moment où les enfants sont différents, vouloir sauvegarder l'égalité des chances, c'est développer des pédagogies différenciées. L'école est un lieu d'apprentissage et d'utilisation de l'écrit, le savoir de base cependant, qu'est lire- écrire- compter n'est pas suffisant pour répondre aux exigences de l'école. Selon Jean Pierre TERAIL[17], « *Au-delà des apprentissages élémentaires du lire- écrire- compter, l'école attend qu'une maîtrise méta discursive se développe également dans le domaine de l'interphrastique, les élèves devant apprendre à construire un texte dans différentes situations de communications écrite : en français, en mathématiques, en sciences...Pour ce faire, ils doivent d'abord apprendre à interpréter correctement les situations d'énonciations et le genre du discours qu'elles requièrent. »*

Dans l'enquête, le sens donné à la connaissance transmise par l'école est primordial. Les jeunes ont conscience qu'ils obtiendront les clés du savoir pour bâtir l'avenir et affronter le monde extérieur.
Le jeune kanak reconnaît être l'otage pris entre deux mondes et rencontre des difficultés d'adaptation pour être issus d'une société traditionnelle kanak qui essaie de traverser le temps avec toutes ses valeurs, et affronter le monde occidental aux valeurs et aux principes en contradiction avec son appartenance culturelle.
Le jeune fait souvent référence au groupe, sans lui il n'existe pas. Il agit pour le groupe, pour la communauté clanique qu'il représente. Ses actions s'inscrivent dans un intérêt général qui rassemble. Dans la conception occidentale, la notion d'individu est privilégiée. C'est l'esprit de la compétition, de la

[16] *La machine égalitaire,* Grasset, 1987.
[17] Jean Pierre TERRAIL, *De l'inégalité scolaire,* La Dispute, 2002

concurrence, l'individu doit se démarquer. Il acquiert le prestige, en se mettant en avant. Ainsi, il est poussé à se perfectionner et à devenir coûte que coûte le meilleur. « *L'école est une machine à produire de la différence et de la hiérarchie et, loin de constituer un instrument d'intégration sociale, l'instruction est bien plus souvent un « agent de dislocation » dans les sociétés structurées autour des rapports de parenté et de voisinage aux systèmes de statuts relativement congruents et égalitaires. Elle définit un nouvel axe de stratification qui rentre en concurrence avec ceux de l'ordre traditionnel.*[18] » . Le schéma kanak inculque à l'enfant l'esprit du collectif, de la communauté, l'école est un espace où l'individualisme prend toute sa dimension, un concept qui va à l'encontre de sa propre culture.

L'explication proposée par l'anthropologue J. Goody[19] peut paraître convaincante. La familiarité des classes dominantes avec la culture écrite, observe-t-il, contamine l'usage de la langue orale transmise aux enfants, lesquels se trouvent ainsi prédisposés à entrer dans ce rapport scripturaire au langage qui peut seul permettre de satisfaire aux exigences scolaires. En ayant appris à être attentif aux normes du beau parler, en ayant compris que si le langage véhicule des significations il vaut tout aussi bien comme esthétique, qui se corrige et se travaille, les « héritiers » bénéficieraient ainsi d'une plus grande facilité à s'approprier la culture écrite. Et là où, comme sur un champ de courses, règne la compétition, l'avantage des uns vaut inéluctablement comme handicap des autres.

De plus, l'accès à l'école nécessite des moyens financiers, ne serait-ce que pour le déplacement via le transport « tout le monde n'a pas la voiture pour se rendre à l'école», pour le déjeuner, les fournitures, les sorties pédagogiques etc. Parler du facteur financier suppose que les parents aient une activité salariale. Cela dépend également du nombre d'enfants dans la famille et des conditions dans lesquelles le jeune travaille, une fois qu'il est chez lui, voire s'il dispose d'une pièce pour étudier. Tous ces facteurs sont autant d'éléments qui participent à la progression dans les classes supérieures. Si le jeune kanak ne dispose pas d'éléments, même le strict minimum sans parler de confort, il aura moins de chance de réussite dans la poursuite de ces études.

[18] Jean Marie KHOLER et Loic J.D WACQUANT, *L'école inégale,* Eléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie, Institut Culturel mélanésien, collection Sillon d'ignames, Orstom 1985
[19] J. Goody, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit,* La Dispute, 2007.

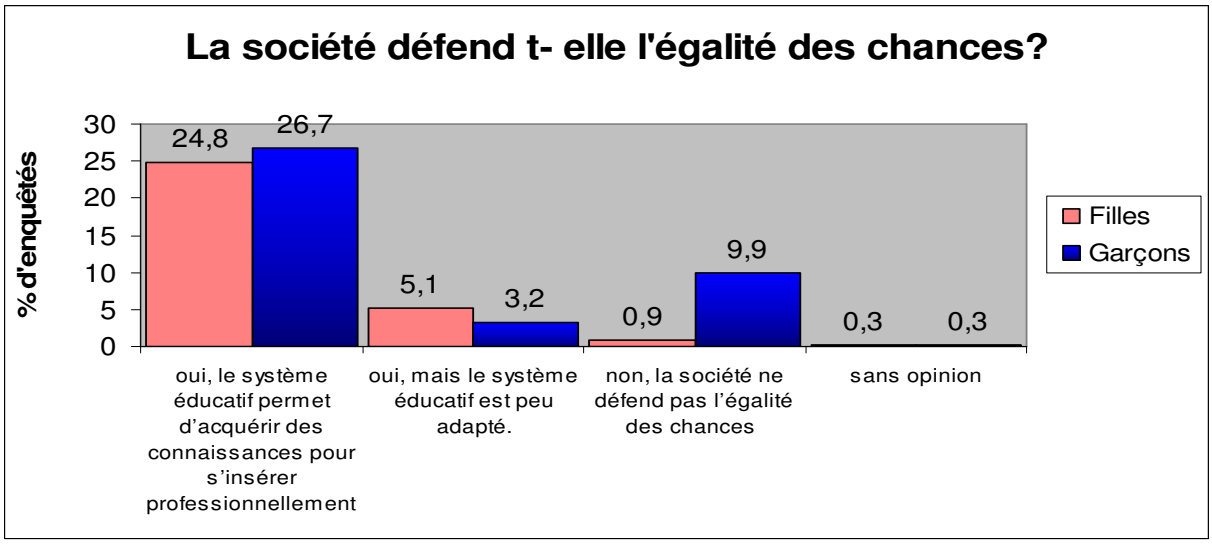

Si plus de la moitié des jeunes (51.1 %) estiment que l'école républicaine défend l'égalité des chances en permettant de garantir une insertion professionnelle, paradoxalement 10.8 % des jeunes pensent que l'école n'est pas un modèle d'insertion adaptée. Une minorité de jeunes (8.3 %) désapprouve le fait que l'école défende l'égalité des chances. En dépit d'une massification de l'accès aux études secondaires et supérieures, les inégalités sociales se sont avérées très disparates.

Le jeune constate que l'école est le moyen d'assurer une insertion dans la société actuelle qui lui permettrait de trouver sa place. Or, les chiffres de l'ISEE montrent que le taux de réussite chez les Kanak reste encore minime par rapport à la population totale. Il en est de même pour les différentes activités professionnelles occupées, qui montrent que le taux de jeunes Kanak accédant à des postes de responsabilité reste encore très en deçà de tout espoir. Si les jeunes ne parvient pas à s'instruire et à se former, leurs choix professionnels restent limités, et sont orientés vers des emplois sous qualifiés.

2.2.2 : Les « effets maîtres »

En association avec ce qui précède, il arrive que le personnel enseignant soit inadapté à l'organisation de plusieurs mondes culturels.

En effet, certains professeurs de culture différente, ne maîtrisent pas les tenants et les aboutissants leur permettant de comprendre les difficultés identitaires et scolaires chez l'enfant.

Ainsi l'enseignement professé a peu d'impact sur les élèves pour deux raisons :

- Par un discours référencé à des connaissances culturelles ignorées de l'élève kanak,
- Par une demande d'exigence dans l'allocution verbale et la maîtrise d'une langue qui ne lui sont pas maternelle, ce qui le discrédite.

Dans les milieux favorisés kanaks, les parents ont un bagage scolaire reconnu, qu'ils s'emploient à transmettre à leurs enfants, et par la même peuvent décoder avec eux la culture de l'institution scolaire. En effet, normalement la langue enseignée à l'école est la langue légitime d'un peuple, qui trouve sens et

sensibilité au code élaboré[20] au sein de la famille. Son expérience scolaire devient une expérience de développement symbolique et social lequel comparé à l'enfant qui ne connaît qu'un code restreint[21], l'assimilera comme une expérience de changement symbolique et social.[22]

L'acquisition de la langue écrite est nettement plus difficile comparativement au langage parler demeuré indispensable. Or, pour les spécialistes, l'observation scientifique prouve que plus on maîtrise sa langue maternelle, plus on est à même d'apprendre une langue seconde ou étrangère.

L'opposition entre la conception française de l'éducation et les codes culturels kanak est certainement l'incompréhension la plus difficile à résoudre.

Enfin l'étiquetage des élèves fait par certains enseignants amène à reléguer le jeune au rang de moins bon, et les incitent pour avancer le cours à interroger ceux qui vont de suite répondre. Les élèves perçoivent ces signes émis comme étant des sous- élèves ; s'organisent alors des comportements de rébellion et d'opposition à l'égard de l'institution scolaire. Les élèves sont extrêmement sensibles aux signes évaluatifs de leur enseignant. L'enfant se décourage totalement, où décide de dépasser cette façon d'être traitée en prenant goût à apprendre. Cependant, la majeure partie des jeunes tend vers le découragement.

2.2.3 : La prise en compte de la dimension culturelle

Par conséquent, l'enseignement peut avoir des influences sur les façons de penser, notamment en rapport avec la coutume : « *ce qui est enseigné est parfois contradictoires avec nos façons de penser*». La majeure partie des jeunes (59.5 %) pensent que l'enseignement a des impacts sur la coutume contre 29.9 % qui désapprouvent. C'est au cours de l'éducation que s'éloigne la connaissance de la langue kanak. Le programme de l'enseignement inadapté pour le monde kanak, s'appuie sur le schéma métropolitain d'éducation nationale officiellement appliquée sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie.

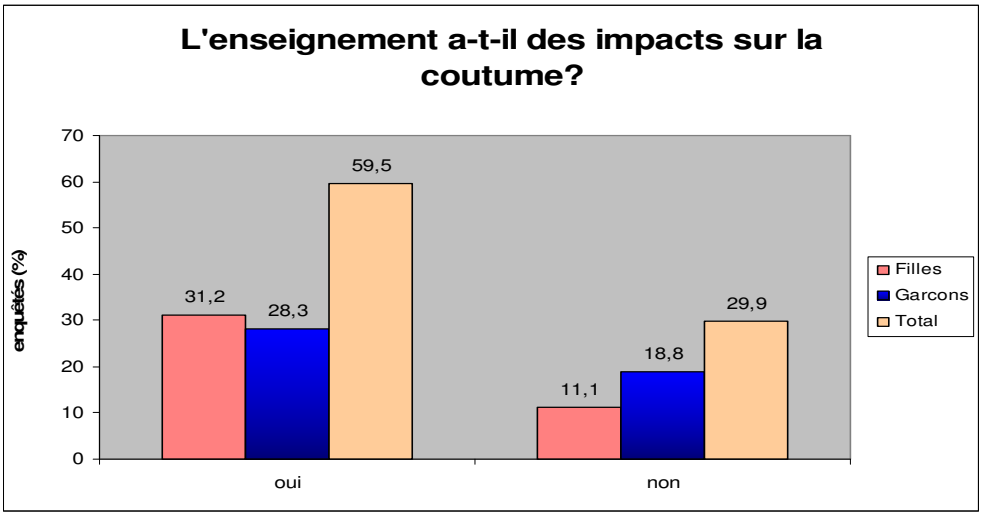

[20] Vocabulaire plus variés, phrases plus compliquées pour traduire complexité et modulation de ce que l'on veut transmettre.
[21] Suffit dans les groupes de types communautaristes où l'on n'a pas besoin d'expliquer puisqu'on partage les mêmes valeurs.
[22] J-P Terrail, *De l'inégalité scolaire,* La Dispute, 2004, p.194

On note que les enquêtés estiment la nécessité de maintenir la culture traditionnelle dans l'intégration du système éducatif. Sans doute parce qu'ils pensent que les difficultés rencontrées dans le milieu scolaire décèlent l'absence du contexte culturel dans l'approche pédagogique. Reste à savoir si une possibilité de concilier les deux approches pourrait conduire à l'émergence d'une approche duale équilibrée. Les réactions des enquêtés relèvent du fantasme, voire un certain idéal qui constituerait une piste de réflexion exploitable et profitable aux jeunes kanaks.

La manière de percevoir l'éducation a évolué, chez les autres ethnies par exemple, les parents ont le souci constant d'être derrière les enfants contrairement aux parents kanak, dont peu d'entre eux comprennent le sens et la signification de l'échec scolaire, car trop ignorent encore les enjeux à la réussite scolaire. Bien souvent ces facteurs se traduisent par l'absentéisme à l'école. Lorsque les deux parents travaillent ils ne sont pas forcément disponibles pour l'éducation de leur enfant ; dans le souci d'assurer à la survie de la famille, le reste devient secondaire. Or, la réussite scolaire est souvent conditionnée par le travail personnel de l'élève, l'accompagnement aux devoirs…
La répartition identitaire des lycées nouméens, n'est pas le meilleur modèle de cohésion interethnique. Il est clairement reconnu la séparation dans les établissements des différentes communautés. La cohésion d'antan a été brisée par le système colonial, l'école ne développe pas assez de relationnel et condamne toute connotation à tendance coutumière.

L'indiscipline scolaire est un révélateur d'inadaptation. Les incidences d'une mauvaise scolarité, d'un décrochage scolaire, d'un échec scolaire, se traduisent plus tard sur le marché du travail par l'emploi de ces jeunes sur des postes ne nécessitant aucune qualification, ceci conforte l'exclusion des jeunes des lieux de valorisation sociale. Cependant, plus le jeune est associé à l'école, moins il commettra d'actes délinquants. Son désintérêt à l'institution scolaire est facteur de rejet et contributif à commettre des actes délinquants.

Tous ces bouleversements intervenus dans l'organisation de la société kanak où le jeune trouvait ses repères trouvent réponse aujourd'hui dans le mal être des jeunes. La superposition de bouleversements, historiques, culturels, spirituels, sociaux et économiques est la cause d'absence de visibilité de la jeunesse à se projeter dans l'avenir, et à se réaliser dans des perspectives politiques.

3) Une absence de visibilité politique

3.1 La méconnaissance de l'histoire

Le jeune semble ignorer le commencement de l'histoire politique et coloniale de son pays par l'intrusion de la religion, la spoliation des terres, le boom du nickel et la pénétration de la mondialisation. Cette ignorance s'avère frustrante dans certains cas.

Cette méconnaissance tend à dire qu'il ne dispose pas des éléments fondamentaux pour avoir un éclairage averti afin de s'intégrer et de participer aux instances dirigeantes et communautaires de la cité telles que les associations, les collectivités, les institutions politiques et coutumières mais aussi dans l'interprétation d' accord et de protocole, puisqu'il ne décode pas l'utilisation des outils existants.

3.2 Un manque de discernement dans les perspectives politiques

A défaut de pouvoir se positionner, les jeunes sont handicapés à se projeter dans des actions de société dans lesquelles ils devraient normalement s'inscrire. Le contexte actuel démontre l'incertitude dans ces projets de sociétés, qui prend racine sur du flou artistique, ne portant aucun nom et ressemblant à quelque chose qui relèverait du tabou et du non-dit.

S'il veut s'attacher à un projet de vie, le jeune devra franchir des étapes importantes, notamment d'être en mesure de répondre aux différentes composantes du parcours qu'il se donne, à condition cependant que la société n'entrave pas la dynamique de sa motivation et donc lui octroie une place.

Le jeune, a du mal à s'identifier et à se positionner en rapport aux accords de Nouméa, où selon lui, la lecture des messages sont brouillés, et par lesquels il ne se sent pas ou peu concerné. Cependant, lors des périodes électorales, sollicités par maints partis, ils vivent le sentiment d'être utilisés, mais aussi vite oubliés.

3.3 Des difficultés d'alignement de la vie sur les segments du marché

Lorsque le jeune ne dispose pas des conditions requises de sa réussite scolaire, il en est d'avantage pénalisé pour décrocher une qualification professionnelle et déterminante. En effet, ce handicap est une barrière à franchir dans sa recherche d'emploi à durée constante et stable, dans un souci au quotidien d'accéder à une vie convenable et tranquille.

3.4 L'implication dans la société contemporaine

Face à ces constats, les jeunes ont du mal à se fixer dans tout ce qui gravite, dans le monde actuel. Vivant en témoin de ce qui se passent autour d'eux dans le paysage politique, ils ne comprennent pas les propos des interlocuteurs, accentuant ainsi l'image floue de la projection vers l'avenir en raison qu'il n'en maîtrise pas les tenants et les aboutissants. De ce fait, l'implication du jeune dans les espaces de parole et d'actions politiques devient très difficile voire impossible.

Pourtant, certains jeunes manifestent le besoin de reconnaissance en général et malgré leurs efforts, ne trouvent pas la place qui leur est dû, en raison de la défaillance des structures et des organismes qui n'assument pas l'objectif de leurs missions. Il va s'en dire que bons nombres de jeunes rêvent de devenir des acteurs et de participer pleinement dans la société d'aujourd'hui. Car, ils possèdent intérieurement la

force et la réflexion nécessaire qu'ils n'arrivent pas malheureusement à extirper pour se réaliser et s'infiltrer dans la sphère de communication.

Ainsi tant que la jeunesse n'aura pas franchi ce seuil libératoire, les situations de repli, d'exclusion et de délinquance, seront les ingrédients de leur mal être dans la société.

Troisième partie : Les propositions et les recommandations

On pense généralement la violence des jeunes comme une maladie sociale qu'il convient de soigner par un traitement répressif et/ou éducatif comblant ainsi les déficits d'une autorité parentale défaillante. Cette violence touche autant l'individu qui la pratique que la société qui la subit. Il serait temps de trouver, loin des clivages idéologiques et sociaux, des réponses politiques, c'est-à-dire globales, afin de repenser la place du jeune kanak dans la société et se donner les moyens de reconstruire le rapport à autrui brisé par les paradoxes de notre société.

Par réponse, nous entendons celle qui replace le jeune au centre des préoccupations sociales et politiques.

1 *Mieux connaître les attentes des jeunes*

1.1 : Une maison des « jeunes »

L'ensemble des enquêtés ont, signalés l'absence d'infrastructure pour les jeunes. Le constat réel sur une grande errance qui habite les jeunes, en perpétuelle mouvance d'un lieu à l'autre, nous amène à poser la question: Comment pouvons nous se rendre utile pour leur venir en aide ?

Ainsi de nombreux jeunes ont soulevé l'idée de création d'une structure de jeunes où ils pourraient se rencontrer, débattre de leurs problèmes, discuter de leurs projets et se divertir tout en étant encadrés par des personnes ressources spécialisées ou non. Ce lieu offrirait divers services comme des rencontres avec les anciens, les coutumiers, ou les élus sur divers thèmes choisis. Ce serait ainsi un lieu de réflexion, d'aide à l'action et d'expression sous toutes ces formes. Différentes activités pourraient y être organisées aussi bien par les associations que par les jeunes : jeux, sport, danse, musique et des ateliers autour du savoir « culturel kanak et traditionnel ».

Des actions de valorisation de métiers et des programmes de formation à l'emploi pourraient y être proposés, avec présentation de secteurs, générateurs d'emplois, orientation et/ ou mise en place de moyens pour des formations qualifiantes ou titrantes. Ou encore la mise en valeur et l'exploitation des savoirs faire des jeunes, d'œuvrer à faire émerger tout potentiel sportif, artistique, culturel chez les jeunes, comme étant non seulement un moyen de libérer la parole et les émotions mais aussi comme moyen de prévention. Toute l'originalité de ce projet d'une maison de « jeunes » porterait sur l'incontestable richesse qui découle de sa mixité sociale et culturelle, que détiennent les jeunes, en affirmant et en

revendiquant l'essence même de leurs identités, dont la trame reposerait sur les valeurs du partage, de l'échange et de l'autonomie.

1.2 : Redonner la place essentielle à l'identité kanak

Les actions à entreprendre en priorité en vue de repenser la place du jeune kanak dans la société moderne seraient d'organiser des rassemblements inter- districts, inter tribu, inter- régions avec des thématiques sur la coutume, la vie tribale, le rôle des parents, le partage de la connaissance culturelle. Les adultes devraient aussi attribuer davantage de considération aux jeunes, leur faire plus confiance, créer des forums où ils seraient entendus par les institutions politiques.

Il a été retenu lors de l'enquête, la création de lieux d'échanges avec les élus, les anciens, ainsi que des séminaires sur des sujets attraits à la culture kanak. Comme le dit la coutume, ce sont aux jeunes d'aller, de chercher les savoirs, les us et coutumes de leur peuple. Qu'en est-il de ceux qui vivent en milieu urbain ? Vers qui peuvent-ils se tourner ? D'où toute l'importance de faire partager, de transmettre les connaissances aux jeunes qui sont demandeurs, qui cherchent, afin de mieux s'insérer et ce par le biais d'une maison des jeunes.

Bien que la coutume donne aux anciens le pouvoir de décision, les jeunes ressentent le besoin d'exprimer leurs opinions sur les sujets culturels, de participer davantage aux prises de décision dans le système traditionnel et d'être davantage pris en considération par la génération précédente.

De plus, le regard sur les jeunes kanaks en difficulté devrait être changé, afin de les remettre en confiance.

Après s'être penché sur les propositions faites par les jeunes, la commission Education et Formation présente celles formulées par les coutumiers et les professionnels enfin complétées lors du colloque du 17 avril 2009 au Centre Culturel Tjibaou.

2. D'un point de vue historique

2.1 : Privilégier l'intergénérationnelle

Dans ce travail de transmission de valeurs, de pratiques et face à une évolution qui s'accélère, il y a une nécessité exprimée par certains jeunes et adultes de lui donner une valeur juridique qui serait à approuver selon les spécificités des aires coutumières. La première étape pourrait être la rédaction **d'un règlement intérieur par district** en se basant sur ce qui existe déjà dans la région Paici.

Les relations entre les jeunes et les adultes peuvent être favorisés par la **création d'un conseil de jeunes** qui serait à même de rapporter leurs remarques, leurs demandes et leurs attentes. Cet espace de parole au sein des jeunes serait mis en relation avec l'espace de parole au niveau communal et provincial et au niveau associatif.

Ainsi, la jeunesse kanak est « coincée » entre une modernité dans laquelle elle ne se retrouve pas nécessairement et une tradition qui ne peut rester enfermée dans le passé, elle a donc besoin de se trouver un nouvel espace où elle pourra s'exprimer.
L'ensemble des personnes consultées a signalé l'absence **d'une structure capable de faire évoluer la coutume tout en gardant ce qui en fait les fondements, de valoriser la parole**.

Les jeunes expliquent leur recul des traditions structurantes par l'absence de références communes aux différentes générations, repositionner la tribu, l'espace de vie avec les jeunes de la tribu avec des règles de vie, le règlement intérieur dans le but de favoriser les relations entre les vieux et les jeunes. On sait l'importance de la circulation de la parole, si celle- ci se retrouve « coincée », le « faire ensemble » devient difficile et peut avoir des effets néfastes sur la transmission des valeurs culturelles entraînant une crise identitaire. Ainsi le travail des institutions coutumières doit être recentré au niveau des jeunes, au travers du conseil des jeunes.

Pour atténuer les traumatismes dus au choc de la colonisation et maintenir l'ordre dans la communauté, **il faudrait réhabiliter les structures coutumières et leur donner les moyens de travailler**. La restructuration des chefferies coutumières est nécessaire, car il a été remarqué une perte de solidarité clanique et familiale ayant des sérieuses conséquences sur les actes de violences des jeunes. *« Les conflits non résolus créent des contentieux qui rejaillissent sur l'éducation collective et le comportement des jeunes. Il n'existe pas de dispositif interne pour la résolution des conflits »*[23].

Des associations de jeunes devraient être constituées auprès des conseils coutumiers et bénéficier d'une reconnaissance et de moyens. Il faut une mobilisation des jeunes, une discussion complémentaire à tous les niveaux.

2.2. Transmission des valeurs et pratiques culturelles

Face à ce risque de perte des valeurs traditionnelles, les jeunes Kanak réalisent l'importance de préserver la culture kanak à travers ses pratiques notamment la coutume. Il existe véritablement un fossé entre les jeunes et les coutumiers. Le jeune souhaite plus d'attention au regard des enjeux de la tradition et de la modernité.
Il y a cette nécessité de rapprocher les deux générations afin de faire face au monde qui entoure le kanak. Le jeune kanak emporté par l'évolution réalise les risques encourus si rien ne se fait pour garantir la transmission des valeurs culturelles kanakes. Cette crainte permanente plane, celle de ne rien maîtriser du tout « ni sa propre culture ni la culture occidentale ».

[23] Remarque faîte par Roch Wamytan lors d'une Commission Education Formation.

Il souhaite disposer d'éléments culturels kanaks qui se transmettraient par une structure comme le furent par exemple les Ecoles Populaires Kanak dans les années 80. On peut citer également les M.F.R (les maisons familiales rurales) dont les axes de travail partent du savoir traditionnel kanak. Ce serait l'occasion de revaloriser cet enseignement puisqu'il a été déjà expérimenté comme les MFR situés sur l'Ile d'Ouvéa.

Ce serait une structure de transmission des concepts, des valeurs et des pratiques culturelles kanak**, une sorte d'école de la coutume**. Elle aurait un rôle éducateur, et où cette transmission des valeurs se ferait par la valorisation des pratiques. On peut citer ainsi, l'exemple du « hmelom », la maison d'initiation à Lifou.

Pour la transmission des valeurs : il serait nécessaire **de repréciser les concepts, les valeurs.** La colonisation et l'entrée de la chrétienté ont bouleversé la société kanak dans ses façons de pensée et manière d'agir. Il faudrait **que la spiritualité soit retransmise auprès des jeunes**, afin de leur donner les valeurs sûres, le savoir vivre, le savoir faire et le savoir être qui sont les règles essentielles du bien vivre en société. Par exemple, comme l'a suggéré un pasteur lors du colloque, repréciser cette dualité paternelle/maternelle qui est aussi complémentaire par rapport à l'éducation des enfants. Il souligne également **l'importance de revaloriser l'aspect et le fondement de la paternité au sens kanak**. Au passage, il fait remarquer que la religiosité correspondant à la philosophie kanak est une croyance rappelant le rapport entre la philosophie et la religion.

Il est à noter la présence indispensable d'un référent coutumier qui serait le guide tel l'igname et son tuteur afin de veiller au meilleur développement de la plante.

Enfin pour la transmission des pratiques culturelles différentes **disciplines pourraient être enseignées** comme expression artistique :

-les chants

-les danses

-la musique

-les contes

Ces expressions seraient complétées voire approfondies par :

-la peinture

-la sculpture

-la vannerie (le tressage)

-l'approche littéraire, linguistique.

Des activités culturelles seraient proposées autour de la valorisation des activités dites « utilitaires » : la construction d'une case, d'une pirogue, la plantation d'ignames ou d'autres aliments (les travaux coutumiers).

Toutes ces expressions témoignant de la pratique permettraient de consolider les valeurs conceptuelles.

Par ailleurs, certaines personnes avaient proposé d'utiliser des locaux tels que les maisons de quartier, les maisons du temps libre, les studios etc., selon des créneaux qui pourraient être mis à disposition pour participer à cette transmission. Lors du colloque du 17 avril 2009, un jeune de Rivière-Salée membre d'une association souhaitait connaître les démarches afin d'exploiter un lopin de terre pour en faire un jardin potager qui serait selon lui une manière d'occuper le temps. Ce serait mettre en avant les jardins océaniens.

Ce cadre éducatif de transmission se ferait autant au niveau des tribus qu'au niveau de la zone péri-urbaine. Tout cela permettrait de consolider les structures claniques et de fortifier les chefferies et par conséquent, consoliderait la construction identitaire du jeune kanak.

3. D'un point de vue économique et social

3.1 « *Plus fort que la violence, la parole* »

Les parents sont un des piliers de la socialisation des enfants, des figures d'identification (positive et négative) et représentent une source d'affection. Dans nos sociétés, les enfants restent largement élevés dans les familles, même s'il est indiscutable que les groupes de pairs prennent une place considérable.
La dimension relationnelle dans la fonction de parent doit être soulignée par opposition au statut de parent : pour l'enfant, ce qui fait sens c'est probablement la relation nouée de personne à personne. Cela pose la question du savoir faire des parents ?
Comme le souligne le sénateur Georges Mandaoué [24]: « *Si la violence est utilisée pour éduquer un enfant, il reproduira ce modèle ; l'enfant ne doit être frappé que lorsque les faits commis appellent une sanction. La violence doit être bannie de l'éducation parentale au profit du dialogue et de l'explication* ».
Des débats pourraient être réalisés autour des thèmes du développement de l'enfant, de la manière de les discipliner, de les encadrer et les surveiller efficacement. Un débat portant sur les façons de gérer les conflits familiaux et d'améliorer la communication au travers notamment des transmissions de valeurs coutumières, et culturelles. C'est une stratégie des plus prometteuses car elle peut réduire sur le long terme le phénomène de violence chez les jeunes. Communiquer ce dès la toute petite enfance, être disponible et passer du temps avec eux sont les méthodes éducatives clés.

[24] Remarque faite lors de la Commission Education Formation du Sénat coutumier.

3.2 : Une adaptation aux réalités sociales, culturelles et linguistiques

Le système éducatif occidental est un pilier de l'économie de marché, mieux intégrer les contraintes de la modernité c'est quelque part, mieux intégrer les contraintes de la réussite scolaire. Pour cela, il faudrait repenser l'école à partir des valeurs de la société traditionnelle, non seulement le respect mais tout ce qu'il y a dans la coutume. Il faut faire en sorte que la culture kanak ne soit pas envahie par la culture occidentale, qu'elle puisse donner libre cours à son expression et à son évolution. Il faut faire prendre conscience aux jeunes Kanak qu'ils sont les acteurs et les auteurs de leur futur individuel et collectif, qu'ils prennent conscience du monde dans lequel ils évoluent afin qu'ils puissent trouver leur place dans cette société qui oscille entre modernité et tradition. Enfin que l'image véhiculée de l'école soit positive aux yeux des parents et des enfants, un tremplin pour mieux bâtir l'avenir.

De plus, proposer **des formations aux enseignants extérieurs** du secondaire aux caractéristiques du milieu et que soit prise en compte la diversité culturelle pour une meilleure adaptation des supports utilisés, des programmes.

Est proposée **une adaptation des programmes scolaires avec une approche temporelle kanak**, le programme de l'éducation nationale ne permet pas aux jeunes océaniens de vivre pleinement ce qu'ils sont, et d'autant plus lorsqu'ils sont internes. « *Les jeunes doivent avoir sur un même pied d'égalité ce qui se fait à l'école et dans la famille, ce qui nécessite une réécriture des programmes, l'école doit reconnaître la légitimité des autorités coutumières* [25] *».*

L'école occidentale est élitiste, il faut que chacun soit pris en compte avec ses savoirs faire propres. Le programme scolaire pourrait être réorganisé afin de permettre la transmission des valeurs coutumières : savoir être et savoir faire. Ceci au travers des livres mais aussi par d'autres voies comme l'ECJS (Education Civique Juridique et Sociale).

De plus, l'une des disparités qui a été constatée lors des enquêtes, ce sont les différences d'offres d'enseignements dans les différentes provinces. Il est proposé de rendre les offres d'enseignements plus homogènes sur l'ensemble du territoire.

Le contexte actuel de la Nouvelle-Calédonie est bien connu pour son taux d'échec scolaire élevé, comment prétendre travailler efficacement sur cette problématique sans y impliquer les acteurs locaux et la société civile ?

La majeure partie des professionnels auditionnés constate que les jeunes en mal être sont ceux qui sont soit déscolarisés ou en plein décrochage scolaire. Ces jeunes, ont-ils remarqué, ont ce sentiment d'inutilité, ajouté à l'ennui qui ne peut que les pousser à commettre des actes jugés déviants. En manque d'occupation le jeune est livré à lui-même. Il faudrait adapter des formations initiales aux publics en difficulté, afin que ceux-ci puissent s'insérer directement dans la vie professionnelle et ne pas laisser

[25] Intervention de Monsieur le vice recteur de Nouvelle-Calédonie lors du colloque du 17 avril 2009.

notre jeunesse s'installer dans l'oisiveté et l'ennui au quotidien. Le manque d'activité pour les jeunes désœuvrés aboutit pour certains à un sentiment de mal être.

Comment donner au jeune le sens des responsabilités ? Peut-on se plaindre de ceux qui ne respectent pas les règles alors même qu'ils sont de fait exclus du champ de la prise de décision qui les concerne ?

Il serait intéressant d'organiser des débats citoyens dans les quartiers dits difficiles sur la place de chacun dans l'organisation sociale du lieu de vie. L'implication des jeunes dans le cadre de maisons de quartier par exemple serait un moyen de passer d'une attitude de passivité et de refus à une attitude de responsabilisation.

Il faudrait investir davantage sur les campagnes d'information, les jeunes ne sont pas toujours renseignés sur les dispositifs existants et ne peuvent donc prétendre à rivaliser le marché de l'emploi. Ils se retrouvent ballotés dans un système institutionnel où ils se perdent. La mise en place d'un guichet unique réunissant tous les acteurs compétents serait l'idéal, les jeunes trouveraient ainsi dans un même lieu toutes les informations dont ils ont besoin. Les jeunes ont besoin de distinguer les démarches qui répondent à leurs attentes.

3.3 : Le partenariat : quels acteurs pour quels engagements ?

En ce qui concerne la justice, il a été proposé la mise en place d'un partenariat actif, fondé sur le sentiment d'un intérêt partagé, permettant de résoudre des problèmes du mal être des jeunes qui dépassent fréquemment les compétences propres à chacun. Une cohérence est nécessaire entre les différents partenaires : coutume, police, justice. Il faut créer un maillage pour que l'enfant même si il passe d'un monde à l'autre retrouve une même cohérence. Privilégier la médiation, la concertation et le travail coopératif, c'est déjà protéger les jeunes de la marginalisation. En matière de justice, a été transmise la demande de l'autorité judiciaire pour l'application de la décision judiciaire qui parfois nécessite une mise en œuvre par les référents coutumiers : mises en place de travaux d'intérêt général et de diverses mesures mettant en place un référent coutumier pour rassurer l'enfant ; l'idéal étant de recréer le lien initial entre le jeune et sa tribu. Après discussion, il est convenu de mettre en place une commission de travail sénat coutumier/justice pour explorer les diverses solutions à mettre en place.

Prendre en compte la parole des jeunes, échanger avec eux, repérer les violences dont ils peuvent être les victimes, les respecter pour qu'en retour ils respectent leur société et les considérer comme des humains à part entière respectables plutôt que soupçonnables.

Il faut donc développer une action sociale personnalisée en faveur des familles mais cela nécessite une coopération entre les différentes collectivités locales, car si le domaine social arrive à résoudre les conflits familiaux, à repérer très tôt d'éventuels débordements de violence, des cas difficiles, c'est autant de cas qui ne relèveront pas de la justice. De plus, la réponse de la police se veut à la fois préventive,

éducative, répressive, sécuritaire, tout en restant proche des citoyens mais la police peut difficilement agir parfois car elle doit faire face à des réactions souvent violentes de la part des jeunes. Compte tenu du fait que la délinquance naît dans un contexte socio-économique complexe, il faudrait privilégier un travail collectif de long terme, mieux régulé, où tous les acteurs, citoyens, élus, administrateurs, policiers et même parents ont un rôle spécifique. La coopération des acteurs sociaux agissant sur le long terme par des actions isolées ne peut que réussir à endiguer la délinquance.

Un partenariat entre les différentes institutions a été proposé pour l'organisation d'échange entre les jeunes vivants en milieu urbain et ceux vivant en tribu, l'objectif étant d'œuvrer à faire émerger tout potentiel sportif, artistique, culturel chez les jeunes, comme étant non seulement un moyen de libérer la parole et les émotions mais aussi celui de prévention.

En ce qui concerne la réinsertion sociale pour les jeunes, le quartier des mineurs a subi une extension qui ne fera qu'augmenter en conséquence le nombre de mineurs. La prison n'étant pas la solution il faudrait donc privilégier les centres éducatifs renforcés dans des zones sensibles ou en tribus.
Un centre éducatif renforcé est une structure de la protection judiciaire de la jeunesse qui prend en charge les mineurs les plus en difficulté, pendant 2 à 3 mois, sur décision du juge des enfants, du juge d'instruction chargés des affaires de mineurs ou du tribunal pour enfants. Les mineurs sont suivis de manière permanente par des éducateurs. Il s'agit de leur permettre de reprendre contact avec la vie sociale par diverses activités (activités sportives, chantier humanitaire, …) et d'élaborer un projet de resocialisation.

4. D'un point de vue politique

On constate chez les jeunes un manque de visibilité sur les perspectives politiques, une méconnaissance historique. Certains jeunes connaissent peu voire pas du tout l'accord de Nouméa, ils ne sentent pas si impliqués pas dans la construction identitaire du pays prêtant qu'une attention légère sur les symboles identitaires, le drapeau…ce peu d'égard vis à vis de la société calédonienne risque de provoquer un repli des jeunes sur eux-mêmes.

Ce repli peut représenter une menace pour la société en réduisant notamment à néant un début de travail que quelques bonnes volontés essaient de mettre en place dans certains endroits du pays.

Afin de combler cet écart entre le jeune, les institutions politiques et coutumières, il y a un véritable travail de prise en considération, d'écoute, de responsabilisation et d'implication à mettre en place.

Cette prise en considération peut être réalisée par la création d'un espace de parole comme il existe déjà dans la province nord « le conseil des jeunes ». Le conseil des jeunes en exemple du conseil des jeunes européens serait par ailleurs, le moyen de favoriser la compréhension ainsi que les échanges avec d'autres cultures au niveau local et global et qui serait synonyme d'ouverture.

Cet espace d'expression serait l'espace où tous les sujets seraient traités selon une organisation et un programme précis, et en fonction des objectifs fixés. Les sujets seraient diversifiés traitant du passé et de sujets contemporains. Le jeune Kanak doit pouvoir faire face à son histoire et à la réalité locale dont il n'a pas toujours les éléments ni les outils réflexifs pour les comprendre. Cet espace de parole « permanent » serait un lieu d'échange et de réflexion avec les différents acteurs concernés, un espace d'aide à l'action sous toutes ces formes.

Ce serait l'espace qui travaillerait en étroite collaboration avec toutes les structures existantes nécessitant une collaboration y compris toutes celles gérées (associations, comité, fédération…) par des jeunes que ce soit au niveau des tribus, des communes ou au niveau de la zone de Nouméa. Ce genre de conseil remonterait tous les besoins et les attentes évaluées sur tout le terrain national.

Pour favoriser la lecture de la réalité locale, cela suppose que l'éducation que le jeune peut recevoir à l'école ait également un contenu pédagogique approprié qui serait par exemple dispensé dans une séance d'éducation civique en école primaire puis en cours d'histoire géographie au collège ou au lycée.
Il faudrait penser à organiser une journée des jeunes, un carrefour avec des lignes thématiques qui seraient travaillées et organisées selon un calendrier de travail. Ce serait là aussi l'occasion d'échanger les différentes richesses culturelles, les différents intérêts. Il y aurait différents volets comme des rencontres inter aires coutumières, intra aires coutumières ou à un échelon national pouvant être ouvertes à d'autres cultures.

Cette éducation « civique » participerait à la construction identitaire du jeune kanak. Les objectifs sont qu'ils puissent bénéficier des moyens d'accompagnement, de formation à l'histoire (héritage culturel), à la politique et à la citoyenneté (valeurs culturelles et universelles), etc.

Conclusion

Les raisons qui expliquent le mal être des jeunes se catégorisent selon trois critères.

D'une part au niveau social par le manque d'éducation, l'environnement familial instable de par les consommations excessives d'alcool et de kava et enfin l'absence de supervision parentale, d'autorité parentale et de dialogue.

La disparition des pratiques de correction a souvent été relevée comme un facteur favorisant les comportements d'incivilité, certains l'expliquent par la volonté excessive de vouloir s'affirmer, la rébellion, l'incitation à la violence à travers les médias, les jeux vidéo...les fléaux de la société.

Des difficultés d'apprentissage ont été soulignées au niveau scolaire, accentuées par un manque de motivation, un manque d'encadrement et de soutien souvent venant des parents et des programmes d'histoire peu adaptés. Pour la plupart des enquêtés, l'école cultive l'excellence et profite à ceux qui bénéficient d'un conditionnent social favorisé ; l'environnement dans lequel s'épanouit le jeune est facteur d'intégration.

D'un point de vue économique, le niveau socio économique du foyer peut être une des raisons qui incite les jeunes à voler, la baisse du pouvoir d'achat relatant de la cherté de la vie. Suivent les déséquilibres géographiques pour la recherche d'emploi, la macrocéphalie du Sud stimule l'exode rural, ou favorise les choix d'insertion professionnelle des jeunes dans des secteurs bien définis, tel que la mine.

La question de l'identité se pose en termes de facteur d'intégration d'une société.

Les jeunes s'aperçoivent de leurs méconnaissances de l'histoire politique et coloniale du pays, ce qui se révèle dans certains cas, frustrant, voire handicapant. Ainsi, ils n'ont pas de recul sur les faits et se les approprient à leurs façons.

La difficulté à concilier société traditionnelle et modernité est l'une des explications du mal être des jeunes. Ceux-ci perdent leurs repères à l'arrivée dans la capitale, découvrant ainsi un mode de vie nouveau. Certains ne participent plus aux travaux coutumiers, et perdent confiance envers les institutions coutumières.

On remarque que la pénétration de la modernité au sein de la sphère culturelle entraîne un déclin du mode socialisateur de la famille dans la mesure où celle-ci se comprend par une diminution du rôle socialisateur et de son autorité. Le cadre socialisateur se déplace ainsi au sein de l'école, synonyme d'un espace de socialisation relais. Cependant l'on peut souligner la difficulté de certains jeunes à l'appropriation de cet espace à l'acquisition des outils enseignés et à leur réussite quant à leur inscription dans la société actuelle.

Attaché à sa culture, attiré par le monde moderne, le jeune Kanak ne sait trop où est sa place et connaît des difficultés à concilier ces deux mondes.

La jeune génération a tendance à réinterpréter le passé, tendance à repenser son identité ce qui reflète en certains points, une crise identitaire. Le jeune est plongé dans un projet réflexif où il se doit de se construire tant au niveau de son projet de vie personnelle que professionnelle. Le déclin des institutions familiales et traditionnelles difficilement relayés par l'institution scolaire plonge le jeune dans une situation d'incertitude face à l'avenir. Pour tenter d'y répondre les jeunes eux-mêmes prônent un espace de parole qui s'entend plus comme un espace de négociation entre les anciens et les jeunes. Espace qui a sa légitimité à condition que celui-ci, selon les jeunes, permette la transmission des valeurs principielles. La mondialisation provoque une transformation de la société kanak en mutation, on parlerait plus d'une modification des codes de pensées comme l'un des phénomènes émergeant. Les relations sociales sont basées sur le besoin de distinction et de culture différente : c'est l'instauration de l'individualisme. On assiste à une dissolution culturelle mais les jeunes considèrent qu'il est encore temps de sauvegarder leurs valeurs culturelles comme une ressource ou un patrimoine nécessaire à leurs identités et à leur inscription dans la société actuelle.

On retient à travers l'enquête, que le jeune est le résultat d'un processus historique, socio-économique et politique. Il s'agit là des composantes qui expliquent en partie son mode de pensée et d'actions. Par extension, le colloque renforcé par l'enquête a visé ces trois sphères pour tenter de dégager des propositions et des recommandations.

Ainsi la question de la jeune génération nécessite la considération de celle-ci en termes de transversalité. Ce qui veut dire que parler de la jeunesse revient à considérer l'exigence d'un travail partenarial institutionnel. En effet l'échange et la circulation d'information entre institutions renforcées par un travail de concertation semblent être une condition pour mieux accompagner le jeune dans son inscription sociétale contemporaine. Pour exemple l'on peut citer nombre de mesure de réinsertion soulignant un accompagnement du jeune. Mais l'on ne peut travailler pour le jeune que si l'on travaille avec le jeune.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers,* éd. de Minuit, 1966

BOURDIEU Pierre, *La reproduction,* éd de Minuit, 1970.

CASTEL Robert, *Métamorphoses de la question sociale,* Fayard.

CICCHELLI Vincenzo et CICCHELLI-PUGEAULT Catherine, *Théorie sociologiques de la famille,* La Découverte, coll. Repères, 1999.

DUBOIS Michel, *Les fondateurs de la pensée sociologique*, préface de Raymond Boudon, Ellipses, 1993

GOODY Jean, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit,* La Dispute 2007.

TERRAIL Jean Pierre, *De l'inégalité scolaire,* La Dispute, 2004

Ouvrages sur la Nouvelle-Calédonie :

BAUSINGER-GARNIER Laure, *La loi du pays en Nouvelle-Calédonie,* préface de Yves Gauthier, l'Harmattan, 2001.

BENSA Alban, *Chroniques Kanak, l'ethnologie en marche,* Ethnies 18-19 Documents

Sous la direction de BENSA Alban et LEBLIC Isabelle, *En pays kanak,* Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris 2000

DAUPHINE Joël, *Les débuts d'une colonisation laborieuse,* A.D.C.K, L'Harmattan, 1995.

Sous la direction de DAVID Gilbert, GUILLAUD Dominique, PILLON Patrick, *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins,* ORSTOM, L'Harmattan, 1999.

Sous la direction de FABERON Jean-Yves, *Le régime législatif de la Nouvelle-Calédonie,* Editions Dalloz, 1994

KHOLER Jean Marie et Wacquant Loïc J.D, *L'école inégale Eléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie,* Institut Culturel Mélanésien, collection Sillon d'ignames, ORSTOM 1985

KURTOVITCH Ismet, *Aux origines du F.L.N.K.S,* Editions Ile de Lumière,

MERLE Isabelle, *Expériences coloniales, La Nouvelle-Calédonie (1853-1920),* Belin, L'Harmattan, 1995.

ORFILA Gérard, *Régime législatif, réglementaire et coutumier de la Nouvelle-Calédonie,* Logiques juridiques, L'Harmattan, 2000.

Ouvrages méthodologiques :

DE SINGLY François**,** *Le questionnaire : l'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, Collection 128 Sociologie, 2005

MARTIN Olivier, *L'enquête et ses méthodes ; l'analyse de données quantitatives*, Armand Colin, Collection 128 Sociologie, 2005

Articles, documents consultés :

ASTOR Sandrine, Marie-Aude Depuiset sous la direction de Sébastian Roché, *La famille explique-t- elle la délinquance des jeunes ?,* Pacte CNRS, Dossier d'étude n°102/2008.

APOLINAIRE ANOVA ATABA, *D'Ataï à l'indépendance*, Préface de François Burck, Association pour la création d'un institut Kanak d'histoire moderne, EDIPOP NOUMEA 1984

KHOLER Jean Marie, *Colonie ou démocratie : éléments de sociologie politique sur la Nouvelle-Calédonie*, EDIPOP, Nouméa juillet 1987

KHOLER Jean Marie, *Eglises et ordre colonial en Nouvelle-Calédonie*, Les dossiers du témoignage chrétien

MARTINEZ Emile, *Langage, langues et pédagogie : pourquoi et comment enseigner autrement le français en Nouvelle-Calédonie ?* Cahiers de Conférence de l'ADCK- N°3

RIVIERRE Françoise, *l'orientation dans l'espace à travers les langues kanak*, Cahiers de Conférence de l'ADCK- N°2

WAPOTRO Billy, *Culture et enseignement*, Cahiers de Conférence de l'ADCK- N°1

La Nouvelle-Calédonie en 1999, Institut d'émission d'outre-mer

Etude sur la jeunesse rurale néo-calédonienne, par BAZINET J.M, Commission du Pacifique Sud, juillet 1970

Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie, Mars 2008
Institut National de la santé et de la recherche médicale, Etude menée par l'Unité 687 de l'INSERM

Panorama des tribus, Institut territorial de la statistique et des études économiques, Province Sud, Nouvelle-Calédonie.

Chômage des jeunes, délinquance et environnement urbain : recherche bibliographique coordonné par Jean-Charles Lagrée, Paula Lew Fai, Paris : G.R.E.P., 1987

Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie
Mars 2009

ANNEXES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

CABINET
Le Chargé de mission pour le suivi de l'Accord de Nouméa et les affaires coutumières
BP [illegible]
Affaire suivie par
Richard POIDO
Tél : 26 63 65

SÉNAT COUTUMIER
de la Nouvelle-Calédonie
ARRIVÉE LE 08 AOUT 2008
N° 985.
SECRÉTARIAT

Nouméa, le 07 AOUT 2008

LE HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
EN NOUVELLE CALEDONIE

A

Monsieur le Président du Sénat coutumier

OBJET : Demande d'avis du Sénat coutumier

En application de l'article 143 de la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 *relative à la Nouvelle-Calédonie*, j'ai l'honneur de solliciter l'avis du Sénat coutumier sur les deux problématiques suivantes.

La première concerne plus particulièrement la jeunesse kanak, dont la tranche d'âge se situe entre 15 et 25 ans et pour laquelle je vous ai livré mes interrogations sur son absence totale constatée lors de mes visites en communes et en tribus.

La seconde porte sur la gestion et la résolution des conflits coutumiers dont l'origine commune est le *"statut du clan accueillant et du clan accueilli"*. A ce titre, il apparaît comme une nécessité absolue d'attribuer les 17.000 hectares de terres "gelées" dans le stock foncier de l'Agence de Développement Rural et de l'Aménagement Foncier depuis 2007.

Aussi, conformément à l'article 143 de la loi susvisée, je vous serais reconnaissant de me *faire part de votre analyse et de vos propositions sur*, d'une part "la place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse" et d'autre part, *"la procédure d'attribution du stock foncier de l'ADRAF"*.

Je vous remercie de me faire connaître votre avis dans un délai de 6 mois.

Mes services (M. Richard POIDO Téléphone : 26 63 65) se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes précisions utiles sur ces dossiers.

Yves DASSONVILLE

« La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse »

QUESTIONNAIRE

Aire :
Tribu :

Profil sociodémographique

1) **Sexe :**

... Masculin ...Féminin

2) **Dans quelle tranche d'âge vous situez- vous ?** ***(cochez*** *celle qui s'en rapproche le plus)*

☐ 16-18ans
☐ 18-21 ans
☐ 21-23 ans
☐ 24-26 ans

3) **Actuellement quelle est votre situation?**

..... Lycéen

.....Etudiant

..... Salarié (e)/

......Patenté à son compte

..... Apprenti (e) / Stagiaire

.....A la recherche d'un premier emploi

......Au chômage

..... Dans une autre situation (au foyer, à la tribu)

4) **Êtes-vous engagées dans des associations ?**

☐ Oui ☐ non

5) **Si oui, dans quel (s) secteur (s) êtes vous engagé ? (*Numérisez dans la case du secteur concerné)***

☐ Humanitaire
☐ Santé
☐ Social
☐ Culturel
☐ Autres (précisez)
☐ Environnement
☐ Politique
☐ Syndical/ association étudiante
☐ Sportif

6) Si vous n'avez d'activité associative, quelles en sont les raisons ?

☐ Trop jeune
☐ Manque de temps
☐ N'ose pas
☐ Ne sait pas
☐ Autre
☐ Pas intéressé
☐ Manque d'information
☐ Manque d'accès et de soutien
☐ Trop éloigné

La vie familiale

Dans un premier temps, j'aimerais que nous abordions votre situation familiale. ***« La famille a toujours été définie comme une institution fondamentale de la société parce qu'elle assure une fonction centrale de socialisation des enfants ».***

7) Etes vous issus d'une famille nucléaire (*père et mère)*, monoparentale (*un seul parent)*? (*Autre, précisez...)*

8) Quelle est la profession de vos parents ?
(*Numérisez dans la case du secteur concerné)*

☐Agriculteurs exploitants
☐Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
☐Cadres, professions intellectuelles supérieurs
☐Professions intermédiaires
☐Employés
☐Ouvriers
☐Retraités
☐Autres personnes sans activité professionnelle

9) **Quels rapports entretenez-vous avec vos parents ?** Y a- t- il beaucoup de discussion ?

10) Quel type d'éducation avez- vous reçu : plutôt sévère ou plutôt souple ?

11) L'autorité parentale est souvent remise en cause pour expliquer la perte des repères des jeunes, selon vous quelles peuvent être les actions afin de remédier à ce problème ?

12) De quelle nature sont vos rapports avec votre entourage en général ?

13) Quels rapports entretenez- vous avec vos oncles maternels ?comment exercent-ils leurs responsabilités ?

14) Selon vous, en quoi la famille d'aujourd'hui se distingue t- elle de celle d'hier ?

15) Comment l'évolution de la société agit- elle sur la famille ?

16) Envisagez- vous de quitter la commune (tribu, quartier) dans laquelle vous vivez ? Si oui, combien d'entre vous souhaitent partir ? quelles en sont les principales raisons ?

17) A partir de quel âge, selon vous, un jeune peut- il assumer la responsabilité d'un enfant ?

La scolarisation

18) L'éducation reste la priorité pour lutter efficacement contre la délinquance des mineurs, quels sens donnez- vous à l'enseignement en général ?

19) Selon, vous l'enseignement a – t- il des impacts sur la coutume ?

20) Pensez vous que la culture traditionnel doit être intégrer dans le système éducatif ?

21) Êtes-vous d'accord avec l'idée que la société défend l'égalité des chances ?

Identité kanak : la place de la culture

22) La société kanak se transforme, que signifie pour vous, être kanak aujourd'hui ?

23) Parlez- vous une langue kanak ?

24) Selon vous est- ce important ?

25) Que représente la culture kanak ?

26) Doit- elle être préservée aujourd'hui ? Si oui, par quels moyens ou dispositifs ?

27) Quelle place la culture kanak a- t- elle dans l'éducation de enfants ?

La place de la coutume

28) Recevez-vous une éducation coutumière au sein de votre famille ?

29) Quel sens donnez-vous à la coutume ?

30) Etes- vous favorable au maintien des dispositions politiques de l'ordre coutumier ? ***(explicitez)***

- de la chefferie ?

- de l'autorité des vieux, parole des anciens, respect des anciens ?

- de l'adoption ?

- du mariage coutumier ?

31) est- ce que la coutume a toujours sa place dans notre société moderne ?

32) Ressentez vous le besoin d'exprimer vos opinions sur les sujets culturels, de participer aux prises de décision dans le système traditionnel ?

Les jeunes d'aujourd'hui

33) Êtes-vous confiant en ce qui concerne votre avenir ?

34) Quel est selon vous, la/ les raisons qui expliquent le mal être des jeunes plus précisément les comportements d'incivilité, de violence ou de nature délinquante ? (alcools, drogues, sexualité…)

35) Quelles seraient selon vous, les actions à prendre en priorité en vue de repenser la place du jeune kanak dans la société moderne ?

Commission Education et formation du Sénat coutumier

« La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse »

Séminaire du 14 novembre 2008

RELEVE DE CONCLUSIONS

Ce séminaire s'est déroulé au centre culturel Tjibaou, case Eman le vendredi 14 novembre 2008. Il réunissait les autorités coutumières des huit aires afin de recueillir leur avis sur la question ci-dessus.

Les quarante cinq participants se sont dans un premier temps répartis en trois groupes de travail, chaque groupe ayant pour guide de réflexion le questionnaire figurant en annexe.

Une synthèse a ensuite été effectuée suivie d'une discussion générale qui a complété la réflexion.
Pour une meilleure compréhension, certains points exposés lors de la discussion générale ont été introduits dans la synthèse des groupes de travail car ils en complètent le propos.

Synthèse

Les constats

Les trois groupes de travail ont constaté que :

-Les jeunes n'ont plus de respect pour les autorités coutumières, se désintéressent de la vie coutumière et ne participent pas aux différents travaux coutumiers.
Ils préfèrent s'adonner à l'alcool, au cannabis, au kava.
Il faut restaurer la confiance, les adultes ne font pas confiance aux jeunes, les jeunes n'ont pas confiance ni en eux-mêmes ni dans les adultes.
Le comportement de certains jeunes peut être compris comme une manière d'interpeller les adultes pour qu'ils s'occupent d'eux.

-**Les parents** ne transmettent plus les valeurs coutumières, du fait que l'entrée à l'école est effectuée dès le plus jeune âge et que le système de valeurs républicaines véhiculées par l'école vient supplanter le vécu coutumier dans les apprentissages du jeune.
Cette entrée précoce à l'école entraîne également une déperdition des langues.
L'autorité parentale également n'est pas respectée.
Parfois les parents sont très jeunes et ne sont pas en capacité d'assumer l'enfant ni de lui transmettre les valeurs coutumières.
Certains parents sont eux-mêmes consommateurs d'alcool et de cannabis. Certains participants se sont demandé si les autorités coutumières doivent se positionner sur ce sujet au sein de la tribu.

-L'Eglise non plus n'est plus dispensatrice de valeurs, ce levier utilisé auparavant par les vieux pour agir ne plus être utilisé.

-Pendant un temps, **le sport** a été boycotté du fait de sa connotation coloniale, mais n'a pas été remplacé.

-Il y a un manque de connaissances et de prise de conscience des différentes étapes de **l'histoire politique et coloniale** ; les différentes dates ne sont pas connues : 1853-1984- 1988/89 – 1998.

-Les autorités coutumières ne sont plus respectées par les jeunes dans certaines tribus. Les châtiments coutumiers ne peuvent plus être appliqués ou au risque que le chef et sa police soient traduits devant les tribunaux.

Certaines pratiques coutumières sont en désuétude, par exemple la coutume de reconnaissance d'un enfant né d'une fille-mère qui permet à celui-ci d'avoir sa place dans le clan et l'accès au foncier. Cette coutume est encore pratiquée à Maré.

Les autorités coutumières n'ont pas d'implication dans les projets économiques et parfois n'adhèrent pas pleinement à ces projets.

- Les messages véhiculés par la **télévision** de la société de consommation : sexe, violence, influencent les jeunes qui se reconnaissent en eux et les imitent.

-Ce débat soulève aussi la question du **rôle du Sénat coutumier** qui doit se placer au dessus des clivages et agir même si les compétences ne lui sont pas dévolues par la loi organique. Il est au service des chefferies mais en aucun cas ne se substituera à elles ; les dynamiques de projet doivent partir des chefferies.

<u>Les propositions</u>

Les propositions suivantes ont été dégagées au cours des discussions.

Les jeunes doivent être responsabilisés et participer aux coutumes et à la vie coutumière. Les autorités coutumières doivent réfléchir aux moyens de les retenir à la tribu.

Les parents doivent participer à la mise en place des solutions ; ils doivent jouer à nouveau leur rôle de parent mais certains parents ont aussi perdu les valeurs de la coutume ; eux aussi doivent recevoir à nouveau une éducation coutumière.
Les parents doivent recevoir une information sur le respect, les différents fléaux et les différentes étapes de l'histoire politique kanak.
Ils doivent aussi pouvoir corriger leurs enfants, il n'est pas normal qu'un parent qui a donné une gifle à son fils doive rendre des comptes aux gendarmes.

La coutume

Par le biais du cadastre coutumier, il doit être procédé à une restructuration des chefferies coutumières : famille, clan autorités coutumières doivent être les garantes de la transmission des valeurs coutumières.
La loi du pays relative aux actes coutumiers prévoit un registre des chefs de clans ; ceux-ci ont un rôle à jouer dans l'encadrement des jeunes de leurs clans et plus généralement la transmission des valeurs coutumières.

Les chefferies doivent recevoir les moyens humains et matériels pour fonctionner.

Des règlements intérieurs doivent être établis dans les chefferies ; le Sénat coutumier pourrait proposer un règlement intérieur type. Une hiérarchisation des fautes et des sanctions y serait prévue ; dans les cas de viol ou meurtre, le criminel serait remis à la justice, pour les autres fautes ou délits mineurs, il relèverait de l'autorité coutumière, qui pourrait punir, entre autres châtiments, par des travaux d'intérêt général.

Un code civil coutumier devra être écrit.

D'une façon plus générale, il faudrait une structure capable de faire évoluer la coutume.

Les sectes religieuses qui ne veulent pas reconnaître la coutume seront interdites dans les tribus par les coutumiers ;

Les autorités coutumières doivent faire le nécessaire pour que l'information soit délivrée à leurs populations sur les différents fléaux et la vie politique ; il est impératif que le maximum de personnes puisse être atteint par cette information.

Des « écoles de la coutume » doivent être crées afin de suppléer les parents dans la transmission des valeurs coutumières.

Des plans d'action doivent être mis en place pour impliquer les coutumiers dans les projets économiques concernant le développement de leur tribu ou chefferie.

Les tribus
Elles doivent être des espaces de parole et de responsabilité directe qui permettront de donner la parole aux jeunes.

Les tribus près de Nouméa ne doivent pas être considérées comme un quartier de la commune mais comme une entité à part entière ; afin d'être « un socle de référence » et non une cité dortoir. Leur situation doit être stabilisée afin de mieux influer sur ce qui s'y passe.
Les jeunes doivent pouvoir être installés sur du foncier coutumier (parcelle de terre et maison) les problèmes fonciers doivent être résolus.

Le Sénat coutumier doit de doter d'une stratégie et de moyen pour la résolution des conflits fonciers sur demande des chefferies.

L'école
Création d'écoles de proximité pour les enfants de deux à cinq ans, l'enseignement sera faite en langue ; l'âge d'entrée dans le système scolaire primaire sera revu à la hausse.

Les programmes scolaires seront réorganisés pour permettre la transmission coutumière.

Les institutions provinciales et territoriales seront approchées pour la mise en place d'écoles de culture et de langues.

L'échec scolaire doit être aussi pris en compte car beaucoup de jeunes en difficulté sont en échec scolaire. Des moyens doivent être demandés aux collectivités pour remédier à ces difficultés scolaires.

Les activités sportives
Elles doivent être réorganisées et multipliées car elles sont porteuses de valeurs formatrices (par exemple le challenge Michelet).

Les religions catholiques et protestantes doivent davantage participer à la vie coutumière. Il y a actuellement une diminution du nombre de pratiquants surtout chez les catholiques, l'église n'est donc plus un vecteur de transmission de valeurs.

L'État sera sollicité pour :
La mise en place d'une police coutumière au sein des tribus,
La révision des lois en contradiction avec le droit coutumier ;
La décolonisation du pays pour une décolonisation des esprits.
L'accord de Nouméa prévoit que le kanak est au centre du dispositif mais localement, ce principe n'est pas ou peu appliqué. Il faut demander à l'Etat de s'impliquer davantage sur cette question.

La justice devra traiter équitablement tous les citoyens du pays.

Discussion générale

Les points suivants ont été évoqués :

- Des **moyens de résolution des conflits** doivent être prévus car les conflits sont des freins.

- Il faudrait pourvoir disposer de **données statistiques** concernant les jeunes kanak et océaniens qui réussissent dans leur projet professionnel pour relativiser le nombre de délinquants et de jeunes en situation d'échec

- Outre une information concernant le passé historique et politique des débuts de la colonisation jusqu'à aujourd'hui, il faut également revoir la **toponymie** dans les aires qui n'ont pas encore entrepris ce travail, le nom d'un lieu étant en soi porteur de son histoire. Les noms devront être correctement orthographiés sinon cela pourrait signifier la perte de la référence historique.

- Les valeurs transmises par la coutume sont inadaptables dans la société moderne, ce qui induit un manque de références pour les jeunes.

- Certaines expériences ont été évoquées qui peuvent servir à d'autres : à Bourail, le film « *le chemin parcouru* » a été projeté au village et dans les tribus ; la projection a été suivie d'une discussion avec deux intervenants professeurs d'histoire qui ont retracé l'histoire de la Calédonie depuis 1863.

- Comment arriver à parler du cadastre coutumier sans heurt et sans conflits ?

- Il faudrait mettre en place un groupe de travail comprenant des hommes d'église et des philosophes qui pourrait réfléchir et mener un travail d'explication sur les questions en cours dans la société kanak ; exemple : le cadastre coutumier n'est pas fait pour exclure.

- Il faut mettre les jeunes en position de discuter sur les structures coutumières et la coutume. La place des jeunes doit être définie.

- Le Kanak évolue à l'heure actuelle dans une société duale, il à ses propres valeurs qu'il détient d'une civilisation issue de la nuit des temps, il doit en même temps absorber les valeurs de la société occidentale, dont certaines sont en contradiction permanente avec les valeurs kanak. Il essaie de trouver des parades pour assurer la survie de sa culture, tout en réussissant à intégrer certaines valeurs occidentales ; c'est pourquoi le combat pour l'émancipation politique est important.

Compte rendu des auditions des professionnels

Commission Éducation et formation du Sénat coutumier

« La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse »

COMPTE RENDU

Réunion du mercredi 11 février 2009

Le mercredi 11février 2009 la commission Education et formation s'est réunie dans la salle des délibérations du Sénat coutumier sous la présidence du sénateur Clément GROCHAIN afin de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre de la saisine du Haut commissaire de la République dont l'objet est mentionné supra.
Le président ouvre la séance à 10 h.

Etaient présents les sénateurs Julien BOANEMOI, Jean-Guy M'BOUERI, Damas TEAMBOUEONE, Pascal SIHAZE, Gabriel PAITA, Christophe GNIBEKAN, Jean Marie GNAVIT assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Joséphine ZEOULA secrétaire générale adjointe du Sénat coutumier, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

Membre de la commission absent : David SINEWAMI.

Ordre du jour :

Point sur les travaux relatifs à la saisine
Audition de Monsieur Michel FOURNIER coach professionnel certifié, formateur en management et gestion
Audition de Madame Nicole AUBERT, Monsieur John SIO, Monsieur Larry Kauma MARTIN secteur jeunesse du service de la jeunesse et sport, province des Iles Loyauté (PIL)
Audition de Monsieur Joël HLUPA et Madame Malo KATRAWA province sud

Première audition : Monsieur Michel FOURNIER coach professionnel certifié, formateur en management et gestion.

Monsieur FOURNIER a adressé une lettre d'information à diverses institutions et services en Nouvelle-Calédonie dont le Sénat coutumier. (Voir en annexe). Ce qui a conduit le Sénat a souhaité l'entendre dans le cadre de la saisine du Haut commissaire.

Qu'est ce que le coaching ?
Certains jeunes se considèrent en dehors des règles de la société, ils n'adhèrent pas au modèle social dominant, ils n'ont pas d'objectifs ou des objectifs différents qui peuvent être contraires à l'objectif social.
Le but de l'action du coach est de réfléchir avec cette personne qui n'a pas les mêmes idées, et qu'aucune structure, famille, école, travail, n'a réussi à intégrer ; il n'a d'autre alternative que la rue ou la prison, abandon ou répression.

Le coaching permet d'écouter les gens, d'entendre ce qui les motive dans leurs attitudes et leur vie, de les faire réfléchir sur eux même à l'aide d'outils. De la réflexion naît la prise de conscience puis l'action ; ces actions peuvent paraître minimes mais les objectifs sont toujours spécifiques au jeune et ne sont pas nécessairement ceux des parents.

Le coaching est tout sauf du conseil et du jugement, il ne fait pas la morale ; il s'agit d'une écoute active qui permet à l'individu de prendre conscience de lui-même et ensuite d'entreprendre une ou plusieurs actions en vue de la réalisation d'un objectif. Il met en œuvre un principe fondamental : le respect de soi-même et des autres.

Le coaching peut être fait en groupe d'au plus 8 personnes ; sur un période de 6 mois ou un an à raison d'une fois par semaine ; un groupe qui au début sera hétérogène deviendra à la fin homogène. Les électrons libres qui ne s'intègrent pas au groupe devront être coachés individuellement jusqu'à l'adhésion au groupe.

Deuxième audition : Madame Nicole AUBERT, Monsieur John SIO, Monsieur Larry Kauma MARTIN secteur jeunesse du service de la jeunesse et sport, province des Iles Loyauté (PIL)

Un geste coutumier est présenté préalablement à l'audition.

Documents remis :
Charte politique de la jeunesse loyaltienne – projets 2008-2009
Simulation cartographique de la population jeune (0 à 29 ans)

Avant de déterminer une politique en matière de jeunesse et sports et à proposer de nouveaux produits, la PIL à connaître son public de jeunes, chercher les causes de leur comportement, et leur psychologie.

La population étudiée en 2006 a été la tranche 0/29 ans par le biais d'études statistiques, de questionnaires.
Depuis deux ans, une appropriation par les politiques de la question jeunesse a lieu, le service de la jeunesse a été créé, et des projets-laboratoires ont été mis en place, un travail est effectué avec les différentes institutions : mairie, Nouvelle-Calédonie.

Le jeune des Iles est la résultante de différents facteurs qui cohabitent en lui : Facteur historique social, économique et politique.

1) Facteur historique : avec les processus de colonisation (1843-1969) et de décolonisation (1969 à nos jours)
Ce premier facteur a posé le clivage ethnique. La population européenne a mal vécu son problème en Europe et a stigmatisé les Kanak appuyée sur des préjugés.

De 1946 à nos jours : le Kanak accède à la citoyenneté mais cette situation génère une frustration car il est toujours prolétarisé

De 1969 à 1972 : boom du nickel qui génère aussi une frustration car le kanak ne participe pas à la vie économique et politique du pays

De 1969 à 1989 on peut aussi observer une polarité politique au niveau ethnique.

Le jeune n'arrive pas à s'inscrire dans sa société et n'arrive pas à faire vivre l'autre.

2) facteur économique
La société de consommation qui frappe étalement en plein les Iles est difficile à gérer ; par exemple, les parents sont présents physiquement mais sont devant la télé ou au bingo ou au nakamal ; ces genres de divertissements sont difficiles à gérer par les individus.

3) facteur politique
2014 semble être une date phare importante mais les jeunes n'arrivent pas à se positionner et à voir où cela va les mener car ils ne voient pas de projet de société sur lequel ils peuvent se positionner, l'autre est vécu comme un gêneur qui les empêche d'accéder à la société de consommation ; la jeunesse est partagée entre sa culture originelle et la société éco-libérale. L'autre a accès à la société de consommation et est venu de loin pour le coloniser.

Qui est le jeune actuellement ? Typologie

1) Il définit son existence par rapport à sa fonction dans la société civile actuelle (exemple : facteur). Pour certains jeunes, (dont le chiffre n'est pas quantifiable) la coutume est un frein à leur épanouissement. Le jeune veut vivre et gagner des sous pour avoir accès à la société de consommation.

2) Il vit selon l'identité kanak traditionnelle (travaux des champs, pêche), certains ont tenté de s'inscrire dans l'autre société mais on rencontré des échecs (scolaire, formation professionnelle) ; pour lui, la tribu est le lieu de macération des frustrations.

3) Il tente de conjuguer les deux modèles ; qu'est ce qu'être kanak dans le monde actuel ? Certains font du bricolage identitaire car ils n'arrivent pas à lire les différents repères. D'autres ont une identité « articulatoire », ils arrivent à circuler entre les deux mondes.

Actions de la PIL

L'année 2009 est une phase de réflexion pour la mise en place d'actions, le service a entrepris une action de détection des personnes ressources (associations, institutions). Certains réseaux ont été ou devront être constitués entre les communes des Iles et les associations ; à l'heure actuelle, les liens sont établis à Lifou et Ouvéa.
Le lien interprovincial est à consolider ; avec les institutions scolaires, le lien est à construire.

Questions et interventions

Sénateur Patrick SIHAZE : les jeunes d'avant la mondialisation n'avaient devant eux qu'un seul enseignant, alors qu'aujourd'hui différents espaces lui sont proposés, dans lesquels il peut se forger. N'aura-t-il pas des difficultés pour forger son identité, dans la mesure où il y a différentes propositions, n'y a t'il pas danger de déstabilisation, alors qu'il a besoin d'un enracinement intérieur profond ? Avez –vous bien pesé le pourquoi de ce que vous avez engagé ?

Kauma MARTIN : La télé renvoie au jeune l'illusion d'un monde parfait où il peut se construire et faire ce qu'il veut. En fait, on propose au jeune de découvrir la propre richesse des deux mondes.

Roch WAMYTAN : le travail présenté conforte l'idée que l'on se fait du positionnement du jeune, c'est la théorisation de ce qui est dit dans les discours politiques et coutumiers. Ce travail est aussi à appliquer aux jeunes de la Grande Terre, mais la phase de décolonisation induit un passé à digérer. Le Kanak d'aujourd'hui doit être à l'aise avec son présent de Kanak, son passé et le monde occidental. On fait en sorte que l'on puisse digérer notre passé, mais le système en place (néo-colonialisme) va toujours nous rejeter vers le passé.
Il faut donner au jeune la capacité de réagir face au système de colonisation toujours en cours. Le Kanak ne pourra digérer son passé que lorsque la décolonisation aura eu lieu.

Président GROCHAIN : la frustration engendre le communautarisme politique, qui a généré les évènements de 1984. Est-ce que les jeunes vont dans ce sens ?

Kauma MARTIN : les jeunes vont dans ce sens là, ils ne se reconnaissent pas dans le paysage et à la maison, on leur dit que le Blanc est le problème.

Un geste coutumier clôt l'audition.

Troisième audition : Monsieur Joël HLUPA, Madame Malo KATRAWA province sud

Monsieur Joël HLUPA a travaillé précédemment au service du Développement social des quartiers. Après l'incendie de la maison Barrau, le DSQ a été mis en place, à l'heure actuelle il existe 8 maisons de quartier, une nouvelle sera construite l'année prochaine. C'est une structure ouverte à tout public avec des éducateurs spécialisés qui accompagnent les jeunes qui sortent du système scolaire (à partir de 13 ans), et un animateur coutumier.

La mairie a mis aussi en place des centres de loisirs-vacances dont les activités correspondent aux tranches d'âge 4/6 ans ; 7/12 ans ; 12/15 à 17 ans (centre adolescents), des séjours en tribu sont aussi organisés car la majorité des jeunes qui vivent en quartiers ne vont pas en tribu.
Des cyberbases ont été installées, elles dispensent des activités occupationnelles mais permettent aussi de faire passer des informations diverses et des messages éducatifs. Il en existe quatre à Nouméa, avec chacune un animateur multimédia.

Seule une minorité pose problème car les parents sont défaillants (nakamal, bingo), ou dans d'autres cas, les parents ne sont pas démissionnaires mais débordés, le jeune ne doit pas être stigmatisé.

La Province sud a mis en place une nouvelle politique jeunesse, mais cela concerne le territoire dans son ensemble, ainsi que les parents et les coutumiers, tout le monde doit réfléchir en partenariat.

Madame Malo KATRAWA est éducatrice à la Direction de la jeunesse et des sports de la province sud. Elle a travaillé à la mise en place d'un CEL à Yaté et ses fonctions l'ont conduite à mener une étude auprès des jeunes dans les domaines des loisirs, de l'école et de l'animation.

Des différentes fonctions qu'elle a pu occupé dans son parcours professionnel il ressort les observations suivantes :

Chaque parent à un travail à faire à la maison, il doit être responsable des enfants qu'il a mis au monde. Il y a chez certains jeunes une perte de repère à sein même de la famille, les parents doivent prendre le temps de discuter et d'éduquer les enfants.

L'échec scolaire est un élément déstabilisant parmi d'autres. Le jeune n'est pas au courant des dispositifs existants et ne peut de ce fait faire face à la compétition du marché de l'emploi. Il est ballotté dans un système institutionnel où il se perd, il faudrait créer un guichet unique réunissant tous les acteurs compétents où il pourrait trouver toutes les informations dont il a besoin. De plus, les jeunes cultivent un discours dévalorisant qui sert de prétexte et d'excuse à leur échec.

Les jeunes devraient être impliqués dans l'appareil associatif, ils ont aussi besoins de repères, de tuteurs, de personnes qui les aiguillent. Il faudrait les envoyer se ressourcer en tribu dans lesquelles des personnes référents devraient être désignées qui leur serviraient de modèle. Par exemple : cette année, l'association de quartier de Tindu a organisé des séjours en tribu à Ouvéa, ce qui a entraîné une amélioration du comportement, en 2008, c'était à la tribu de Oui-Point.

Les maisons de quartier ont un fonctionnement trop administratif, il faudrait revoir leurs horaires d'ouverture car les problèmes se posent principalement les jeudis, vendredi et samedi en soirée.

Les jeunes de 13 à 16 ans sont difficiles à toucher.

Pour recréer le lien parent/enfant, des week-ends familiaux peuvent être organisés, la mairie de Nouméa a institué des sorties familiales.

Une école des parents pourrait être mise en place.

Les enfants sont informés de leurs droits mais pas de leurs devoirs.

Le président remercie les intervenants pour leur exposé.

Un geste coutumier clôt l'audition.

La séance est levée.

COMPTE RENDU

Réunion du mercredi 25 février 2009

Audition du pasteur Sailali PASSA accompagné de Messieurs Marc TIDJINE, Gilbert GAIA, Jean-Pierre WAIA , Hnassil DUNHARA, John PASSA , Marcellin TROHMAE

Un geste coutumier précède cette audition.

Le pasteur PASSA explique la raison principale de la venue de son groupe au Sénat coutumier qui était de présenter au président une association récemment créée relative au droit du peuple autochtone, mais il leur a été demandé de faire part à la commission de leur travail auprès des familles et des jeunes des quartiers périphériques de Nouméa.
Un travail d'écoute a été entamé auprès des familles dont certaines avec six ou sept enfants « qui sont déjà candidats à la misère morale et culturelle ». Un travail a d'abord été mené à Tindu puis d'autres régies de quartier ont décidé de s'associer à cette action (Magenta, Montravel, Rivière Salée) ; l'idée est aussi de rencontrer les enfants des collèges pour discuter avec eux. Tous les ans quatre thèmes sont discutés tels que famille, jeunesse, délinquance, suicide…. Les constats sont de plus en plus inquiétants.
Les jeunes par leur comportement disent qu'ils ne sont pas écoutés par les adultes et ils se considèrent victimes de la société et de la coutume.
Selon l'UGPE, 200 enfants n'ont pas de place dans les écoles lors de cette rentrée de 2009 ; il faut également remarquer que 85% des détenus du Camp Est sont kanak. Le système occidental va tuer la culture kanak puisqu'elle est gênante.

Monsieur Jean Pierre WAIA Protection judiciaire de la jeunesse

-Il existe le centre spécialisé de jeunesse de Nouville, trois autres établissements sont en projet, à Nouville et à Paita ; on y retrouve en grande majorité des enfants kanak dont beaucoup sont en échec scolaire.
-Au Camp Est, le quartier des mineurs est agrandi. Par exemple, deux adolescents originaires de la province nord âgés de 15 ans sont actuellement au Camp Est ; ils sont déscolarisés depuis l'âge de 11 ans. Qu'est-ce que la société a raté avec ces enfants ?
-Il arrive fréquemment qu'en cas d'adoption, la parole ne circule pas, les enfants sont des êtres en construction qui ont envie de savoir.
-Dans certains collèges, un questionnaire a circulé ; il en ressort que la question de l'adoption et la coutume « doivent pouvoir rentrer dans les collèges ».
Les majeurs et les jeunes qui sortent de prison ne doivent pas être oubliés ou rejetés car souvent, il y a rupture du lien clanique et familial.

Monsieur Marco TIDJINE fonctionnaire de police
A la demande du pasteur PASSA, il donne son point de vue sur la question de la délinquance des jeunes kanak.
- La saisine du haut commissaire intervient suite aux home-jacking qui ont eu lieu dans les quartiers Sud.
-Il rappelle que son action syndicale a toujours défendu le rééquilibrage au sein des forces de police car 98% des jeunes interpellés sont kanak et seul un fonctionnaire de police kanak est capable d'apporter une écoute efficace à ces jeunes.
-Chaque fois qu'un cas de violence est constaté, il faut établir le dialogue avec le ou les auteurs, et ne pas commettre en retour d'actes violents. Seuls des kanak peuvent comprendre et parler avec de jeunes délinquants kanak.
-La violence des jeunes est en réaction face à la violence psychologique commise ; par exemple dans les tribus, tous les gendarmes sont des expatriés. Le jeune se sent agressé lorsqu'il voit un gendarme arriver même pour une chose minime, ce qui à la longue, peut entraîner des actes de violence de la part du jeune.
-Si demain a lieu la fusion police/gendarmerie, le pourcentage de fonctionnaires kanak sera infime. Il faut recruter des gendarmes kanak.
-La raison principale de la délinquance des jeunes est la colonisation, car les délinquants sont issus principalement des chefferies déstabilisées : actuellement Canala et Houailou.

Gilbert G (retraité) indique que le 13 juin aura lieu un forum sur la délinquance.
-Des réunions ont eu lieu avec la province sud au sujet des squats et du kava.
-En ce qui concerne les habitants des squats à reloger, lorsqu'ils sont originaires de la province Nord ou de la province des Iles, il faut qu'il y ait dans le projet immobilier un projet de bâtiment public.
De plus, certains squats occupent le foncier et ne peuvent pas en être délogés. Le Sénat coutumier pourrait peut être indiqué quels sont les espaces coutumiers disponibles ?
-La SIC a des projets de construction en terre coutumière ; le Sénat coutumier a-t-il des informations sur ces projets ?

Monsieur Hnassil DUNHARA éducateur spécialisé
Dans le cadre de son travail il a eu l'occasion de rencontrer certains jeunes qui se cherchent et s'interrogent sur leur place dans le clan et la tribu. Comment les structures coutumières voient-elles la place de ces jeunes ?
Il y a beaucoup de raisons à la délinquance des jeunes (émigration dans le sud, nickel…) mais il ne faut pas oublier ce questionnement des jeunes face à la coutume qui peut les amener à poser des actes délictuels.
En ce qui concerne la famille, comment les institutions coutumières appréhendent-elles le problème des familles éclatées, de la responsabilité des parents dans le devenir du jeune ?

Monsieur Marcellin TROHMAE cadre de santé fait part à la commission des réflexions suivantes.
La jeunesse est en perte de repère, elle s'interroge et cherche à comprendre ce qui n'a plus de sens pour elle. Qui pose les jalons à un enfant pour qu'il puisse grandir ? Les repères sont les choses kanak, là d'où on vient. Les jeunes interpellent les adultes et leur demandent comment ils peuvent avancer. Le problème est que souvent le jeune kanak est devant des représentations liées aux Blancs et il doit interroger ses propres repères et sa propre histoire. Ils nous interpellent aussi dans nos propres paradoxes et contradictions.
La violence des jeunes s'exprime à travers leur corps qui est détruit.
Le lien sur les clans est interrogé et il faut replacer chacun dans ses racines pour aider ces jeunes, il faut mettre du sens dans la place qui est donnée par les adultes à chacun.
Nous devons aussi inventer à partir de nous, qu'est ce qui fait de nous des gens autres ? Dans 20 ans, dans 40 ans, qu'est-ce qui fera que nous serons toujours des gens d'ici ?

Monsieur John PASSA enseignant :
Une puissance coloniale n'a pas vocation à décoloniser ; nous devons avoir en tête que notre situation est une situation coloniale, la société calédonienne est une société violente et c'est ce rapport de violence qui nous lie aux autres.
Il y a confrontation entre la société kanak et la société occidentale et le lieu de confrontation est l'espace public par rapport à l'espace privé. Il existe une incompréhension permanente entre les deux espaces publics.
La jeunesse est un indicateur de la société qui va mal de même que les femmes, les handicapés…
On nous renvoie à chaque fois à notre incompétence à gérer les espaces publics, par exemple la place de la femme dans les structures coutumières, pourtant, il y a peu de femmes au Sénat français.
Autre exemple, en ce qui concerne en ce qui concerne les réunions des services de la DPASS, les kanak ne sont pas consultés, sauf en ce qui concerne les familles d'accueil, les enfants sont les premiers à en payer le prix.
Quelle place pouvons-nous donner aux jeunes dans leur errance ? Est ce que le Sénat coutumier est en mesure d'aider l'association car rien ne peut être fait sans que les institutions coutumières aient un regard sur cette jeunesse qui va mal, les adultes doivent prendre la responsabilité de leur répondre.
Comment positionner les gens dans des espaces ? Rien n'est neutre, par exemple pour le Kanak l'appartenance à la terre est primordiale. Les Kanak ne sont pas des Magrébins.

Le président GROCHAIN remercie les intervenants. Il rappelle la démarche de la commission concernant cette question. Les constats seront présentés aux décideurs, le fait kanak doit être davantage pris en compte pour améliorer les conditions dans lesquelles grandissent les jeunes.

Un geste coutumier clôt la réunion.

La séance est levée à 13 heures.

COMPTE RENDU

Réunion du mercredi 4 mars 2009

Etaient présents :
-le matin : les sénateurs Julien BOANEMOI, Jean-Guy M'BOUERI, Bergé KAWA , Pascal SIHAZE, David SINEWAMI, Paul JEWINE, Gabriel PAITA, Christophe GNIBEKAN, Jean-Marie GNAVIT, Albert WAHOULO,

Membre de la commission absent : Damas TEAMBOUEONE

-l'après midi : JM GNAVIT,

Assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Joséphine ZEOULA secrétaire générale adjointe du Sénat coutumier, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

-Audition de Monsieur LEOPOLD et Madame Sophie VAKIE de la direction de l'enseignement catholique
-Audition de Monsieur A. WAMYTAN infirmier psychiatrique au Pavillon 5 à l'hôpital psychiatrique de Nouville
-Audition de Madame Guillaine PAIMAN enseignante spécialisée pour adolescents en grande difficulté en SEGPA collège Ste Marie Paita
-Audition de Monsieur Billy WAPOTRO directeur de l'Alliance Scolaire Evangélique

Monsieur LEOPOLD : « Parler de la jeunesse, c'est parler de la société ; le discours des médias est la déploration des problèmes posés par les jeunes ; les parents ont à assurer la survie de la communauté mais il faut que les jeunes acceptent ces règles, d'où des tensions car les jeunes ont leur place à faire, il faut accepter ces tensions même s'il faut s'en inquiéter, car elles sont normales. Il faut avoir un discours serein car il permet de meilleures relations et un dialogue avec les jeunes à la fois au sein des familles (sinon peurs et tensions) et pour les jeunes (sinon, fuite de ce genre de discours ou violences). Ceci est un problème général qui n'est pas propre à la Nouvelle-Calédonie.
En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie , il y a **plusieurs jeunesses**, ce qui est une des caractéristiques du pays, ceci est positif, mais il ne faut pas trop de distanciation entre une jeunesse de type californien, une jeunesse périurbaine métissée, et la jeunesse kanak en brousse, **la coexistence n'est pas équilibrée** et n'est même pas assurée par l'éducation nationale, par exemple dans certains lycées de Nouméa, il n'y a pas de Kanak et dans certains établissements scolaires des Iles, il n'y a pas de Blancs.
Se pose aussi **le problème de l'insertion sociale** : les Kanak échouent plus que les Européens dans le domaine scolaire ; cet échec important hypothèque le projet de société.

Comment faire pour rapprocher les différentes jeunesses ? Il n'y a pas de solutions toutes faites ; diverses associations qui devraient jouer ce rôle ne le remplissent pas ; la mixité ne de fait pas de façon satisfaisante, d'où un facteur de tension, surtout pour les Kanak qui se trouvent dévalorisés.
L'enseignement catholique véhicule la tradition catholique et la tradition coutumière. De plus en plus, la réussite scolaire et la réussite sociale sont nécessaires ; tout ceci est éloigné de la transmission éducative et coutumière. L'école est trop focalisée sur la réussite et ne se préoccupe pas trop de la personne derrière tout ça. La DEC essaie de prendre en compte cette préoccupation, dans la formation des jeunes enseignants et le Conseil des Lycées de l'Enseignement Catholique.
En ce qui concerne les programmes scolaires, un effort d'adaptation est fait, mais il n'est pas suffisant ; il faut une dimension coutumière, savoir-être et savoir-faire devraient être transmis à l'école.
En ce qui concerne l'enseignement de la religion, nous sommes en contrat d'association avec l'Etat, à condition de respecter les programmes et horaires de l'éducation nationale, le caractère propre des écoles catholiques peut être respecté. Mais aujourd'hui, la DEC embauche des enseignants de toute sorte les

congrégations sont vieillissantes, ce qui fait que cet enseignement n'est plus assuré. Nous menons une réflexion pour mettre en avant la préoccupation spirituelle des jeunes, cette année, nous avons traité le thème « Dieu vu de la terre » ; mais il est difficile de mettre en place une catéchèse structurante ; parfois un catéchiste ou des parents assurent ce relais. Nous avons également un problème d'utilisation des crédits publics pour mettre en place la catéchèse.
La mise en place de l'enseignement des langues se fait lentement, mais ça ne va pas transformer radicalement les choses. Il n'y a pas lieu de se préoccuper de savoir si ça se répercute sur le français, c'est sans intérêt, il ne faut pas être déçu si ça ne favorise pas la réussite scolaire.
La langue telle qu'enseignée ne peut être décharnée, si l'on veut faire en sorte que de patrimoine précieux soit transmis, il faut trouver des moyens pour que ce ne soit pas cantonné à l'école seulement (association etc..) de même pour l'enseignement coutumier.
Dans certaines de nos écoles une tradition coutumière existe mais nous devons la maintenir le maintenir à travers certains enseignants et éducateurs. Les temps changent il est donc nécessaire d'adapter l'enseignement coutumier (par exemple à travers des livres…).et la transmission doit aussi passer par d'autres voies. Ceci n'hypothèque en rien les autres savoirs, (exemple : l'informatique). L'ITFM et l'IUFM doivent avoir le courage de transmettre cet enseignement.

MADAME VAKIE : L'espace éducatif évolue, le jeune se retrouve dans une famille nucléaire, il perd les repères de la famille élargie, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il faut revenir en arrière mais il faut renforcer cet aspect au travers d'associations.
-Le jeune doit aussi se dire que la vie c'est travailler avec les autres, il y a une perte des activités collectives dans notre société, le jeune n'est plus pris en charge dans des activités qui peuvent le valorisé et donner du sens sa vie.
Le projet éducatif de l'école catholique lancé en 2000, dont la réactualisation est en cours de réflexion ?? Dans les collèges de l'intérieur et dans la périphérie de Nouméa, nos jeunes s'orientent vers les BEP massivement, notre regard doit changer par rapport à ces filières, nous devons mieux les accompagner pour leur permettre ensuite de rejoindre l'enseignement général voire l'enseignement supérieur.

Monsieur LEOPOLD : Il y a aussi le problème des internats, qui autrefois permettaient aux jeunes de se confronter ensemble. Actuellement, nous avons 2500 élèves internes. La dimension éducative s'est dégradée, dans certains internats, les éducateurs ne jouent plus ce rôle, les jeunes subissent aussi une déstructuration spatiale. Nous devons avoir le souci de la réussite scolaire mais aussi une démarche éducative, nous sommes influencés par l'expérience du juvénat, compliquée à mettre en œuvre mais on peut s'en inspirer pour le projet éducatif des internats.

Madame VAKIE : L'école est le lieu où les jeunes peuvent grandir ensemble, c'est aussi là où la personne est accompagnée dans toute sa dimension et l'école doit aussi l'aider à grandir avec les autres. La communauté éducative réfléchit à des démarches pour que tous les groupes d'élèves grandissent ensemble dans la mixité, le destin commun est là. Le jeune doit pouvoir être écouté et prendre ses responsabilités, ils doivent être autonomes dans l'organisation et dire leur façon de voir leur propre éducation. La mixité est un travail complexe car l'accord de Nouméa parle aussi de langue kanak comme langue d'enseignement et de culture.

Sur une question d'un sénateur GNAVIT relative au coût de l'école catholique, monsieur LEOPOLD indique que dorénavant rien ne sera plus demandé aux parents en ce qui concerne la scolarité. En ce qui concerne les investissements, des aides ont été obtenues par le passé, mais avec la baisse des cours du nickel, les crédits publics sont coupés, alors que l'enseignement public envisage la construction d'un lycée.

Le grand chef SINEWAMI indique qu'à La Roche, l'éducation à la coutume est dispensée une heure par semaine.

Madame VAKIE remarque que si un travail est fait à l'école, il prend tout son sens dans la famille, certains jeunes participent aux activités coutumières.

En ce qui concerne les jeunes en grande détresse, l'éducateur doit pouvoir agir avec d'autres partenaire : l'assistance sociale, le psy, pour la prévention le travail doit être fait avec les familles et les coutiers, l'école et les familles doivent être en harmonie, le jeune sait lorsque qu'il y a des conflits entre l'école et les familles, cela le perturbe, le dialogue doit être apaisé.

Le sénateur SIHAZE rappelle qu'il y a vingt ans, une motion avait été votée qui préconisait « de ne pas dissocier l'école de la tribu ».

Madame VAKIE indique que les savoirs sont enseignés en langue lorsque cela est possible, soit par l'enseignant lui-même, ou quand il n'y a pas de personne ressource dans ce domaine, il existe une association dont les intervenants sont rémunérés par la province, il appartient aux acteurs locaux d'élaborer des projets et de faire appel aux différents intervenants, sur la cote est, il n'y a pas de locuteurs, l'enseignement se fait en français.

Le sénateur WAHOULO remarque le désintérêt des familles kanak vis-à-vis de l'école, les parents kanak doivent se mobiliser pour mettre des choses en place ; l'enseignement coutumier peut aussi être dispensé par les parents dans l'école, par exemple à Belep, il a possibilité de le faire.

Dans son mot de clôture, le président GROCHAIN remercie la DEC et insiste sur le fait que les valeurs kanak doivent être conservées, sinon avec l'immigration, « nous allons être noyés. »

Un geste coutumier est présenté.

Audition de Monsieur A. WAMYTAN infirmier psychiatrique au Pavillon 5 à l'hôpital psychiatrique de Nouville

Un geste coutumier est effectué.

Documents remis relatifs à l'usage du cannabis et de l'alcool

Monsieur WAMYTAN indique que le pavillon 5 accueille beaucoup de jeunes Kanak.

En premier lieu il explique ce qu'est **le cannabis**. Il peut se consommer sous trois formes : l'herbe, l'huile ou la résine. En Nouvelle-Calédonie, 66% des jeunes (de 16 à 25 ans) déclarent fumer régulièrement, 45% fument tous les jours.
Le cannabis entraîne une détérioration du système nerveux central, des perturbations de la perception, (l'instruction sera pas ou mal reçue), puis l'addiction lorsque la consommation devient chronique. Le cannabis empêche les échanges entre les cellules du cerveau d'où une modification de l'humeur. L'addiction peut entraîner une schizophrénie paranoïde, (tout le monde est contre eux), et un délire hallucinatoire.
Le risque dépend du mode de consommation, il dépend aussi de l'état physique de l'individu ; plus la consommation commence tôt, plus les complications sont graves et plus il y a destruction du cerveau.

Les patients
L'axe de consommation est : Houailou/Canala/Ponérihouen/Poindimié/Hienghène et Koné/Bourail/Koumac (peu)/Ile des Pins/Ouvéa.
Les jeunes imputent leur consommation à l'oisiveté, puis à une conduite addictive ; ils manquent de qualification pour trouver un travail ; à la tribu, le travail des champs est dur, si l'on va au champ, c'est pour le cannabis ». Ils disent aussi ne pas avoir rencontré d'autorité dès la prime enfance, pas de cadre éducatif, ni de la part des parents, ni de l'école. Plus ils consomment, plus ils ont le sentiment d'être abandonnés par les parents et l'autorité coutumière.
Le pavillon 5 reçoit généralement des jeunes de 18 à 25/30 ans mais aussi parfois des jeunes de 14/15 ans ou des adultes atteints de forme chroniques.

Le pavillon 5 reçoit actuellement 21 patients, principalement une population schizophrénique à origine cannabique ; ils sont accros au cannabis dont ils ne peuvent pas se sortir, l'alcool et le kava se surajoutent et en multiplie les effets. C'est une population agressive, certains ont tué un membre de leur famille. La population est hétérogène, ce qui est un problème car toutes les pathologies sont mélangées.
Certains souffrent de schizophrénie cannabique légère : des hommes pensent attendre un enfant, ils parlent tout seul, ils souffrent d'hallucinations accrues par le cannabis, entendent des voix méchantes ce qui peut entraîner des agressions sexuelles ; certains vivent en ermite dans la chaîne puis entendent des voix qui les poussent à des agressions.
Les Kanak ayant la culture de l'invisible et du spirituel, certains vivent à fond leur délire totémique.
Certains patients font état font état de leur mal-être au sein de la famille : enfant adopté sans reconnaissance coutumière (problème de positionnement), métis avec un nom européen (qui veut reprendre le nom de sa mère), ce mauvais « développement culturel » est ressenti dans l'enfance et à l'adolescence.
Il faut mentionner aussi certains patients qui étant étudiants en France ont consommé du cannabis et ont été dans des raves parties puis ont consommé de l'héroïne, et ont « dérapé », ils ont finalement été rapatriés pour être placés au pavillon 5.

Le rôle des soignants
Le soin s'effectue à travers l'écoute pour aider le jeune à sortir du cannabis et à reprendre goût à la vie à travers des projets ; lorsqu'ils sont jugés aptes, ils peuvent sortir mais en « binôme soignant » : le référent santé (soignant) et un adulte de la tribu référent (en général quelqu'un à forte personnalité pas de la famille proche). Par la rééducation, le jeune doit arriver à comprendre que la surconsommation conduit à une conduite addictive ; il doit prendre conscience aussi du phénomène de groupe qui peut le conduire à commettre des vols en groupe, conduire un véhicule sous l'emprise du cannabis.
Lorsque les patients sortent, souvent ils restent à Nouméa, 12 places ont été créées par la mairie, un contrat est signé par le patient pour essayer de le resocialiser.
Les soignants laissent les patients utiliser des médicaments kanak.

Sénateur GNIBEKAN : Est ce que les parents ont une responsabilité dans tout cela ? Il y a des parents qui ne se préoccupent pas de leurs enfants au point de vue scolaire et autre…

Monsieur WAMYTAN : Il est certain que pour les soignants, il est important que la famille soit présente pour mieux connaître le patient.
C'est l'enfance qui conditionne l'adulte, le problème à l'heure actuelle est de savoir qui à autorité sur lui, l'autorité coutumière risque de se retrouver au tribunal, alors qu'il est de l'intérêt de l'enfant de savoir qu'il va être puni par un quelqu'un s'il fait une bêtise. Il y a aussi le problème du bingo, qui perturbe la relation parent/enfant, les parents ne s'occupent plus des enfants. Avec les études surveillées, on peut essayer de mettre en place un suivi de la vie en général.

Pour Raoul BOUACOU, le système colonial a cherché à intégrer les kanak coûte que coûte, le modèle occidental est toujours le modèle de domination d'un système sur l'autre ; par exemple la justice va condamner le parent qui frappe son enfant.

Monsieur WAMYTAN signale aussi les effets pervers induits par les média et les jeux électroniques, les enfants ne savent plus distinguer la réalité de la fiction.
De plus maintenant tout est psychiatrisés, les gens connaissent le système et en profitent pour échapper à une sanction.

Audition de Madame Guillaine PAIMAN enseignante spécialisée pour adolescents en grande difficulté en SEGPA collège Ste Marie Paita

Les classes de SEGPA concernent les enfants de 12 à 17 ans, de la 6ème à la 3ème. Le travail est effectué sur l'adolescent dans sa globalité pour l'amener au CFG premier diplôme national. Pour certains, leur personnalité est à reconstruire pour l'amener à ce niveau là.
Travaillant auparavant à Champagnat, elle a pu remarquer que les enfants étaient davantage en souffrance, alors qu'à Paita, les enfants sont mieux dans leur peau car ils vivent dans leur milieu naturel, par contre, ils sont moins vifs que les enfants venant d'un milieu différent.
Les enfants Wallisiens sont élevés pour avoir un métier, dés qu'on leur explique le rôle des professeurs, l'enfant Wallisien va renter dans le contrat.
D'une manière générale, l'enseignant n'est pas perçu de la même façon, dans une classe de SEGPA il n'y a pas de compétition, seulement des compétences.

Certaines SEGPA ferment du fait de leur coût, se pose le problème du devenir de ces adolescents.
Au cours de sa carrière, elle a pu remarquer une évolution dans le comportement des adolescents, ils sont de plus en plus bavards, parlent à tort et à travers, les enfants ne savent parler que pour s'insulter et avoir le pouvoir sur l'autre.
En ce qui concerne la violence à l'école, depuis quelques années, il y a des passages à l'acte avec des bagarres dans les salles de cours, les enfants n'ont plus peur de l'institution et du système. Mais les professeurs doivent aussi changer de comportement et savoir poser les limites.

Beaucoup d'enfants vont très bien car les familles vont très bien, par contre certains vont très mal, cela se traduit par un absentéisme important, il est donc difficile de pouvoir les aider dans le cadre de l'école. Le cannabis augmente le malaise de l'adolescent et peut entraîner une dépression, l'adolescent qui va mal va se murer dans le silence.
Certains peuvent être pris en charge par le CASADO de 12 à 17 ans c'est la seule structure qui existe.
Si elle avait à faire une recommandation, ce serait d'inciter les enfants à faire preuve de rigueur et de courage pour aller au bout de ce qu'ils entreprennent.

Madame PAIMAN demande à la commission dans quelle mesure le Sénat coutumier pourrait intervenir en ce qui concerne l'hebdomadaire « le Gratuit » qui était auparavant utilisé comme support de cours et qui maintenant a tendance à devenir un journal à contenu pornographique.

Audition de Monsieur Billy WAPOTRO directeur de l'Alliance Scolaire Evangélique

Pour lui, les enfants adolescents que l'on qualifie de délinquants ne sont pas en difficulté lorsqu'on voit la façon dont ils exécutent leur projet (sans juger du projet) ; ils sont structurés et organisés. Le groupe de Nakety vient voler à Nouméa, ils savent emmener le butin à Nakety pour se le partager et s'éparpiller ensuite sur toute la Grande Terre.

Pour l'ASEE, un enfant n'est pas en difficulté, c'est l'école qui ne répond pas à la difficulté que pose l'enfant, souvent les professeurs, étant d'une culture différente, n'ont pas les éléments pour comprendre la difficulté de l'enfant, c'est l'ignorance du professeur qui fait la difficulté.

L'ASEE n'a pas signé le contrat d'association avec l'Etat mais un contrat simple depuis 1978. Seul ce type de contrat permet des contenus pédagogiques différenciés alors que le contrat d'association oblige de suivre les programmes de l'Education nationale.

Adaptation des contenus
L'école entraîne pour l'enfant kanak un changement de repères, ce qui est normal, mais l'enjeu est de former des jeunes pour être au rendez vous de cette société. Il est temps de penser la réalité à partir de la réalité telle qu'elle s'exprime ici.
L'enfant doit être informé que l'enseignement qu'on lui donne lui permet de naviguer dans le monde.
Les enfants sentent que le débat est ambigu et ils en profitent, il faut aller au fond du problème pour enrayer la chose.

Adaptation des structures
Le diplôme n'est pas tout, il faut privilégier l'être dans son ensemble. Nous ne voulons pas d'établissements de 1000 élèves, nous voulons des petites structures qui permettent de dialoguer avec l'enfant et d'établir des relations humaines.

Il faut réfléchir aussi au problème des adolescents qui reviennent casser l'outil qui les a formés.
L'école doit être portée par son environnement pour réduire les écarts entre l'école et le milieu, l'école doit être et doit être perçue comme un moyen d'intégration qu'il faut s'approprier pour réussir.

Adaptation du personnel enseignant
Celui qui donne des explications doit savoir comment l'autre fonctionne.
La formation des enseignants valorise des éléments internes à la coutume et à la culture.

Les autorités coutumières
Il ne faut pas faire l'économie des autorités coutumières, **il faut restaurer leur autorité**, il faut comprendre que la culture kanak ne peut changer et absorber la nouveauté ; la force publique doit donner les moyens aux autorités mais l'utilisation de la correction physique est dangereux et risque de casser l'autorité coutumière. Les jeunes savent le droit international et ils ont une grande capacité de nuisance. Ils ont besoin d'être cadrés mais on ne peut pas revenir à des méthodes d'avant la colonisation. On ne peut pas utiliser des punitions qui vont accélérer la désintégration de l'autorité coutumière. On pourrait **utiliser des travaux d'intérêt général.**

L'enseignement de la coutume et de la culture
A l'ASEE, tous les enseignants sont Kanak, l'enseignement de la coutume est pratiqué. On part de l'enfant et on l'amène de plus en plus loin.
Lorsque nous faisons une rentrée scolaire en tribu, nous allons faire la coutume au chef. Les anciens ont un rôle important.
Les valeurs de la culture kanak doivent aussi être inculquées aux non kanak : solidarité, communauté etc.…tout en ne détruisant pas le concept d'individu nécessaire dans la vie actuelle.
Le problème est que le débat sur les valeurs que l'on veut mettre en place n'a pas eu lieu, qu'est ce qu'un citoyen calédonien ? Pour être un homme complet d'aujourd'hui avec la mondialisation, l'enfant doit apprendre le chinois et le japonais.

L'enseignement des langues
Il est obligatoire pour tous, même les non Kanak. Les enfants étudient la langue et la culture car elles construisent leur pensée et leur permettent de devenir citoyens.

Les raisons de l'échec scolaire
Notre histoire avec l'école ne date que de 50 ans, nous sommes encore en train de nous approprier l'école, certains parents ne savent pas comment ça fonctionne.
Nos collèges sont dans les tribus, nous arrivons à une meilleure moyenne sur le territoire, c'est une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas signé le contrat d'association.
La **formation AIS devrait être reprise au niveau de tous les enseignants**. Pour moi, les SEGPA sont une aberration, du fait de leur philosophie : les enfants ont des besoins pédagogiques spécifiques.

Il y aura toujours des échecs, mais actuellement c'est trop. Mais il est normal qu'il y ait des échecs car les **élèves sont trop nombreux** pour être bien pris en charge.
Pour réduire l'échec, il faut ramener les outils à hauteur d'homme pour gérer humainement ces unités, Do Kamo a coûté 45 millions seulement, il n'y a pas besoin de gros établissements ; ceux qui se débrouillent dans les gros établissements sont ceux qui se débrouillent dans la vie en général.
Depuis les accords de Matignon, il y a de plus en plus d'établissements publics mais chaque année 1% est rogné à l'enseignement privé, il faut **donner les moyens à chaque enseignement**.
On fonctionne magiquement, en pensant que parce que l'enfant est allé en classe, il est formé, il faut **avoir des structures qui l'accompagnent**.
Pour inverser la tendance, il faut des actions concertées et une réflexion à l'échelon territorial mais une mise en œuvre au niveau local, humain, la population doit se prendre en charge par elle-même grâce à des catalyseurs, mais il n'y a pas de solution unique. Dans l'ancien système, il existait une prise en charge collective des enfants, même au niveau du châtiment ; actuellement, c'est l'individualisme qui prime.
L'école doit être un lieu en relation directe avec l'environnement, c'est un lieu de débat et de cohérence, or actuellement, nous assistons à un éclatement ; dans ma tribu, 30% de ses membres sont à l'extérieur. Il faut mettre en place des systèmes pour créer du lien de la cohésion sociale pour faire émerger des projets en commun, mais au point de vue financier, il faut sortir des schémas d'assistanat.

La vie de la tribu
Le sénateur MANDAOUE fait observer que de plus en plus les gens sont insérés dans l'économie et ne participent plus à la vie de la tribu.
Pour Monsieur WAPOTRO, lorsqu'on parle avec les gens, aucun ne veut la destruction de la tribu ; mais il n'y a plus de parole portée par le bien commun, on a laissé filer après le choc de la civilisation. Il faut donc mieux s'organiser pour vivre, mais parfois, la permanence n'est plus assurée car certains mécanismes ne fonctionnent pas (ex. don d'enfant) ; mais la culture n'est pas seulement le passé, du palabre doivent émerger des inventions.

La séance est levée à 17H30.

COMPTE RENDU
Réunion du jeudi 5 mars 2009

Etaient présents les sénateurs David SINEWAMI, Jean-Marie GNAVIT, Damas THEAIN-BOUEONE
Membres de la commission absent : Jean-Guy M'BOUERI, Bergé KAWA, Pascal SIHAZE, Gabriel PAITA, Christophe GNIBEKAN, Julien BOANEMOI.
assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

L'ordre du jour est le suivant :
-Audition du père Roch APIKAOUA vicaire général de l'archevêché de Nouméa
-Audition du Docteur SALINO médecin du travail à la société Goro Nickel
-Audition de Madame Astrid GOPEA chargée de la condition féminine au cabinet de Madame Déwé GORODEY

Audition du père Roch APIKAOUA vicaire général de l'archevêché de Nouméa

En propos liminaire, le père Roch précise qu'il s'exprime en son nom personnel mais aussi en tant que vicaire général.

« La jeunesse est un temps merveilleux mais difficile, il est dans l'ordre normal des choses que les jeunes posent problème aux adultes. On peut parfois remarquer un manque d'intérêt des adultes pour les jeunes, et les adultes oublient qu'ils ont eux-mêmes été jeunes et qu'ils ont fait les mêmes bêtises.
Dans la société kanak, les jeunes ont **un rôle utilitaire**, par exemple lors d'une fête ils font la cuisine ou préparent les baraquements, ensuite ils laissent la place aux adultes lors de la fête, puis démontent ensuite les baraques une fois la fête terminée. Ce **travail n'est pas toujours reconnu**, et ils n'ont pas toujours l'approbation qu'ils méritent.

Autrefois il y avait des gens chargés de l'éducation coutumière des jeunes, et des espaces réservés à cet effet (par exemple à Wallis le *fale uo*). De nos jours, la société coutumière évolue et n'a pas gardé les structures pour s'occuper de ces jeunes.
Les liens de parenté n'ont plus d'utilité, ils sont virtuels mais sans utilité réelle, les oncles utérins n'ont plus de relations réelles avec les enfants.

Les jeunes dans les quartiers périphériques de Nouméa, n'ont plus de fonction utilitaire, ils n'ont que des occupations ludiques (sport, musique).

Un certain aspect de l'éducation coutumière n'est plus assuré par l'autorité coutumière ou alors le discours tient plus de « l'engueulade » ; les jeunes ne répondent pas immédiatement mais vont tordre le panneau « stop » plus tard.

A Lifou et à Ouvéa, le conseil pastoral comprend des jeunes parents ou des gens âgés, les adultes sont à Nouméa avec leurs enfants qui grandissent à Nouméa ; **des moyens de développement économique devraient être trouvés pour fixer les populations aux îles.**

Chaque année, un rassemblement œcuménique a lieu à Maré, 300 jeunes sont concernés, mais l'animation est principalement basée sur le ludique et par ailleurs, il n'y a pas assez de temps pour les suivre dans l'intervalle, d'autres pourraient prendre le relais.

Le programme de l'éducation nationale ne permet pas aux jeunes océaniens de vivre pleinement ce qu'ils sont, et d'autant plus lorsqu'ils sont internes. Le type d'école que nous avons est élitiste, il faut que chacun soit pris en compte avec ses savoirs faire propres.

Aux îles, on assiste à une dévalorisation du travail manuel, en faveur du travail de bureau, autrefois le travail de la terre et la pêche s'apprenaient par la proximité avec les parents, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. De plus le programme des MFR devrait être revu pour être davantage utilitaire.

La manière de percevoir l'éducation change mais peut être que « nous ne sommes pas assez aux commandes » pour percevoir les changements. Chez les autres ethnies, les parents ont le souci constant d'être derrière les enfants, pas chez les Kanak

Aux îles, on assiste à une dévalorisation du travail manuel, en faveur du travail de bureau, autrefois le travail de la terre et la pêche s'apprenaient par la proximité avec les parents, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. De plus le programme des MFR devrait être revu pour être davantage utilitaire.

La manière de percevoir l'éducation change mais peut être que « nous ne sommes pas assez aux commandes » pour percevoir les changements. Chez les autres ethnies, les parents ont le souci constant d'être derrière les enfants, pas chez les kanak.

Il faut aussi mentionner **l'habitat kanak dans Nouméa ou dans le grand Nouméa**, qui ne peut produire autre chose que de la délinquance, les enfants n'ont que la rue pour jouer, le traitement de l'espace n'est pas le souci des responsables, l'habitat proposé est un espace réduit, qui ne peut avoir que des effets négatifs sur la psychologie de l'enfant et des répercussions à l'école.

Pour les jeunes la seule manière de marquer l'espace est de le casser ; il faut laisser son empreinte quelque part.

Il faut noter aussi que **le sport n'est pas fédérateur**, nous devons imaginer autre chose que le sport pour fédérer.

Le mot inculturation est rentré dans le vocabulaire de l'Eglise mais on ne donne pas aux jeunes les moyens de s'exprimer. **La société coutumière** se structure mais **doit se donner les moyens de prendre en charge ses jeunes,** les générations précédentes avaient l'habitude de recevoir la parole de l'éducateur et du religieux, maintenant les paroles sont multiples. **Il faut donner quelques directives aux jeunes pour qu'il puisse se positionner dans la vie.** »

Audition du Docteur SALINO médecin du travail à la société Goro Nickel

En propos liminaire, le docteur SALINO indique qu'il a entrepris un travail sur « l'approche culturelle de la maladie et des différentes conceptions entre le modèle occidental et la conception mélanésienne. »
Du fait de la disparition de détenteurs de savoirs traditionnels dans ce domaine, il est urgent de s'attacher à préserver ce terrain d'investigation. Le Sénat coutumier a un rôle important à jouer dans ce domaine.

En ce qui concerne la délinquance des jeunes, son métier le met en contact des jeunes qui en général vont bien psychologiquement. Il a toutefois été en contact avec certains jeunes qui ont **eu des oncles utérins défaillants,** qui ne se sont pas occupés d'eux.

Il souhaiterait qu'un cadre existe qui lui permettrait **de parler de santé aux jeunes**, car ils ne s'en préoccupent pas assez.

Audition de Madame Astrid GOPEA chargée de la condition féminine au cabinet de Madame Déwé GORODEY ,

Madame GOPEA fait état d'une étude sur la « situation sociale et comportements des jeunes en Nouvelle-Calédonie » commandée par le cabinet et qui sera présentée à la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars à Thio.
L'approche culturelle et coutumière manque dans cette étude, mais on peut déjà en extraire les constats suivants :
-Beaucoup de jeunes sont dans les squats, ce qui entraîne des échecs au niveau de leur formation, de la recherche d'emploi du fait de problème de mobilité.
-Comment le jeune s'adapte –t-il à la maîtrise des nouvelles technologies ?
-On peut remarquer qu'il y a **beaucoup de suicides** chez les jeunes, donc certains sont dans un malaise et mal être extrême qui n'est pas pris en compte.
-Certains en matière de formation ont suivi avec succès une formation de réinsertion dans des chantiers école alors qu'ils étaient sortis du système scolaire depuis un certain temps. Il faudrait développer ces **chantiers école**, les jeunes sont chez eux, encadrés et mènent un projet dans la tribu, (construction d'une maison commune par exemple) ; au cours duquel ils sont formés aux différents métiers : maçonnerie, électricité etc. ; il faudrait introduire

d'autres programmes de formation en coordination avec la MIJ (informatique) en introduisant la dimension coutumière.
-Il serait intéressant aussi d'introduire **des espaces de discussion entre les coutumiers et les jeunes** dans les institutions coutumières (Sénat coutumier, conseils coutumiers) et les autorités coutumières (conseil de clan…).

Sur une question du sénateur THEAIN-BOUEONE relative au coût des études que les parents ne peuvent plus assurer, Madame GOPEA remarque que d'une façon générale **il manque des structures et personnes au niveau institutionnel pour aider les jeunes dans le montage des projets**. Par exemple, l'école de Houaïlou essaie de réinsérer les jeunes de la tribu en n'établissant pas de coupure entre l'école et la tribu ; ils ont eu des échanges culturels avec le Vanuatu durant lesquels ils ont travaillé sur des thèmes tels que le respect à la tribu.

Président GROCHAIN : Les mères ont-elles le temps de transmette ce qu'elles doivent transmettre lorsqu'elles travaillent ?
Madame GOPEA : Durant la journée internationale de la femme, on essaie de regarder le rôle de la femme océanienne et kanak, actrice de développement. C'est un espace dans lequel les femmes échangent des informations et des savoirs dans le domaine traditionnel. Il y a un atelier « femme et coutume ». Nous avons un projet d'étude socio-économique pour voir comment la femme arrive à concilier ses différents rôles traditionnels et modernes. Certaines associations dans les provinces font passer les messages au point de vue santé et éducation, des réseaux sont mis en place entre les institutions et diverses associations de femmes. Certaines femmes préfèrent travailler à la tribu et faire des projets de développement en tribu car elles peuvent transmettre les savoirs.

La séance est levée à 17h 45.

COMPTE RENDU

Réunion du vendredi 6 mars 2009

Etaient présents les sénateurs Julien BOANEMOI, Bergé KAWA, Pierre ZEOULA
assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

Membre de la commission absent : Damas TEAMBOUEONE, Jean-Guy M'BOUERI, Pascal SIHAZE, David SINEWAMI, Christophe GNIBEKAN, Jean-Marie GNAVIT

L'ordre du jour est le suivant :
Audition de la Fédération de l'enseignement libre protestant : Messieurs Adrien HANGAN, Gaby MOENTEAPO, Roland BRAWEAO.

Un geste coutumier est présenté.

Présentation de la saisine par Roch WAMYTAN

Adrien HANGAN : « Notre société n'est pas statique, elle bouge selon les facteurs humains, nous sommes en train de la construire, mais nous sommes confrontés à toutes sortes de problèmes que nous sommes incapables de résoudre.
Le premier **modèle est d'abord dans la famille**, nous sommes confrontés à de nouvelles attitudes, les enfants vont en France et ils reviennent avec de nouveaux modèles que nous devons comprendre aussi. Autrefois, les jeunes arrivaient à se débrouiller, autrefois il y avait les champs, la guerre, il y avait aussi un endroit spécial pour l'éducation des enfants pour qu'ils deviennent des hommes ; puis à l'arrivée de la religion, le modèle a changé.
De nos jours, l'école prend en compte l'individu mais la coutume continue. Il y a également le problème de la justice qui intervient dans l'éducation des enfants.
Qu'est ce que la coutume propose comme modèle à l'heure actuelle ? Mais **est ce que la jeunesse est concernée par ces pratiques ?** Le modèle coutumier perdure encore, **le modèle politique déstabilise le jeune ;** qui est ce qui peut centraliser tout ça et réguler tout ça ? Ceux qui proposent des idées sont-ils prêts à retrousser les manches pour leur application sur le terrain ?
Toutes ces pratiques proposées par les adultes déroutent les jeunes mais comment faire ? Chaque jour apporte des nouveautés, comment faire pour réguler ces pratiques sociales ? Le mot-clé est bénévolat, il faut arrêter de dire : « on ne peut pas faire parce qu'il n'y a pas d'argent, », comment remotiver notre objectif ?
Pratiquer la coutume, c'est faire de la régulation, c'est être ouvert aux changements. Il faut que nous croyions en notre existence ; la coutume c'est la forme mais ce qui est important, ce sont les tripes, mais comment canaliser tout ça et pouvoir arriver à faire une indépendance viable ? ».

Roland BRAWEAO : « **Une des solutions est l'encadrement des jeunes dans un dispositif bien structuré**, la FELP s'occupe non seulement des besoins intellectuels des enfants mais aussi des besoins spirituels ; l'école du dimanche concerne les enfants de 3 ou 4 ans jusqu'à 13 ans, après à partir de 14/15 ans, le programme ne les intéresse plus. Ils quittent l'école du dimanche et s'il n'y a pas de structure d'accueil, ils vont n'importe où. Il y aussi les mouvements de jeunesse qui les préparent à la vie d'adulte. Certains de nos jeunes sont devenus des responsables dans la vie de la cité. Ces structures sont des moyens pour attirer les jeunes par des activités qui les intéressent (Croix bleue). Différentes activités sont proposées mais **il y a un besoin de formation pour les animateurs**.
Aujourd'hui comment faire ? Il y a Internet, la télé, qui divertissent les jeunes ; il faut arriver à les attirer et les intéresser.
Depuis 1996, je suis famille d'accueil, aujourd'hui les familles d'accueil se multiplient. **Il y a défaillance parentale à tous les niveaux, il faut aussi éduquer les parents** mais aussi tenir compte de l'influence des médias. »

Président GROCHAIN : **L'autorité coutumière est elle capable de réguler nos jeunes** ? Dans ma tribu, les jeunes savent que nous sommes là et font moins de bêtises lorsque les réunions du conseil sont plus fréquentes. Croyez vous que nous sommes encore capables au niveau coutumier ?

Gaby MOENTEAPO : « Vers quelles valeurs veut –on que la jeunesse revienne ? Les enfants ont une place dans la coutume qui a des normes. Il y a aussi le christianisme.
Le modèle français est laïc et républicain et tout à fait à l'opposé de ce que l'on dit, le Sénat coutumier ne devrait pas suivre ce modèle, nous ne devons pas oublier que sans Dieu, nous sommes perdus. Ce sont les missions chrétiennes qui ont fait que nous avons été sauvés, ceci doit être inclus dans notre Constitution, nous avons été instruits au point de vue scolaire mais aussi religieux ; en tant que coutumier nous ne devons pas nier ce que Dieu a fait pour notre pays. Leenhardt, Luneau ont atténué les conséquences de l'indigénat par la prise en charge de la mission, ils ont permis aux indigènes de se libérer par les associations qui nous ont amenés à la politique. **Notre coutume a été visitée par Dieu, nous ne pouvons pas continuer à copier le modèle laïc et républicain**. C'est un système centraliste, toute initiative locale est détruite, par exemple avec l'ADSPPK de 1989 à 1999, on a pu se rendre compte que le système de santé est un rouage du système économique international.
Le jeune est impuissant dans ce système, nous sommes toujours en marge du système économique.

Roland BRAWEAO : « Le bénévolat est une force qui nous est donnée par Dieu, qui nous aide même au niveau financier.
Tu dois te respecter en tant que vieux et ne pas aller boire avec les jeunes. »

Président GROCHAIN : L'alcool et le cannabis sont des problèmes, l'alcool touche tout le monde, nous devons aussi donner des modèles fiables à nos jeunes. Il y a un travail à faire au niveau de l'alcool, les moyens de lutter contre l'alcoolisme doivent être inclus dans nos observations. La société kanak est malade d'elle-même, les structures sont écrasées par tout ce qui est importé.

Gaby MOENTEAPO : Jean Marie Tjibaou a observé que le boom a introduit l'alcool chez les kanak, mais qu'il fallait autre chose que l'alcool (projet Mélanésia 2000), il avait aussi un autre projet de Calédonia 2000 qui était le destin commun, il voulait tirer les Kanak vers une idée gratifiante d'eux-mêmes. Sous son gouvernement, il a associé la droite à la gestion du pays. Nous avons accueilli ceux qui sont ici sur les terres ; il faut reconnaître aussi les gens du pays. »

Après le geste coutumier, la séance est levée.

COMPTE RENDU

Réunion du mardi 10 mars 2009

Etaient présents les sénateurs Julien BOANEMOI, Gathélia WABEALO
assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

Membre de la commission absent : Damas THEAIN-BOUEONE, Jean-Guy M'BOUERI, Pascal SIHAZE, David SINEWAMI, Christophe GNIBEKAN, Jean-Marie GNAVIT

L'ordre du jour est le suivant :
Audition du lieutenant colonel GENESTE Chef du bureau opération et emploi, Gendarmerie Nationale

Présentation de la saisine par Roch WAMYTAN

En propos liminaire, le lieutenant colonel GENESTE se déclare honorer et heureux d'apporter son témoignage, la gendarmerie apportera toute l'aide souhaitée.

La gendarmerie est compétente sur tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie sauf dans la commune de Nouméa.

Quelques chiffres :
2006 : 401 mineurs mis en cause
2007 : 601
2008 : 593

L'explosion qui s'est produite en 2007 n'a pas d'explication.

Part des mineurs dans la délinquance générale :
2007 : 17% des faits commis par des mineurs
2008 : 26%

Il s'agit d'une **délinquance quasi masculine** : en 2008 : 557 mineurs ont commis des faits pénalement répréhensibles contre 36 mineures.

Par tranches d'âge en 2008 :
-12 ans : 20 mises en cause
13 ans – 15 ans : 248 mises en cause
16 ans – 18 ans : 325 mises en cause

Faits dans lesquels sont impliqués les mineurs en 2008 : chiffre général : 593,
Délinquance de proximité, vols, violences physiques : 307 faits,

Principales infractions : cambriolages, vols simples, vols de véhicules, atteinte à l'intégrité physique, dégradations, trafic de stupéfiants

Mineurs victimes : en diminution depuis 2006
2006 : 202
2007 : 159
2008 : 140
Les victimes sont principalement de sexe féminin.

A l'heure actuelle, les zones où les jeunes sont plus turbulents sont : Nakety, Houaïlou, Canala, Thio certaines tribus seulement.

Les mineurs en situation difficile doivent bénéficier d'un suivi particulier et de structures d'accueil avec des éducateurs, qui n'existent pas en Nouvelle-Calédonie.

En août 2006 il n'y avait pas de vol de voiture, à l'heure actuelle, la stratégie est élaborée. Les jeunes s'enhardissent et prennent confiance en eux.

Il n'y a **pas de logique de projet**, seulement le désir de braver, idem pour la culture du cannabis, qui est cultivé selon les besoins, **il n'y a pas de trafic structuré**.

Le trafic de cannabis est effectué des îles et de la cote Est vers le Grand Nouméa. Il faut noter qu'en Nouvelle-Calédonie, le taux de THC est de 14%, ce qui est très élevé. Le cannabis cultivé localement a un effet très nocif et peut entraîner des maladies mentales telles que la schizophrénie.

On peut imputer cette délinquance à la **perte de l'autorité parentale**, des valeurs, (c'est le même phénomène qu'en France il y a quelques années) **et une perte de l'autorité coutumière**.
En Nouvelle-Calédonie, le jeune Kanak élevé dans la coutume est partagé entre un mode de vie occidental, et un mode de vie contraignant qui ne lui convient plus. Les jeunes ne sont plus confrontés à des difficultés formatrices.
La montée de la délinquance doit forcer les parents et les autorités coutumières à **agir maintenant** avant que le phénomène ne s'aggrave.
Les gendarmes à leur arrivée en Nouvelle-Calédonie sont informés dur la coutume, ils sont encouragés à avoir des contacts les plus fréquents possibles avec les autorités coutumières avec lesquels ils entretiennent en général de bons rapports. Si les jeunes remarquent que la loi (la gendarmerie) et la morale (la coutume) travaillent ensemble, ils finiront par comprendre que leur comportement doit changer.

La séance est levée à 17 heures.

COMPTE RENDU

Réunion du mercredi 11 mars 2009

Le mercredi 11 mars 2009 la commission Education et formation s'est réunie dans la salle des délibérations du Sénat coutumier sous la présidence du sénateur Clément GROCHAIN afin de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre de la saisine du Haut commissaire de la République dont l'objet est mentionné supra.
Etaient présents les sénateurs Julien BOANEMOI, Jean-Marie GNAVIT Christophe GNIBEKAN Pascal SIHAZE, Damas THEAIN-BOUEONE, Albert WAHOULO, Bergé KAWA
assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

Membres de la commission absents : Jean-Guy M'BOUERI, David SINEWAMI.

L'ordre du jour est le suivant :

Audition du Vice Rectorat :
Messieurs Michel MARTZ Proviseur de la vie scolaire,
Thomas PIEDNOEL Vie scolaire (violence, absentéisme, chargé de liaison avec les CLSPD), Mesdames Claudine RICHARD assistante sociale coordinatrice de l'action sociale,
Thérèse WAMYTAN Infirmière scolaire coordinatrice

Le président ouvre la séance à 9h30.

Un geste coutumier est effectué.

En propos liminaire, **Monsieur MARTZ** excuse Monsieur le Vice–Recteur.

Le vice rectorat ne dispose pas de statistiques ethniques, mais lors des travaux préparatoires aux transferts de compétence, les remarques suivantes ont pu être faites : il existe une **corrélation très forte entre la réussite scolaire et la condition sociale et économique des jeunes**. C'est une banalité mais si on compare le pourcentage de boursiers et les résultats des tests subis à l'entrée en 6ème on remarque une **pesanteur sociologique forte**, pas seulement due au facteur culturel ; depuis les accords de Matignon, plus de moyens d'enseignement sont accordés aux établissements défavorisés, mais cette politique ne produit pas les effets attendus.
On peut noter toutefois que les écarts constatés à l'entrée en 6ème se réduisent en 3ème puis en terminale.
La demande sociale d'éducation se renforce même dans les milieux défavorisés, en général les parents sont intéressés par la réussite scolaire de leurs enfants. Là **le vice rectorat a un rôle d'information à jouer car les parents ne savent pas toujours comment faire**.
La réussite scolaire est souvent conditionnée par le travail personnel de l'élève qui n'a pas toujours un environnement favorable.
Un **accompagnement éducatif** a été mis en place depuis la rentrée, il s'agit d'une aide aux enfants en difficulté en ce qui concerne les devoirs, des activités culturelles et de la pratique sportive sont aussi dispensées.
Il est important que les élèves aient accès à des activités culturelles car il y a un décalage entre la culture de l'école et la culture familiale ; changer de repères peut entraîner la déstabilisation de l'enfant ; **il faudrait des personnes relais qui soient capables de faire le lien entre les deux cultures**.
Il est difficile pour les enseignants de travailler sur les deux registres culturels, le vice rectorat s'est rendu compte de la nécessité de donner un bagage culturel aux professeurs lors de leur arrivée par une première journée d'information dont les échos ont été très positifs, cette action est prolongée dans les zones géographiques au plus près des élèves.

Un lien trop rapide est fait entre les actes de délinquance et la vie de l'école. Les délinquants ne sont pas gardés à l'école. Certains abandonnent l'école pour commettre des actes de délinquance. L'école a un rôle à jouer mais ne peut pas tout. Nous disposions d'un système informatique permettant l'analyse des actes graves commis dans le cadre de l'école, ils sont en fait peu nombreux, sans comparaison avec la France. À l'intérieur des établissements, le climat reste apaisé.
Par contre, il existe **deux facteurs aggravants : l'alcool et le cannabis** qui doivent être maîtrisés pour apaiser les tensions.

La délibération du congrès interdisant de fumer à l'intérieur des établissements publics a eu un effet pervers car les élèves sortent et le lycée n'a plus de contrôle sur eux.

A une question du sénateur GNAVIT relative aux élèves qui n'ont pas trouvé de place à la rentrée dans les collèges, monsieur MARTZ explique qu'en fin de 3ème 70% des enfants veulent être scolarisés dans le public qui ne dispose que de 45% des places. Il y a globalement assez de place. En décembre certains sont inscrits dans deux établissements, puis durant la première semaine après la rentrée environ 200 places se libèrent dans les enseignements public et privé. Les familles doivent reprendre contact avec le collège d'origine pour qu'une place leur soit attribuée par une commission d'affectation. Les affectations se font en fonction des résultats scolaires.

En ce qui concerne la place de l'enfant kanak au sein du système, beaucoup de jeunes réussissent au delà de ce que l'on peut espérer, il y a pas mal de réussites actuellement en liaison avec les projets miniers, électro technique etc. Lorsqu'ils arrivent à passer le cap des lumières de la ville, les jeunes engagés dans un BTS vont poursuivre au-delà. Il faut parler des jeunes qui réussissent et il y en a beaucoup. Avec les pesanteurs sociologiques, on ne pas avoir les mêmes taux de réussite mais 45% des jeunes Calédoniens sont bacheliers. Le nombre de Kanak augmente de façon rapide, mais il faut laisser le temps que l'évolution se fasse.
Sur les 45% de réussite 47% ont un bac général, 35% un bac technologique, 18% un bac professionnel.

Roch WAMYTAN fait remarquer qu'une majorité des élèves océaniens sont orientés vers les filières professionnelles.
Pour Monsieur MARTZ, il y a une explication sociologique et culturelle ; on peut remarquer la même chose en France, pour les milieux modestes ; les bacs généraux sont attribués aux enfants de professeurs et cadres pour lesquels l'accompagnement est plus facile à mettre en œuvre. Les parents n'ont pas d'ambitions démesurées pour leurs enfants, ils vont à petits pas car ils ne connaissent pas le système. Il y a là un **travail d'accompagnement à faire dans les familles car l'orientation des enfants est une responsabilité partagée entre les parents et les enseignants.**
De plus, ça ne va pas de soi de mettre le jeune au travail, avec l'expérience du juvénat, 9O jeunes au bout de deux ans de présence à l'internat de la Pérouse ont la même moyenne que dans les autres lycées, à raison de 20 heures de soutien par semaine.

Le président GROCHAIN demande si les mesures d'accompagnement des transferts de compétence seront suffisantes ?
Monsieur MARTZ (en son nom propre) exprime l'idée que les responsables calédoniens ont laissé la responsabilité de l'école à l'Etat, les moyens suffisants n'ont pas été mobilisés ; il faut construire une continuité par exemple entre le primaire et la 6ème. Ici les responsables économiques se plaignent du fait que les jeunes ne sont pas formés, mais le lycée doit tout le temps faire des démarches vers les professionnels, ailleurs parfois les professionnels participent aux financements de certaines filières, ici le lien reste à construire.

Il remarquer également que les affectations de fin de 3ème font jouer la complémentarité du système public/privé, le système est complexe et seule la liaison étroite avec le ministère qui permet de fonctionner, si les ponts sont coupés, cela risque d'entraîner des difficultés.

De plus il n'y a pas de projet éducatif calédonien, qu'est ce que l'on veut faire de notre jeunesse ? En liaison avec quels projets économiques, qu'est ce que l'école dans la société calédonienne ? Quels sont les objectifs et finalités du système sur le territoire ?

Monsieur WAMYTAN demande quelles sont les actions entreprises pour informer les parents.

Selon Monsieur MARTZ, les parents s'intéressent mais pas de façon formelle, ils ne participent pas aux élections du conseil d'administration ni aux réunions des parents d'élève, lorsque les deux parents travaillent ils ne sont pas forcément disponibles pour l'éducation de leur enfant, certains parents doivent d'abord assurer la survie de leur famille, le reste et secondaire, d'autres sont mal à l'aise avec le français. Les codes de l'école doivent être communiqués aux parents. Dans certains cas, l'accompagnement éducatif peut créer des liens, les parents viennent à l'école pour dire les mythes et conte et parler de leur culture. Cela se fait ponctuellement mais n'est pas systématisé.

Roch WAMYTAN fait observer que les jeunes qui rentrent en tribu à l'issue de leur scolarité sont perdus parfois. Comment mettre en place une école de la coutume à l'intérieur du système ?

Monsieur MARTZ fait remarquer que **plus tôt les ponts sont construits mieux c'est. L'essentiel se passe dans les écoles primaires.**
Le lien pourrait être construit dans le cadre des cours d'ECJS (éducation civique, juridique et sociale).
Certaines valeurs de la culture kanak devraient être transférées dans le système scolaire républicain, certaines valeurs sont communes. Le transfert de compétences pourra peut être résoudre ce type de problème. **Il faut aussi essayer de faire passer l'idée qu'un CAP est aussi digne et noble qu'un doctorat.**

Monsieur PIEDNOEL précise que les chiffres concernant les faits graves sont en augmentation depuis l'année dernière, 80% d'entre eux sont commis par des garçons de 13 à 15 ans en classe de 4ème ou de 3ème. La Nouvelle-Calédonie enregistre 13 incidents (faits graves) par an par enfant, (alors qu'en France 18).
Il y a une très forte disparité entre les établissements ; le phénomène est principalement centré sur le Grand Nouméa.

Pour Madame Thérèse WAMYTAN, le travail est à faire dans le primaire où les enseignants ont plus de temps pour les enfants ; le mal être frappe tous les ados, ce qui entraîne des conduites à risque, pour soi même ou pour les autres, des tentatives de suicide ou des suicides. Mais ce n'est plus le moment de donner des règles qui doivent être données avant, mais les parents ne sont pas toujours disponibles (bingo, nakamal), l'enfant est sans repère à la maison alors qu'il a besoin de se sentir dans un cadre sécurisé, les adultes doivent poser un cadre et poser des interdits ; l'enfant doit être rassuré dans la cellule familiale. Si un enfant est élevé dans la violence, il sera lui-même violent. La sanction doit être expliquée, autrefois, les vieux discutaient avant de sanctionner.
Il faut aussi rassurer les parents ; l'équipe de l'établissement peut aider les parents à surmonter les problèmes, l'adulte doit reprendre sa place, et un dialogue doit s'établir, l'enfant aura un regard différent sur l'école et apprendra avec plus de plaisir.
Sur une question du président GROCHAIN relative aux difficultés qu'ont les enfants des squats à faire leurs devoirs, Monsieur MARTZ précise que l'expérience mise en place dans les collèges va être étendue aux lycées.
Le sénateur GNIBEKAN met l'accent sur la responsabilité des parents qui se débarrassent de leurs enfants en les mettant à l'étude surveillée.
Roch WAMYTAN fait référence à l'école des parents idée qui avait été exprimée lors du séminaire coutumier du 14 novembre. Parfois des mères très jeunes ne peuvent pas transmette ce qu'elles ne savent pas.
Pour Mme WAMYTAN, la grossesse à cet âge là est aussi une prise de risque, l'adulte doit se poser en modèle pour le jeune.

Madame MARTIN explique que ce que l'enfant n'a pas construit dans son jeune âge ressort au moment de l'adolescence. Pour les garçons de 13 à 15 ans, un exutoire est à trouver, s'il n'a pas de repères pour traverser ce cap, il y a un risque de passage à l'acte.
Un stage parental a été dispensé sur le Mont Dore puis à Paita, mais il est difficile d'y faire venir les parents.
La justice a mis en place des stages parentaux mais à titre répressif. De plus il faut prendre en compte le fait que le groupe attire l'enfant, si les enfants ont reçu la même éducation, ce fait sera plus facile à gérer.
Madame MARTIN a pu remarquer qu'environ 10% des enfants scolarisés sont en grande difficulté, et 50% ont des problèmes matériels ou de transport.
Pour les enfants kanak dont les parents sont venus s'installer dans le grand Nouméa, le lien avec la famille élargie d'origine s'est distendu ; les jeunes en difficulté doivent s'entendre dire les choses, ils n'ont plus de liens et ne savent pas ce que signifie la famille ou le clan.

Pour Monsieur MARTZ, le contrôle social de la famille élargie ne fonctionne plus sur Nouméa, l'enfant doit recevoir un accompagnement autour de l'école (correspondant, etc.), mais l'école ne peut pas remplacer les parents.
Sur une remarque du sénateur SIHAZE qui précise que certains jeunes n'arrivent plus à s'intégrer dans la société kanak, à l'inverse, certains ont eu de mauvais résultats mais ont réussi leur projet, Monsieur MARTZ observe que l'on peut réussir à l'école et rater sa vie.

Après un geste coutumier, la séance est levée à 12H30.

COMPTE RENDU
Réunion du mardi 17 mars 2009

Le mardi 17 mars 2009 la commission Education et formation s'est réunie dans la salle des délibérations du Sénat coutumier sous la présidence du sénateur Clément GROCHAIN afin de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre de la saisine du Haut commissaire de la République dont l'objet est mentionné supra.
Etaient présents les sénateurs Julien BOANEMOI, Damas THEAIN-BOUEONE, Georges MANDAOUE assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

Membres de la commission absents : Jean-Guy M'BOUERI, Christophe GNIBEKAN, Jean-Marie GNAVIT, Pascal SIHAZE, David SINEWAMI, Bergé KAWA

Le président ouvre la séance à 14H15.

L'ordre du jour est le suivant :
Audition du commandant LORIDON et du commandant PIC du SMA

Pour le commandant LORIDON, les causes concernant la délinquance des jeunes peuvent être imputées à une **perte de repères** entre ce qu'il vit dans sa famille et dans la société. Si les parents travaillent, la vie de famille est perturbée. Si l'entourage est oisif, la famille touchée par l'inactivité avec la montée du chômage, le rythme de vie est différent, il n'y a plus de contraintes. Le jeune n'a pas de contraintes particulières ni pour l'école ni pour une activité professionnelle. Il éprouve un sentiment d'inutilité de son existence car il ne pratique pas d'activités associatives (sport…), **rien de construit ne lui est présenté**.
Tout ceci entraîne des **dérives** dans **l'alcool, les drogues**, des **violences** exacerbées par la télé et les jeux vidéo qui sont interprétés comme la norme. L'argent facile est valorisé (phénomène people).

Alors que cette jeunesse peut donner beaucoup, elle à **besoin qu'on lui fasse confiance**, parfois cela repose sur pas grand-chose ; elle a besoin de se sentir prise en compte. Le jeune est très sensible à l'injustice et aux faux discours, même si il a un déficit d'éducation. **Il a besoin d'un référent ou d'un groupe d'appartenance**. Le référent doit être reconnu comme sage par le jeune et sage lui-même, c'est lui qui doit confier des responsabilités au jeune.
Il est aussi important d'avoir des structures adaptées.

Les JAPD
C'est la première fois que le jeune est en présence de militaires, cette journée peut être un lieu d'échanges, elle a parfois peu de résultats.

Les préparations militaires
Concernent 150 jeunes et durent 15 jours à trois semaines ; trois sessions terre, une session marine ; elles ont pour utilité de provoquer un brassage social et sont une ouverture sur la réserve opérationnelle (30 jours minimum par an) ou le service actif.

La réserve citoyenne concerne toute personne intéressée, la personne a dans le civil des compétences que l'armée n'a pas et auxquelles il est fait appel en cas de besoin, pour des missions de secours. Elle dure environ trente jours avec minimum de cinq jours.

Les forces armées emploient 160 jeunes calédoniens par an **mais il y a peu de kanak dans l'armée** ; il serait utile que la maison de la Nouvelle-Calédonie joue un rôle d'accueil pour les engagés n'ayant pas de point de chute lors de leur temps libre.

Le Service militaire adapté
Créé dans les années 60 pour l'outremer français, il a été mis en place en Nouvelle-Calédonie en 1986.
Il a pour mission l'éducation, la formation et l'insertion dans la vie active de jeunes en situation d'échec. Ces jeunes reçoivent une formation professionnelle pour une insertion durable dans la société.

Il contribue au développement du territoire, il intervient dans les plans d'urgence et de secours en cas de nécessité, (ex cyclone).

De 1996 à 2008, une évolution radicale s'est opérée.
Les volontaires sont recrutés parmi les jeunes en difficulté, le SMA devient un établissement de formation professionnelle avec un référentiel de formation. Il dispense 800 heures minimum de formation professionnelles par an, le nombre de postes est déterminé par le budget du secrétariat d'état à l'outremer.
40% des jeunes recrutés sont en échec scolaire, à leur sortie du SMA ils rentrent dans la vie professionnelle ou sont orientés vers une autre formation. Pour d'autres recrutés, ils suivront une formation pré qualifiante d'un an et ensuite une formation plus complète dans un autre organisme.

Pendant un an, les volontaires acquièrent un **savoir être** par le travail en groupe, le respect de la hiérarchie, la ponctualité, la présentation…, un **savoir** par une remise à niveau dans les savoirs de base et un **savoir faire** avec une qualification professionnelle, le permis de conduire, l'attestation de prévention et de secours.
Ils sont soumis au régime de l'internat avec un encadrement militaire.
Ils doivent être détenteurs de 4 attestations pour pouvoir obtenir le CAPI à l'issue de leur formation :
-attestation de formation citoyenne
- certificat de formation générale délivré par le vice rectorat
-attestation de prévention et de secours civique délivré par la caserne des pompiers de Paita
-permis VL ou PL.

Ils reçoivent une formation d'un mois en entreprise ou sur un chantier d'application.

Outre l'encadrement militaire, le SMA composé par :
-les **volontaires stagiaires** qui sont les jeunes à former sont recrutés localement [50% de jeunes sont recrutés en la province nord, 45% en la province sud et 5% aux îles], la formation dure un an et est rémunérée 40 000 f par mois
-les **volontaires techniciens** : recrutés localement, formé localement détenteurs d'un CAP ou d'un BEP, avec un salaire de 160 000 à 180 000 F par mois,
-les **EVSMA** sont recrutés en France, reçoivent une formation militaire de 12 semaines et un complément de formation local, salaire 220 000 à 250 000 F par mois.

En 2009 190 volontaires stagiaires, 59 volontaires techniciens. Le taux de féminisation était de 34% en 2008.
Le taux d'encadrement est de un cadre pour 4,5 jeunes ou 1 pour 6 pour jeunesse difficile.

Le SMA reçoit 600 candidatures par an, soit 2,7 pour un poste, dont 25% de filles. 450 entretiens ont été conduits.

Entre 2001 et juillet 2008, 1598 jeunes ont été incorporés et 1485 formés.

Actuellement, la formation est dispensée dans les métiers du bâtiment, des travaux publics, (conducteur d'engin TP sur mine), les métiers de la terre, la sécurité (agent de prévention et de sécurité pour les postes de secours, pompier, assistance à la personne), de la restauration (agent de restauration/aide cuisinier).

Le taux d'insertion en 2008 a été de 80%, le taux de réussite à l'attestation de formation aux premiers secours de 95%, au permis de conduire de 67%.

Le conseil de perfectionnement réunissant tous les organismes de formation et les collectivités une fois par an, demande de la création de filières. Le compte rendu de la réunion est envoyé au ministère de l'outre mer qui décide ou non de la création de cette filière.

L'évolution du SMA

Le secrétaire d'état à l'outre mer Yves JEGO a annoncé la mise en place du **SMA 4000** lors d'une visite en Antilles/Guyane, le président de la République a annoncé le **SMA 6000 en 2013**, soit un doublement des effectifs actuels, selon un mode opératoire à définir, en fonction des moyens alloués.

Le président remercie les intervenants et lève la séance à 16H30.

COMPTE RENDU

Réunion du mercredi 18 mars 2009

Le mercredi 18 mars 2009 la commission Education et formation s'est réunie dans la salle des délibérations du Sénat coutumier sous la présidence du sénateur Georges MANDAOUE, en présence de Monsieur le président du Sénat coutumier Ambroise DOUMAI, afin de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre de la saisine du Haut commissaire de la République dont l'objet est mentionné supra.
Etaient présents les sénateurs Clément GROCHAIN, Julien BOANEMOI, Jean-Marie GNAVIT Pascal SIHAZE, Damas THEAIN-BOUEONE, Bergé KAWA, Paul JEWINE, Pierre ZEOULA,
assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Joséphine ZEOULA secrétaire générale adjointe du Sénat coutumier, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion, Patricia LEVY chargée de la collecte d'informations et de documentation.
L'ordre du jour est le suivant :
Audition de Monsieur Boula SELEFEN directeur du Centre d'action éducative

Un geste coutumier est présenté.

Préalablement à l'audition de Monsieur SELEFEN, Roch WAMYTAN expose le cadre de la saisine et la démarche de la commission.

Monsieur SELEFEN explique que le service qu'il dirige dépend de la Protection Judiciaire éducation et jeunesse dirigée par Monsieur Gilbert PERROTIN ;
Son service a pour mission principale la mise en œuvre de décisions de justice concernant les mineurs :
-le placement en foyer d'accueil d'urgence,
-un service d'hébergement diversifié avec accompagnement éducatif par des éducateurs spécialisés,
-l'action éducative sur mineurs délinquants.

Il intervient aussi à la maison d'arrêt en faveur des mineurs en ce qui concerne des activités durant l'incarcération et la préparation du retour dans les familles après leur libération.
Il pratique également des enquêtes rapides pour éclairer le juge des enfants et leur suivi en milieu ouvert.

Ce service comporte 10 éducateurs spécialisés dans la province sud, + psychologues et assistantes sociales ;
3 éducateurs spécialisés en province nord et un en province Iles.

Pour Monsieur SELEFEN, il y a plusieurs raisons qui peuvent expliquer le mal être des jeunes :
Enfants issus d'une famille éclatée, enfants adoptés dans une autre famille ou par les grands parents ou par un autre clan, et pour des enfants élevés par leurs propres parents, problèmes liés aux maternels ou au relationnel. L'enfant passe peu de temps avec ses parents et la parole ne circule plus. Il peut également y avoir des problèmes liés à la psychiatrie de l'enfant, qui nécessite alors une prise en charge psychologique.
De plus, souvent les parents sont séparés ou la famille est monoparentale, ou les enfants ne sont pas assis coutumièrement, leur nom et/ou leur statut ne correspond pas à leur état.
L'absence ou la détérioration de la communication entre l'enfant et les parents génère un manque de repères chez l'enfant, de même pour les grands frères qui ont parfois la charge des plus jeunes, et qui ne montrent plus l'exemple.

Il faut noter une augmentation d'enfants en danger et de mineurs délinquants. Toutes les communes du nord sont touchées. Les 3 éducateurs spécialisés ne sont plus en nombre suffisant. Une association regroupe également des éducateurs spécialisés qui s'occupent de l'enfance en danger.

Pour améliorer cet état de fait, **plusieurs pistes** :

Comme indiqué plus haut, le service a en charge les interventions sur les mineurs. Le résultat est difficile a évaluer car ???
Un service qui suive le jeune majeur après son jugement serait utile.

Durant les années 1995/98 des expériences de **tribu d'accueil** avaient été conduites à Mou Ponérihouen et à Poindah. Les autorités coutumières faisaient une liste des familles accueillantes puis le jeune y était placé en tenant compte de sa problématique.

A l'heure actuelle, le placement en tribu est pratiqué. Il n'y a pas de prise en charge coutumière, les autorités coutumières ne sont pas directement impliquées, avec le risque de casser la vie tribale. Une prise en charge coutumière aurait l'avantage que le jeune se sentirait davantage considéré s'il est pris en charge par le groupe.
Cette expérience n'a pas été poursuivie pour des problèmes administratifs d'assurance en responsabilité civile. De plus, il faudrait travailler le volet éducatif un travail en profondeur doit être fait pour travailler le lien lorsque l'autorité coutumière n'est pas bien reconnue, le jeune est accaparé par une moitié de la tribu et la question d'argent casse les relations.

Un projet avec le Vanuatu pour les enfants des quartiers a été mené, l'impact de ce projet est encore à évaluer.

L'idée de base est de **sortir le jeune de son milieu en lui faisant faire un ou des « séjours de rupture ».** Il faut faire un travail préalable avec le milieu d'accueil. Ce séjour sert aussi à mettre en valeur les compétences du jeune (construction de maison commune, entretien de cimetière).

Monsieur SELEFEN indique également que le dispositif de l'ordonnance de 1945 a été renforcé en abaissant l'âge pénal à 13 ans, avec des mesures de contrôle judiciaire, des obligations à remplir et un travail éducatif à faire.

A une question relative aux **châtiments corporels** (« astiquage »), selon lui, il peut être efficace pour certains enfants ou adolescents s'il est accompagné d'un discours de prise en charge. Il faut réfléchir sur ce point.
Autrefois, dans la chefferie Boula à Lifou, les enfants étaient envoyés en **pénitence sur un îlot**, avec un adulte qui faisait le lien.
Il faudrait également voir comment font certains pays arabes et africains.

La séance est levée à 13 heures après un geste coutumier.

COMPTE RENDU
Réunion du jeudi 19 mars 2009

Le jeudi 19 mars 2009 la commission Education et formation s'est réunie dans le bâtiment administratif du Sénat coutumier sous la présidence du sénateur Clément GROCHAIN, afin de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre de la saisine du Haut commissaire de la République dont l'objet est mentionné supra.
Etait présent le sénateur Pascal SIHAZE, Roch WAMYTAN chargé de mission, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion,

Membres de la commission absents : Jean-Guy M'BOUERI, David SINEWAMI, Christophe GNIBEKAN, Julien BOANEMOI, Damas THEAIN-BOUEONE, Bergé KAWA, Jean-Marie GNAVIT.

L'ordre du jour est le suivant :
Audition de Madame OZOUX secrétaire générale du parquet général de la Cour d'Appel de Nouméa

La séance est ouverte à 15 heures.

Préalablement à l'audition de Madame OZOUX, Roch WAMYTAN expose le cadre de la saisine et la démarche de la commission.

En propos liminaire, Madame OZOUX expose l'organisation de la justice en Nouvelle-Calédonie.

Pour elle, la jeunesse kanak est certes déstabilisée mais la situation n'est pas catastrophique, cette jeunesse est récupérable, contrairement à certains jeunes dont elle a eu l'expérience en banlieue parisienne.
Ici, on commence à voir des actes de violence, commis par des jeunes, par exemple vols avec violence, violences sans raison, **mais quasiment dans tous les cas, sous l'emprise de l'alcool et de stupéfiants**. Le passage à l'acte est d'une extrême violence, **une fois que l'enfant est dans la transgression, il ne peut plus de limiter.**
Pour cette jeunesse, le canevas familial est généralement très rigide même au niveau inconscient ; lorsque les barrières se lèvent, la régulation de la transgression est difficile ; le jeune n'arrive pas à avoir une idée personnelle, il faut lui apprendre à penser par lui-même.
Un jeune qui continue à être délinquant n'a pas été assez rassuré et assisté ; il peut aussi devenir compulsif. **Il faut en même temps le rassurer et lui faire peur**.
Certains commettent quelques actes de délinquance et s'arrêtent là, il y a un petit noyau de récidivistes.
Il faut aussi prendre en compte le **phénomène des bandes** qui amènent à eux les enfants ou adolescents en manque de référence.
De plus, les médias dédiabolisent les actes de transgression effectués en France ou ailleurs et copiés ensuite par les jeunes d'ici.

Les jeunes doivent être encadrés, surtout ceux qui viennent de tribu, Nouméa représente la facilité, l'anonymat, l'absence de contrôle des adultes, les chefs de bande.
Par contre, un acte de violence commis en tribu n'a pas la même signification ; il indique une remise en cause de l'autorité coutumière ou familiale.

La violence n'est pas préméditée, elle est souvent commise par panique, car le jeune est perdu et ne sait pas se maîtriser.

Les familles sont déstabilisées, éclatées et ont des conditions de vie difficiles. Le jeune doit avoir des lieux de vie sereins, un enfant trimballé d'un squat à l'autre n'est pas stabilisé, **la façon dont un enfant vit conforte la parole de l'adulte.**

La voie à trouver pour contrer cette montée de la délinquance est la voie éducative car la répression ne permet pas de structurer l'enfant. Le juge des enfants agit sur le pénal et l'éducatif mais sur le territoire, **il n'y a pas de structures éducatives en nombre suffisant** soit pour les mineurs délinquants ou pour les mineurs en danger. Il semble qu'il n'y ait pas de volonté économique d'avoir des structures adaptées pour ce type d'enfants en difficulté. Il faudrait une politique sociale forte.

Ici les jeunes ont encore le sens de la loi et de qui a dit cette loi, mais il faut faire en sorte que la loi du chef de bande ne devienne pas la leur. Pour cela, il faut des budgets adaptés.

Les parents sont responsables civilement des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans ; en cas d'infraction, l'enfant peut être condamné et les parents responsables pénalement si l'enfant est déscolarisé et/ou délaissé. La suppression des allocations n'est pas une solution car elle aggrave la situation. La justice donne des outils aux parents qui doivent être eux aussi rassurés (stages parentaux, travail avec un éducateur spécialisé).

Madame OZOUX transmet également la demande d'aide de l'autorité judiciaire pour l'application de la décision judiciaire qui parfois nécessite une mise en œuvre par les référents coutumiers : mises en place de travaux d'intérêt général et de diverses mesures mettant en place un référent coutumier pour rassurer l'enfant ; l'idéal étant de recréer le lien initial entre le jeune et sa tribu. Des solutions sont à inventer alliant de l'éducatif et du coutumier.

Après discussion, il est convenu de mettre en place une commission de travail sénat coutumier/justice pour explorer les diverses solutions à mettre en place.

Pour Madame OZOUX, une cohérence est nécessaire entre les différents partenaires : coutume, police, justice, **il faut créer un maillage** pour que l'enfant même si il passe d'un monde à l'autre retrouve une même cohérence.

Le président remercie Madame OZOUX et lève la séance à 16h30.

COMPTE RENDU
Réunion du mardi 24 mars 2009

Le mardi 24 mars 2009 la commission Education et formation s'est réunie dans la salle des délibérations du Sénat coutumier sous la présidence du sénateur Clément GROCHAIN afin de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre de la saisine du Haut commissaire de la République dont l'objet est mentionné supra.

Etaient présents les sénateurs, Jean-Guy M'BOUERI, Pascal SIHAZE, assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

Membres de la commission absents : David SINEWAMI, Julien BOANEMOI, Damas THEAIN-BOUEONE, Gabriel PAITA, Christophe GNIBEKAN, Jean Marie GNAVIT,

Ordre du jour :
Audition de Monsieur Jean-Paul HELLOA psychologue scolaire

Le président ouvre la séance à 16 h.

Un geste coutumier est effectué.

Monsieur HELLOA précise tout d'abord que son intervention sera surtout centrée sur la psychologie.

Les jeunes sont devenus tout d'un coup violents, mais en fait ce phénomène n'est pas nouveau. « La jeunesse d'aujourd'hui est pourrie jusqu'au tréfonds, incapable de préserver notre civilisation » (phrase écrite il y a 3000 ans)

Nous même avons traversé cette période là, par exemple dans les années 1970, les violences lors des braderies. Aujourd'hui les nouvelles technologies génèrent des faits nouveaux mais la violence est toujours là.

En Nouvelle-Calédonie 37% de la population ont moins de 20 ans, en France 25%, ici l'âge moyen de la population est de 30 ans, en France 40 ans. (Chiffre ISEE 2008)

L'adolescence est le passage de l'enfance à l'âge adulte. C'est un passage violent qui entraîne des transformations physiologiques. L'image de soi est questionnée par lui-même, le renvoie à son identité et aux questions : « qui suis-je ? Qui serai-je ? » Qui demeurent des questions sans réponse spécialement celles qui se rapportent à la sexualité.
C'est le début de la fonction reproductrice (éjaculation, règles) ; dans certaines sociétés, cette étape est entourée par le secret. Dans notre société, les rites qui y sont relatifs disparaissent. Aujourd'hui l'école prend le relais.
La réflexion de l'adolescent aussi se modifie, la pensée passe du concret à l'abstrait avec la conceptualisation, c'est la pensée des hypothèses et des déductions, et le début des conflits avec les parents sur ses points de vue. Le conflit avec les parents est important car il permet à l'adolescent de se construire une personnalité, de se détacher de ses images de référence (papa/maman). Il préfère rester avec ses pairs par exemple à travailler à l'extérieur de la famille, en groupe. Il construit ainsi son image personnelle de plus en plus conforme à l'image que lui renvoie la société dans laquelle il vit.
C'est le moment de la construction de son identité première pour reconstruire de nouvelles identités par rapport à des références extérieures.
Du fait de leur possibilité de réflexion abstraite, c'est le moment où ils entrent dans des groupes où l'on réfléchit : groupes politiques, religieux etc.

Dans la société kanak, il n'existe pas de terme identique pour qualifier l'adolescence.
En Occident, les structures d'accueil et de socialisation sont fondées sur ces tranches d'âge : école primaire, collège, lycée, université. La période d'adolescence est de plus en plus longue, le jeune doit d'abord se former, avoir un métier et se marier ensuite ; cette période s'étale de 15 ans à 30 ans.

Certaines pratiques ressemblent à d'anciens rituels (tatouage), c'est le moment aussi des conduites à risque (alcool, conduite alcoolisée). Il serait intéressant de voir si dans la société kanak ce type de pratiques existait.

Le fait de grandir est un acte agressif, les relations de l'adolescent et son milieu doivent être remaniées ; par exemple les parents ont du mal à changer en même temps que leur adolescent.
Celui-ci va vivre des **conflits de type paradoxal** : il veut son autonomie tout en restant chez ses parents, il leur demande de l'argent mais veut son autonomie, il est conformiste tout en affichant son originalité, il est en opposition envers ses parents alors qu'il les aime.

Les conflits avec les parents dépendent du type de parents : démocratique, autoritaire ou laisser-aller.

Autoritaire : l'adolescent ne s'exprime pas, il s'isole ou est revendicatif,
Laisser-aller : l'adolescent se débrouille mais manque de repères d'autorité, il a un mode de vie différent de celui des parents.

Mais quelque soit le type de parents, le jeune a besoin d'une autorité saine et permanente, avec des interdictions qui passent par le dialogue.

L'adolescent à besoin de **trois modèles pour se construire**.
Le modèle post figuratif : c'est le modèle des anciens,
Le modèle co-figuratif : l'ado et la génération de ses parents doivent faire quelque chose ensemble (ex les nouvelles technologies)
Le modèle pré figuratif : tout le monde fonctionne sur le modèle jeune, ex. habillement.

Il est important qu'il y ait des conflits mais il faut que ce soit des conflits constructifs.
Le monde du travail est important pour le jeune car il doit en respecter les règles, l'adolescent continu à construire sa personnalité et à se réaliser dans le travail. Il cherche à conquérir son identité, à accéder à une affectivité et sexualité adulte ; **il conquiert le statut d'adulte en accédant à la fonction professionnelle mais aussi parentale.**

Il faut encourager les initiatives dans les tribus et les lieux de socialisation (internats, collèges, lycées).
Des politiques publiques doivent être mises en place pour prendre en compte des actions de socialisation de la jeunesse.

A l'adolescence, le jeune est dans une période où le plaisir prime sur l'effort (ex groupes de musique), l'émotion sur la raison (journées religieuses, chants en commun, activités de socialisation).

La violence que vivent les jeunes doit pouvoir s'exprimer dans des endroits de socialisation sinon cela génère un sentiment d'injustice et une frustration qui engendre de la violence. Il existe des maisons de quartier mais elles doivent être en adéquation avec le temps des jeunes.

Certains enfants tombent dans la schizophrénie du fait d'un défaut de communication entre les parents et les enfants ou d'une communication paradoxale perçue par l'enfant (le parent dit une chose et fait le contraire). **Les parents doivent être cohérents.**

Il y a un manque de lieux d'éducation, mais il faut réfléchir avant de les placer en pleine ville car le week-end, le jeune est livré à lui-même et n'a pas de famille de référence.

Il faudrait **mutualiser les compétences** car le scolaire, le social dépendent d'institutions différentes.
Le président remercie Monsieur HELLOA. Un geste coutumier est effectué et la séance est levée à 17H30.

COMPTE RENDU

Réunion du mercredi 25 mars 2009

Le mercredi 25 mars 2009 la commission Education et formation s'est réunie dans la salle des délibérations du Sénat coutumier sous la présidence du sénateur Clément GROCHAIN afin de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre de la saisine du Haut commissaire de la République dont l'objet est mentionné supra.
Etaient présents les sénateurs Julien BOANEMOI, Jean-Marie GNAVIT, Pascal SIHAZE, David SINEWAMI, Damas THEAIN-BOUEONE, Bergé KAWA
assistés de Roch WAMYTAN chargé de mission, Joséphine ZEOULA secrétaire générale adjointe du Sénat coutumier, Armelle LENAULT chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion.

Membres de la commission absents : Jean-Guy M'BOUERI, Christophe GNIBEKAN

Le président ouvre la séance à 9h10.

L'ordre du jour est le suivant :
-Audition de la brigade des mineurs de la police nationale : lieutenant CHABALE et brigadier chef TRAVAN Olivier
-Audition de Monsieur Daniel WAIMO chef du service pénitentiaire d'insertion et de probation administration pénitentiaire

1) Audition de la brigade des mineurs de la police nationale : lieutenant CHABALE et brigadier chef TRAVAN Olivier

Le lieutenant CHABALE indique qu'il n'existe pas de statistiques ethniques et qu'en conséquence les chiffres qu'elle donne concernent tous les mineurs délinquants en général.

Chiffres 2008 : les mineurs délinquants représentent 27,7% des délinquants (en France, 20,69%)
On peut noter une augmentation sur les dix dernières années et une diminution de ce chiffre de 1,32% par rapport à 2007.

Cambriolages : 57,22 % sont commis par des jeunes
Vol à la roulotte : 51,56%
Vol à l'étalage : 46,72%
Vols de véhicules : 36,5%

Les véhicules sont retrouvés en brousse et brûlés pour faire disparaître toute trace alors qu'auparavant les vols étaient plutôt concentrés sur Nouméa et le grand Nouméa.
Sont dérobés l'alcool, les appareils hi-fi, tout ce qui peut se revendre facilement.

En dix ans, le chiffre des vols de véhicules est passé de 16,8% à 27,7%.

Les causes :
Les jeunes sont déscolarisés plus tôt, ce qui entraîne **une perte de repères**. La réponse judiciaire n'est pas forcément adaptée, du fait que le jugement est différé et la sanction n'est pas immédiatement appliquée, le mineur pense qu'il peut aller de plus en plus loin.
Il n'y a pas de centre éducatif fermé, la seule réponse est le Camp est, qui n'est pas toujours adapté.
Il y a également une **absence d'autorité parentale**, les parents sont éloignés et ne s'occupent plus des jeunes, ceux-ci sont souvent en groupe et s'alcoolisent. Le jeune qui vient de brousse n'est plus suivi ni par les coutumiers ni par ses parents.
Ils commettront d'abord un vol à l'étalage pour manger et s'ils ne sont pas arrêtés immédiatement, ils recommencent.

Les primo délinquants sont souvent influencés par le groupe ; cela devient un jeu entre eux. Le noyau dur des délinquants a entre 15 et 18 ans. Il y a une cinquantaine de récidivistes.

Le passage dans un squat pour être un déclencheur pour un jeune sans ressources qui vient de brousse, il est confronté à un choc culturel du à la différence de modes de vie entre sa tribu et Nouméa, où il est confronté à beaucoup de choses nouvelles.

Une nouveauté apparue récemment est le phénomène des bandes de filles, qui commentent des vols avec violence, souvent à l'endroit d'autres jeunes filles. En général, elles sont moins violentes que les garçons.

Les agressions sexuelles à l'égard des jeunes filles sont souvent commises sous l'influence de l'alcool.

Les victimes sont majoritairement des mineures issues de tous les milieux et conditions sociales. Elles sont souvent agressées dans un contexte intrafamilial (promiscuité), les victimes majeures dans un contexte alcoolisé.

Les recommandations
Il y a un travail coutumier à faire dans les squats où la police est mal vue et ne peut donc pénétrer facilement.

Les jeunes ont trop de temps libre, il faut les occuper dans des infrastructures éducatives avec des personnes chargées de s'en occuper, et/ou les garder à l'école le + longtemps possible, en leur faisant aussi aimer l'école.

Le problème de l'alcool doit être pris en compte.
La famille doit être présente.

Il faut agir vite car ce qui se passe en France arrive ici quelques années plus tard.

Le président remercie les intervenants, l'audition est close à 1OH30.

-Audition de Monsieur Daniel WAIMO chef du service pénitentiaire d'insertion et de probation administration pénitentiaire

L'audition débute à 11H30

Monsieur WAIMO rappelle qu'avant la création du service qu'il dirige, les peines appliquées par la justice étaient seulement de la prison. Il a contribué, avec le magistrat Fote TROLUE mettre en place les travaux d'insert général et les sursis avec mise à l'épreuve.
Ce service comprend onze travailleurs sociaux et un adjoint au chef de service basés à Nouméa et un travailleur social en poste à Koné. Il a compétence pour toutes les communes de Nouvelle-Calédonie et intervient pour le milieu ouvert et le milieu fermé. Les personnels travaillent en sectorisation géographique et sont l'interlocuteur référent des diverses institutions.

Le service a trois missions principales : sécurité, garde, réinsertion. La sécurité prime toujours sur la réinsertion.

Le procureur général est en attente de la liste des référents pour les mises en liberté conditionnelles, mais le travail n'a pas été encore fait avec les coutumiers et les institutions coutumières.

Monsieur WAIMO préconise que dans chaque commune, un CLSPD soit mis en place car la délinquance est générale.

Pour lui, le mal être des jeunes trouve sa source dans plusieurs causes :
-la question coloniale, par exemple pour les jeunes d'Ouvéa qui avaient deux ou trois ans à l'époque des évènements.
-le territoire a eu de trop nombreux statuts politiques,
-la provincialisation a été un cadeau empoisonné,

-les mouvements de population internes à la Nouvelle-Calédonie suite au boom du nickel ont donné une génération de parents qui ont perdu leurs repères, dont les enfants sont eux-mêmes sans repères et commettent des méfaits (même chose pour les Wallisiens),
-les disparités sociales génèrent une délinquance dans les quartiers chics ; l'exposition des richesses dans la vitrine crée l'envie et entraîne des passages à l'acte.
-le problème du travail après les études, car beaucoup d'emplois sont pris par les métropolitains.

En ce qui concerne la délinquance des jeunes, **ces jeunes n'ont plus de repères**.
Il faudrait ramener l'autorité et la discipline dans les écoles. Il y a également le problème des châtiments coutumiers dont les auteurs vont en prison.
Les jeunes créent un mode de vie qui leur est propre et veulent entraîner les adultes dans ce monde, de plus, ils ne se reconnaissent que dans leur groupe.

A l'heure actuelle, il y a **14 jeunes au Camp est : 8 mineurs + 6 jeunes majeurs** ; les mineurs sont des jeunes des collèges, quatre ont été présentés au Certificat de formation générale. La population carcérale totale est de 394 détenus dont 7 femmes.

La loi Perben 2 prévoit des aménagements de peine, mais la mise en place des bracelets électroniques est difficile à mettre en œuvre car il y a un problème de réseau. Il y a aussi la possibilité d'une libération conditionnelle en tribu ; de 6 mois à un an de libération anticipée.
Si la personne a un travail, elle peut demander un aménagement de peine et effectue sa peine dans le quartier de semi-liberté, mais cela n'est possible que sur Nouméa. Ceux qui n'ont pas de travail à l'extérieur exécutent des petits travaux organisés par la prison. Il faudrait déplacer le service vers les libérés, car actuellement seuls les gens de Nouméa et des alentours bénéficient de son action.
Les détenus en fin de peine peuvent également bénéficier d'un placement extérieur : en fin de peine, ils sont placés pour trois ou six mois à la RAPSA, qui est payée par l'administration pénitentiaire et paye le SMIG à la personne, les gens du nord et des îles peuvent bénéficier de ce dispositif.
Les condamnés peuvent effectuer des TIG dans les communes et il faudrait mettre en place un ou deux postes pour les espaces verts auprès des conseils coutumiers, dans les chefferies ou les conseils de districts.

Le quartier des mineurs du Camp est a subi une extension, et le nombre de mineurs emprisonnés augmentera en conséquence.
Il faut privilégier les centres éducatifs renforcés.

La coutume et la religion dont les piliers de la société kanak, or il n'y a plus d'enseignement religieux au Camp est.

L'audition s'achève à 12H45.

Après avoir remercié l'intervenant, le président lève la séance.

Programme du 17 avril 2009 au Centre culturel TJIBAOU

COLLOQUE

« La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse »

7h00 : Accueil des invités et des délégations *(hall d'entré, près du snack)*

8h00 : Cérémonie coutumière

8h30 : **DISCOURS PROTOCOLAIRES** *(Salle Sisia)*

- Discours d'ouverture, président du sénat coutumier, Ambroise DOUMAÏ
- Discours du président de la commission éducation et formation, Clément GROCHAIN

09h30 : Première partie : CHOIX D'OUTILS METHODOLOGIQUES ET DIAGNOSTIC DE LA SITUATION

3) **Les populations concernées par l'étude**
   - 1.1 : l'échantillon des jeunes
   - 1.2 : l'échantillon des intervenants clés
4) **Les méthodes : séminaire, questionnaires, observations participante, auditions**
   - 2.1 : La parole donnée aux coutumiers
   - 2.2 : Le questionnaire s'adressant aux jeunes
   - 2.3 : Les auditions des intervenants clés
4) **Les caractéristiques de la jeunesse : un mal être qui s'accentue**
   - 3.1 : Quelques chiffres
   - 3.2 : Les problèmes sociaux
   - 3.3 : Les problèmes psychologiques

Deuxième partie : LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

4) **Facteur historique : « une cohésion originelle déstabilisée »**
   - 1.3 : la conception de la personne kanak
   - 1.4 : le choc de la colonisation
   - 1.5 : crise des valeurs (crise symbolique)
5) **Facteur social et économique/ les facteurs relationnels et institutionnels**
   - 2.1 : la famille
   - 2.2 : le rapport à l'école
   - 2.3 : les pairs, le phénomène de « bande »
6) **Facteur politique**
   - 3.1 : quel regard vers l'avenir ?
   - 3.2 : quelles projections ?
   - 3.3 : quelle place ?

Troisième partie : LES PROPOSITIONS ET LES RECOMMANDATIONS

1 D'un point de vue historique
2 D'un point de vue socio- économique
3 D'un point de vue politique

11h00 : Débat / Echange
11h30 : Déjeuner
13h30 : Travaux en atelier
15H30 : Restitution des travaux des ateliers
16h30 : CONCLUSION

17 h 30 : Coutume d'au revoir

Discours du président du sénat coutumier à l'ouverture du colloque sur la jeunesse
(Centre culturel Tjibaou, vendredi 17 avril 2009)

Mr Le Haut Commissaire de la République
Mr les Représentants des institutions
Mr les Grands chefs et responsables coutumiers
Mesdames, Messieurs

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu, par votre présence ce matin, à l'invitation du Sénat coutumier pour réfléchir ensemble à la « place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse ». Cette problématique, conformément à l'article 143 de la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999, a en effet fait l'objet de la saisine du Sénat coutumier par le Haut commissaire de la république en date du 7 août 2008.

Face à la recrudescence de la délinquance de la jeunesse kanak et océanienne en Nouvelle-Calédonie, il était urgent que la parole des « coutumier » sur ce phénomène de société soit entendue. Le Sénat coutumier a donc pris ce problème à bras le corps en confiant à sa commission « éducation formation » le soin de mener les travaux de réflexion devant déboucher sur une série de propositions à soumettre au Haut commissaire ainsi qu'aux décideurs institutionnels du pays.

Au cours de ces derniers mois, les « coutumiers » se sont ainsi interrogés sur les raisons de cette recrudescence des comportements à risque qui expriment fondamentalement un « mal être » de la jeunesse dans une société calédonienne où les référents traditionnels se sont dilués ou sont devenus peu à peu invisibles ou quasi illisibles. Cette réflexion sur les causes a dès lors révélé le lien « essentiel » entre ce mal être de la jeunesse kanak et l'état d'une société mélanésienne en pleine mutation à la recherche d'une nouvelle cohésion interne.

Par ailleurs, les entretiens menés auprès d'un échantillon représentatif d'environ 315 jeunes de 16 à 25 ans originaires de l'ensemble du pays ainsi que les auditions d'une quarantaines de professionnels de la jeunesse et de personnes ressources, ont permis d'établir un diagnostic de ce mal être. L'analyse des ressources, ont permis d'établir un diagnostic de ce mal être. L'analyse des ressources, ont permis d'établir un diagnostic de ce mal être. L'analyse des données recueillies a par la suite permis de poser un faisceau de causes internes et externes pouvant aider à comprendre ce phénomène. Enfin des propositions et des recommandations ont été avancées pour que le jeune puisse se retrouver lui-même dans une société en pleine évolution.

Ainsi à l'issue de six mois de rencontres et d'échanges ? Enfin des propositions et des recommandations ont été avancées pour que le jeune puisse se retrouver lui-même dans une société en pleine évolution.

Ainsi à l'issue de six mois de rencontres et d'échanges, le Sénat coutumier a pris l'initiative de vous convier aujourd'hui afin de soumettre à votre réflexion le résultat de ses travaux. Vos suggestions et vos observations nous seront d'une grande utilité pour confirmer, contester ou préciser aussi

bien les causes du mal être de la jeunesse que les pistes d'action pertinentes nécessaires à la mise en œuvre d'une véritable politique de la jeunesse.

Face aux interrogations ou aux formes de violences parfois incompréhensibles de notre jeunesse que les pistes d'action pertinentes nécessaires à la mise en œuvre d'une véritable politique de la jeunesse.

Face aux interrogations ou aux formes de violences parfois incompréhensibles de notre jeunesse, la langue de bois n'est plus de mise car il y va de la survie de notre propre société. Il nous faut donc, à l'issue de ce colloque, nous donner une obligation de résultat en termes de propositions et de recommandations viables. Notre responsabilité d'adultes quelque soit la fonction sociale exercé se trouve engagée par le fait qu'il devient urgent et nécessaire de nous occuper de cette jeunesse qui constitue déjà le socle de cette société de justice que nous appelons tous de nos vœux.

Président DOUMAÏ Ambroise

« La place du jeune kanak dans la société contemporaine
et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse »

Compte rendu du colloque
vendredi 17 avril 2009

Ce colloque organisé par le Sénat coutumier s'est déroulé au centre culturel Tjibaou selon le programme joint en annexe. Il clôt un travail entrepris en Octobre 2008 pour répondre à la saisine du Haut commissaire de la République sur la problématique figurant ci-dessus. (*Voir lettre en annexe*)

Après les coutumes d'accueil, les discours introductifs ont été prononcés par Monsieur le président du Sénat coutumier, Monsieur le Haut-commissaire de la République, Monsieur Clément Grochain, président de la commission éducation et formation du Sénat coutumier. (*Voir discours en annexe*)

Monsieur Raymond Kotereu représentant Monsieur le président de la province sud a salué le travail effectué par le Sénat coutumier, ce travail arrivant à point nommé du fait du renouvellement des institutions provinciales et du Congrès. Il s'est déclaré très touché par ce qui se passe au niveau de la jeunesse ; de par ses fonctions, il est en contact avec beaucoup de jeunes. Mais pour lui, il faut s'interroger sur les raisons de ce mal-être, s'agit-il du mal-être des jeunes ou de la société ? En fait, il y a aussi un malaise dans notre société, les jeunes ne sont pas armés pour y faire face ; la coutume a de plus en plus de mal à assurer ses responsabilités. Alors que les générations précédentes étaient éduquées par les parents, de nos jours cette seule éducation ne suffit plus.

Ce colloque permettra de trouver des réponses qui vont mieux aider les jeunes.

Monsieur Kotereu clôt son intervention en remerciant les organisateurs du colloque.

Monsieur Roch WAMYTAN chargé de mission au Sénat coutumier présente ensuite les différentes étapes suivies pour l'étude de cette saisine.

La commission Education et formation du Sénat coutumier a souhaité s'appuyer le plus largement possible sur les jeunes eux –mêmes, sur les autorités coutumières et sur les professionnels et personnes ressources de la société civile œuvrant dans ce domaine. (Justice, police, gendarmerie, églises, enseignements confessionnels, santé, vice rectorat…)

Les différentes étapes ont été les suivantes :

Phase 1 : 14 novembre 2008: mise en commun des constats et propositions d'action du Sénat coutumier, lors d'un séminaire organisé au centre culturel Tjibaou réunissant les membres du Sénat coutumier, des conseils coutumiers, les grands chefs et chefs.

Phase 2 : durant les mois de **Décembre 2008, janvier et février 2009,** des enquêtes ont été conduites auprès des jeunes des différentes aires coutumières et des quartiers de Nouméa par des entretiens non directifs, individuels ou en groupe sur un questionnaire préétabli. Ce travail a été effectué par deux sociologues Mesdames Awa Zéoula et Patricia Lévy travaillant pour le Sénat coutumier et des bénévoles.

Phase 3 : audition des professionnels en février et mars 2009.

Le 13 mars 2009 s'est tenu à Téné Bourail un séminaire au cours duquel le rapport issu de ces différents travaux a été validé par la représentation coutumière.

Mesdames Awa ZEOULA et Patricia LEVY ont ensuite présenté ce rapport.

Suite à cette présentation, plusieurs participants sont intervenus. (*Certains intervenants ne sont pas identifiés car ils ne se sont pas présentés préalablement à leur prise de parole*).

Monsieur NAAOUTCHOUE : « Je fais partie de quatre associations, dont deux confessionnelles. Une de ces associations, l'Association provinciale d'aide à la réinsertion œuvre en province nord pour la prévention et la réinsertion. Elle a subi un audit préalablement à sa mission de prévention et de réinsertion. Cet audit nous a mis devant nos responsabilités : 45% de jeunes kanak sont en échec scolaire, il faut ajouter que 33% des détenus du Camp Est soit 150 personnes sont originaires de la province nord.
La présentation du travail du Sénat coutumier est un bon résumé de ce qui se passe avec les jeunes. On a parlé des parents, des coutumiers, mais on n'a pas parlé de l'école. Je suis moi-même enseignant, nous avons mis en place des actions pour que l'enseignement soit pris en compte par les parents, les laïcs. L'école tue la culture, car il y a deux mondes qui s'entrechoquent. En début d'année, on voit les enfants pleurer, les mères aussi, il y a une rupture du lien affectif, une rupture psychologique qui est véhiculée pendant toute la scolarité de l'enfant.

Lors de notre prochaine assemblée générale de Poindah , nous allons proposer une orientation commune à toutes les provinces car se sont les mêmes problématiques.

Il y a aussi un manque d'orientation politique, nous avons prouvé que l'on peut faire des choses, mais parfois on se sent seul.

Le mot « adaptation » ne me plait pas, il faut repenser l'école à partir des valeurs de la société traditionnelle, non seulement le respect mais tout ce qu'il y a dans la coutume. On a l'impression aujourd'hui que c'est la pédagogie de l'échec. Quand on lit Freinet, on a l'impression que c'est le contraire qui se passe, la société capitaliste reproduit son image de l'école, où sont les valeurs universelles de notre société ?

Pour conclure, je dirais qu'il faut donner du temps au temps, il faut avancer mais en se donnant les moyens de la réflexion ».

Un éducateur spécialisé, mis à la disposition du gouvernement par la DASS :
« Je me retrouve bien dans ce qui a été dit. Il y a effectivement des groupes d'adolescents qui ne dépendent pas d'adultes.
Il faudrait expérimenter par exemple à Rivière Salée ou en tribu des centres éducatifs renforcés, ces solutions devant être affinées localement. Une association de Montravel construit des pirogues ».

Monsieur DUNHARA éducateur spécialisé originaire de Eni Maré :
« Mon questionnement est par rapport aux coutumiers, au travail au sein des différentes tribus. On voit dans les jeunes que l'on suit beaucoup de jeunes du nord et des Iles qui commettent des délits sur Nouméa, il n'y a pas assez de travail au niveau des tribus, des clans. Je sais que dans nos tribus, il a l'éducatif et le répressif. Pourquoi ne pas travailler à ce niveau là ?

Monsieur Daniel WAIMO service pénitentiaire d'insertion et de prévention, sujet de la chefferie de Gaitcha Lifou
« Lorsqu'on regarde les chiffres du Camp Est de 1931, il y avait seulement deux Kanak, le reste étant des Tonkinois, des Javanais, des Européens.
Actuellement sur les 350 détenus, 80% sont des Kanak. En 1931, c'était le système de l'indigénat, la diaspora est née de la fin de l'indigénat, cette liberté a été un cadeau empoisonné car les Kanak n' y étaient pas préparés.
La délinquance est née de la diaspora, pendant les évènements de 84, des jeunes ont vu ce qui s'est passé à Ouvéa, Canala, Hienghène ; ils ont actuellement 25/27 ans, ceci est à considérer lorsqu'on parle de délinquance. Il n'y a pas eu de cellule psychologique pour la prise en compte de tout ça, ni de deuil kanak.

Il faut aussi parler du suicide en milieu carcéral. Certaines personnes se suicident à 15 jours de la sortie, peut –être ont-ils peur de retourner chez eux où ils n'ont plus de place ?

Pour les jeunes, on a parlé d'une RAPSA bis, qui serait un sas de préparation à la sortie, durant lequel ils seraient accompagnés. Un terrain nous a été remis par les coutumiers mais il manque l'argent pour construire le bâtiment.
Il ne faut pas parler de réinsertion à Nouméa, c'est du tape- à- l'œil, on ne peut pas parler de sécurité et de réinsertion en même temps, c'est antinomique. En prison on prépare la réinsertion mais on ne la fait pas.
En prison, on met en place des activités : culture de l'igname, maraîchage, bâtiment, plomberie, etc.… mais si il n'y a pas de place dans la société, dans quel espace les jeunes peuvent-ils mettre en pratique l'enseignement qu'ils ont reçu ? ».

Monsieur Eddy WADRAWANE
« C'est le problème des jeunes qui n'arrivent pas à trouver de place à la sortie. Nous sommes une société de langage et de *leit motiv* ; « boire encore » « on a dit à vous » c'est la limitation de l'audace et du défi. Ce jeu de langage ne correspond plus, les jeunes construisent un arrière plan culturel de la honte, et ceci est dû au fait qu'il n'arrive pas à trouver de place, c'est l'échec de soi que l'on renvoie par le rire et la moquerie. Ce qui mine le problème, c'est la recherche du bouc émissaire. Il faut travailler sur les paradoxes : la société décrite par nos vieux est-elle en même temps la société rêvée et la société moderne, où est la réalité ? Je travaille un sujet sur l'école, les gamins sont heureux d'aller à l'école mais qu'est ce que nous en faisons de l'école si on a un discours négatif ?
Il faudrait revoir les emplois du temps et créer le vendredi de 15h à 16h un espace de parole, pour réunir les élèves, féliciter les bons, expliquer le monde ».

Monsieur Billy WAPOTRO directeur de l'ASEE
« A quelle réalité avons-nous à faire pour faire face à la situation ? Il m'a semblé que ce qui a été dit tout à l'heure révèle bien la situation.
Que nous révèle cette analyse pour situer où se trouve la problématique, le mal, pour trouver la solution ? Il nous faut aller beaucoup plus loin, car c'est notre société calédonienne qui est interrogée.
On offre à nos jeunes des solutions expérimentales alors qu'ils ont besoin de repères stables. La double légitimité ficelée par l'accord de Nouméa a donné un pari sur l'intelligence, ça ne veut pas dire que nous n'aurons plus de problème, mais en moindre quantité. Il nous faut des espaces de paroles pour les jeunes et pour les adultes, pour construire notre société. Il ne faut pas oublier qu'il y a une frange de jeunes qui résistent à nos propositions, ils font des études mais retournent à la tribu.
Il faut nous reposer correctement le problème de l'école ici. Nous ne sommes plus complètement dans l'espace kanak, avec des valeurs qui nous visitent sans y être invitées.
Attention aux espaces de paroles que ne construisent pas.
De notre temps, nous recevions la parole des vieux ; nos jeunes sont des débatteurs, à l'occidentale, il faut intégrer les jeunes dans la construction de ce qui est utile pour eux ; nous sommes dans une phase d'expérimentation, nous sommes sortis des réserves il y a cinquante ans, notre génération est sortie de la réserve vers autre chose, une solution doit être trouvée avec les jeunes, n'oublions pas que la parole kanak est incarnée, et si possible par eux-mêmes de façon à ce qu'ils retrouvent leur place ».

Monsieur Eddy WADRAWANE
« Ma génération a eu la chance d'être à l'articulation des deux mondes, nous avons reçu la parole et la société occidentale.
Il y a une réticence liée à des contingences économiques, politiques et culturelles pour travailler sur notre société. Ces enquêtes me structurent aussi par apport à ma propre société.
Je demande qu'on nous parle franchement, il faut regarder sa propre société, nous sommes pris dans un espace réticulaire, (famille, clan) qui nous manipule ; ce sont des difficultés. On nous envoie faire des études mais il faut nous donner les clés de notre société. »

Madame Mareka BOLO
« En 1996, on a fait une étude sur l'échec scolaire de nos enfants, on a mis en place quelque chose pour aider les parents qui travaillaient, car les anciennes garderies n'étaient pas satisfaisantes. A trois mois, c'est trop tôt pour un petit enfant d'être séparé de sa mère, nous avons mis en place une crèche à Tindu, pour remettre en place notre éducation et pour taper sur le système.
La mairie de Nouméa a repris cette crèche et institutionnalisé le système. J'ai été licenciée en 2000 et on a cassé le système ; et c'est dans ce quartier qu'il y a le plus de révolutionnaires.

L'enfant est comme ça car il n'est pas en sécurité intérieurement, l'enfant est en échec de soi-même car il n'a pas cette enveloppe. »

Pasteur HALO secrétaire de l'Eglise Evangélique
« A mon avis, le problème de la religion est essentiel, il faut retrouver la cohésion originelle, est ce que ça veut dire qu'il n'avait pas de religion ? C'est le choc de notre religiosité avec le christianisme, nous sommes une société en perte de repères, qui a perdu sa religiosité, son âme ; savons nous assurer et assumer tout ce que construit le modernisme ? Quand on parle de « référent », sommes nous des référents pour les jeunes générations, et pas seulement au niveau chrétien ? »

Monsieur Claude LASSIMONIAS conseiller technique à la direction de la jeunesse et des sports de Nouvelle-Calédonie
« Le concept de la jeunesse est d'actualité dans ce pays. Dans nos activités, nous voyons le jeune comme une ressource, un acteur de son propre destin, au lieu de coller au message des médias. Nous rencontrons des jeunes qui veulent porter vos valeurs, mais on a des difficultés à les porter. Tout le monde doit se sentir responsable du devenir des jeunes, il faut que chacun se sente acteur. »

Après la pause déjeuner, les participants se répartissent en trois ateliers qui réfléchissent sur les thèmes suivants :

1. Facteurs historiques
2. Facteurs économiques et sociaux
3. Facteurs politiques.

Synthèse des ateliers exposée par les rapporteurs de chaque groupe :

Atelier 1

- Création d'un espace de parole pour les jeunes,
- Création d'une école coutumière,
- Le travail des institutions coutumières doit être recentré au niveau des jeunes,
- Les associations œuvrant dans ce secteur doivent bénéficier d'une reconnaissance et de davantage de moyens,
- Des associations de jeunes devraient être constituées auprès des conseils,
- Pour atténuer les traumatismes dus au choc de la colonisation, il faudrait réhabiliter/restaurer les structures coutumières et leur donner les moyens de travailler,
- Les conflits fonciers qui persistent doivent être gérés,
- Pour répondre aux traumatismes de la jeunesse liés au choc des civilisations entraînant une violence larvée, il faut définir des valeurs ; qui peuvent les dire et les mettre en œuvre ?
- Des moyens doivent être donnés aux jeunes pour s'installer,
- La restitution des terres et le destin commun sont ils compatibles ?

Atelier 2

- Il faut privilégier la parole dès la toute petite enfance,
- Des formations à la parentalité devraient être mises en place (enseignement des valeurs traditionnelles),
- Il faut renforcer les espaces de parole dans le but de responsabiliser les jeunes, à tous les niveaux,
- Une adaptation des programmes scolaires est nécessaire, avec une approche temporelle kanak,
- Il faudrait donner une image positive de l'école aux parents puis aux enfants,
- Il doit y avoir une prise de responsabilité des Kanak au niveau économique,
- L'apprentissage par la pratique culturelle doit être favorisé,
- Les structures d'insertion pour les jeunes de plus de 16 ans déscolarisés doivent être prévues.

Atelier 3

- On constate chez les jeunes un manque de visibilité sur les perspectives politiques, une méconnaissance historique et une vision du futur floue (interrogation sur l'accord de Nouméa, les symboles identitaires, le drapeau) ce qui entraîne un repli des jeunes sur eux-mêmes : il faudrait créer un espace de parole pour les jeunes et avoir des moyens d'accompagnement,
- Adaptation du système éducatif,
- En ce qui concerne l'approche temporelle : faut-il officialiser le calendrier coutumier : fête des ignames etc.… ? il faudrait aussi le définir,
- Prévoir une éducation politique et citoyenne.

Suite à l'exposition de la synthèse des ateliers, certains participants sont intervenus.

Monsieur le vice recteur de Nouvelle-Calédonie
« Les jeunes doivent avoir sur un même pied d'égalité ce qui se fait à l'école et dans la famille, ce qui nécessite une réécriture des programmes, l'école doit reconnaître la légitimité des autorités coutumières.
Le transfert de l'enseignement du second degré doit être l'occasion pour la Nouvelle-Calédonie de se demander ce qu'elle veut pour son destin commun. Il y a un manque de visibilité en matière d'éducation politique et citoyenne ; les programmes sont à aménager, même si cela demande beaucoup de temps. »

Monsieur R. TIDJINE
« Je voudrais compléter la synthèse de l'atelier politique à laquelle il faut ajouter la création d'un espace pour les jeunes. Cet espace, par exemple le Centre culturel Tjibaou, devrait être utilisé comme un espace de rencontre, lieu de débats politiques et sur la coutume.
Il faudrait essayer d'être clair au niveau politique par rapport au comportement du politique ; on lui fait confiance puis il dérape, il faudrait être clair par rapport aux accords de Matignon et de Nouméa.
En ce qui concerne le système scolaire, il faudrait reprendre le système des EPK et essayer de l'adapter avec le système français ».

Monsieur ??
« Il faut arriver à une reconnaissance de la dignité des jeunes et de leur légitimité. La coutume, c'est nous ; il faut favoriser les actions qui valorisent la culture. Il faut aussi reconnaître la légitimité du jeune dans son propre pays pour parler de destin commun ».

Madame Adèle BUAMA
« Il faudrait aller voir ce qui se passe dans les familles qui réussissent sur tous les plans, culturel, économique, social. L'enfant peut être kanak, assis dans sa culture et être citoyen du monde. Les parents sont les premiers repères mais ils doivent s'y retrouver eux-mêmes malgré les perturbations. Chacun à son rôle ; l'enfant doit maîtriser sa culture et être citoyen du monde. Etre kanak suffit-il pour être citoyen du monde ? Pour ma part, je n'attends pas après les institutions pour réagir ».

Monsieur KACOCO Yamele UGPE
« Les problèmes existent depuis longtemps, depuis quinze ans, on dit « attention a notre jeunesse » ; entre 10 à15 % arrivent au bac, que fait –on des autres qui n'ont pas de diplôme ? On a demandé que la culture kanak soit intégrée à l'école, que le calendrier scolaire soit calqué sur la culture de l'igname.
Les langues y sont enseignées depuis deux ans seulement.
De plus en plus de jeunes sortent du système scolaire et commettent des violences.
Sortons de notre état de victimes pour donner des valeurs, intégrons notre histoire qui doit nous aider à ressortir cette violence en nous. Il y a trop de non-dits dans ce pays.
En ce qui concerne l'accompagnement scolaire, il existe à Nouméa car les parents sont motivés, mais pas dans les tribus, revenons à notre éducation collective que nous avons oubliée, l'ensemble des gens de la tribu doit contribuer à l'éducation de l'enfant. »

Pasteur HAEWEGENE Maré
« Je vais raconter une anecdote : on a essayé de redynamiser le tourisme à Maré, et il y a eu un projet de film avec les Japonais. Les adultes ont donc nettoyé la plage et on a pris la résolution de laisser la plage propre. Lorsque j'ai vu des jeunes occupés à boire et à laisser des détritus, j'ai été en colère ; mais soudain j'ai eu un flash ; je me suis dit que le jeune ne doit pas être vu comme une menace mais comme quelqu'un qui est menacé. Je dois assimiler le jeune comme un membre du clan, comme une partie de nous-mêmes qui doit être protégée. Je ne dois pas le considérer comme un frein au développement social et économique, comme un perturbateur du développement. Je préfère renoncer aux Japonais et donner la place aux jeunes. »

Graziella ?? Province nord
« Je cherche les jeunes ; ils étaient là ce matin, ils se sont levés et ils sont partis. La province nord organise une journée jeunesse province nord à Kouaoua du 9 au 12 septembre en s'appuyant sur les jeunes. Les jeunes sont des acteurs du système et le revendiquent. »

Edmond
« Vous faites un débat sur des certitudes d'adultes, en ce moment, à Rivière Salée, on veut un terrain pour cultiver, la Mairie ne nous le donne pas immédiatement. Est-ce que le Sénat coutumier peut faire quelque chose ?
Est-ce qu'on ne peut pas réduire les allocations familiales pour que les parents s'intéressent à nous ?
Il faut des actes, plus on parle plus les petits frères souffrent. »

Madame Nicole TANGOPI
« Il faut que ce qui nous a été pris nous soit restitué. Le système nous détruit et continue à nous détruire ; avant de donner les moyens, il faut réparer les choses, il faut nous reconnaître car nous avons une civilisation qui vient de loin. La priorité doit être donnée aux Kanak. »

Monsieur Georges MANDAOUE
« Je voudrais répondre à la question du jeune ; c'est révélateur que le jeune vienne dans un colloque pour faire cette demande. Le Sénat coutumier existe depuis dix ans, de même les conseils coutumiers, ce qui montre que nous avons des problèmes de communication. On a essayé d'atteindre les jeunes ; les diverses institutions doivent éviter de se faire de la concurrence. Les expériences doivent être partagées. »

Monsieur KACOCO Yamele
Il faut arrêter de quémander à l'Etat de reconnaître notre culture, il faut se battre d'égal à égal, battons nous pour nos jeunes. »

Une synthèse du travail des trois ateliers est ensuite exposée par mesdames LEVY et ZEOULA.

Au niveau social-économique La famille : - Carence dans les transmissions de valeurs - Rôle éducatif parental n'est plus assumé - Absence de modèle modélisant - Environnement physique inadaptée Les rapports à l'école - les difficultés d'intégration : la langue et le discours - le lieu, la coexistence ethnique - les conditions de réussite scolaire L'emploi	- privilégier le débat, la parole depuis la toute petite enfance - Formation à la parentalité - Aménagement de l'habitat de type océanien (Faciliter l'enseignement des savoirs traditionnels : jardins) - Formation du personnel éducatif à la diversité culturelle locale - Rendre les offres d'enseignements homogènes sur l'ensemble du territoire - Adaptation des conditions de scolarisation et des programmes selon l'approche temporelle kanak - Donner une image positive de l'école de la part des parents - Apprentissage par la pratique culturelle - Nécessité d'accentuer les dispositifs de formation au niveau de l'emploi - Prise de responsabilité des kanaks sur le marché économique « entreprise » - Renforcer les structures d'insertion pour les jeunes de + 16 ans déscolarisés

Au niveau historique et politique *La conception kanak de la personne* *L'éducation des jeunes dans le monde kanak « le qene hmelom » en pays Drehu* Le choc de la colonisation: *« une cohésion originelle déstabilisée »* *La Religion* *La spoliation des terres* *Le boom du nickel* *La pénétration dans la mondialisation* Manque de discernement dans les perspectives politiques Alignements de la vie sur les segments du marché Espace politique : Non – reconnaissance Non – représentation Situation d'incertitude	- Espace de parole : conseil des jeunes au niveau local et global - Formation à l'histoire (héritage culturel), à la politique et à la citoyenneté (valeurs culturelles et universelles) - Prise de responsabilité dans les instances de décision (politiques, associatives, coutumières…)= - Ecole coutumière pour fixer les valeurs - Officialisation du calendrier coutumier - Restitution des terres tenant compte de la notion de destin commun - Mise à disposition de l'espace pour les projets - Reconnaissance de la légitimité coutumière, force de proposition pour un projet de société - Reconnaissance de l'identité kanak - Nécessité d'améliorer les moyens de communication entre les institutions coutumière et la population

Puis, Monsieur Roch WAMYTAN expose la suite qui sera donnée aux travaux de cette journée : « un document regroupant l'ensemble des travaux sera proposé au Haut commissaire et aux autres institutions.
Il faudra trouver le type d'actions le plus juste et faire en sorte que les propositions faites ne brouillent pas les cartes et déstabilisent les jeunes encore plus.
Le Sénat coutumier n'a pas de budget pour intervenir financièrement, il ne peut qu'être une force de propositions qui seront soumises aux institutions compétentes. Ce travail sera la parole des coutumiers et doit être un document de référence. »

Les travaux sont clos par le président du Sénat coutumier et le président de la commission Education et formation.

Un geste coutumier est effectué.

Discours du président du sénat coutumier à la clôture du colloque sur la jeunesse
(Centre culturel Tjibaou, vendredi 17 avril 2009)

Mr Le Haut Commissaire de la République
Mr les Représentants des institutions
Mr les Grands chefs et responsables coutumiers
Mesdames, Messieurs

Nous arrivons au terme de nos travaux, et avant de clôturer cette journée riche de réflexions et de propositions, je voudrais au nom du sénat coutumier remercier chacun d'entre vous pour votre présence en votre contribution.

Près de deux cent personnes ont répondu à l'invitation du sénat coutumier, c'est le signe concret que ce colloque répondait à une attente : celle de chercher à comprendre la situation de notre jeunesse confrontée aux bouleversements de notre société et tenter d'envisager par ailleurs puisse se retrouver avec elle-même et avec sa propre société.

Le travail de réflexion du Sénat coutumier mené depuis 6 mois vous a été présenté ce matin. Les travaux de groupe de cet après-midi et les échanges qui ont suivi ont permis d'une part de préciser les causes du mal être de notre jeunesse et d'autre part d'enrichir et de bonifier les propositions tendant à remédier à ce mal être.

Avec la synthèse qui vient de vous être présenté, le Sénat coutumier poursuivra le travail d'élaboration d'un document général qui servira de référence privilégiée aux différentes politiques publiques appelées à se mettre en place au cours du mandat politique qui va s'ouvrir avec ces élections du 10 mai prochain. Vous serez tous informés de l'état d'avancement de ce document.

La situation de notre jeunesse n'est pas catastrophique, l'analyse des entretiens des 320 jeunes et les débats d'aujourd'hui l'ont démontré. Mais il est grand temps d'agir avant que cette situation ne dérive et fasse imploser notre société. Il est urgent de trouver ensemble la Parole qui construit et rassure à travers les espaces de parole proposées aujourd'hui. Il est urgent de repenser notre système éducatif afin de mieux se l'approprier. Il est urgent d'identifier dans notre propre culture ancestrale, les éléments qui nous permettent, jeunes et adultes, de conforter la cohésion sociale nécessaire de notre devenir.

Notre jeunesse nous lance des signes par un langage propre à cette étape de développement de la vie, sachons lire, interpréter et répondre à ces signes au moyen de ce qui fonde notre culture : l'écoute et le partage de la parole. La jeunesse n'est ni une maladie, ni une tare, elle n'est qu'un moment où nous adultes et responsables, sommes renvoyés à nous mêmes et à notre propre devenir.

Merci encore à vous tous et que l'esprit de Dieu et de nos ancêtres vous accompagnent sur le chemin de retour.

Sénateur DOUMAÏ Ambroise

Carte des aires coutumières de Nouvelle- Calédonie